ANNEE 1971 1er TRIMESTRE

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAITIENNE

No. 115

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE
1034241

I. Dr. Nancy : L'Ile de la Tortue, bilan médical..... 5
Denis Lambert : Problèmes démographiques de l'Amérique latine..... 32
Mireya Robles : Et la lumière se fit..... 51

II. LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI
Price Mars : Le créole, Haïti et le français : quelques textes..... 54
Léon Laleau : La poésie haïtienne..... 62
Notes de Lecture..... 70
Jn-Louis François : Le Mondialisme de François Peroux..... 74
Debien : Le bilan alimentaire d'une caféière coloniale..... 80
Documents d'Histoire..... 89
Mémoire pour mon successeur à la Station de St-Domingue (1786)..... 91
Une lettre de Charlemagne Péralte..... 100

III. COURRIER DU MONDE FRANCOPHONE
Barros : Haïti et la France..... 103
Gaillard : De la province de Québec..... 120

IV. CHRONIQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
Les 25 ans de l'Institut français.... 122

PORT-AU-PRINCE

ANNEE 1971 1er TRIMESTRE

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAITIENNE

No. 115

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE
1034241

I. Dr. Nancy : L'Ile de la Tortue, bilan médical..... 5
Denis Lambert : Problèmes démographiques de l'Amérique latine..... 32
Mireya Robles : Et la lumière se fit..... 51

II. LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI
Price Mars : Le créole, Haïti et le français : quelques textes..... 54
Léon Laleau : La poésie haïtienne..... 62
Notes de Lecture..... 70
Jn-Louis François : Le Mondialisme de François Peroux..... 74
Debien : Le bilan alimentaire d'une caféière coloniale..... 80
Documents d'Histoire..... 89
Mémoire pour mon successeur à la Station de St-Domingue (1786)..... 91
Une lettre de Charlemagne Péralte..... 100

III. COURRIER DU MONDE FRANCOPHONE
Barros : Haïti et la France..... 103
Gaillard : De la province de Québec..... 120

IV. CHRONIQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
Les 25 ans de l'Institut français.... 122

PORT-AU-PRINCE

COMITE D'HONNEUR

Président : **Bernard Chenot,** Conseiller d'Etat, ancien Garde des Sceaux.

Vice-Président : **Jacques de Bourbon-Busset,** écrivain, ancien Directeur Général des Relations Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères.

Membres : **M. Marc Blancpain,** Secrétaire Général de l'Alliance Française.

: **M. Lucien Bochet,** président de la Fédération des professeurs français résidant à l'étranger.

: **M. Bourde,** Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence.

: **M. Bruguière,** Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes.

: **M. Jean-Jacques Burgard,** Inspecteur des Finances, Secrétaire Général de la Commission des Opérations de Bourse.

: **M.** le Pharmacien général **Busson,** Directeur des Laboratoires de Recherche de l'ESSTM.

: **M. Robert Cornevin,** Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

: **M. Gabriel Debien,** Maître-Assistant à la Faculté des Lettres de Nantes.

: **M. Michel Forgit,** Rédacteur en chef adjoint à l'ORTF.

: **M. Pierre Fougeyrollas,** Directeur de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire.

: **M. Jean Kahn,** Doyen des Commissaires du Gouvernement au Conseil d'Etat.

: **M. Jean Lamarque,** Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux.

: **M. Guy Lasserre,** Directeur de l'Institut de Géographie Tropicale de Bordeaux.

: **M. Meyer,** Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Membres : **M. Papy,** Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux.

: **M. Quemada,** Professeur à la Sorbonne.

: **M. Gérard Timsit,** Professeur des Facultés de Droit, Directeur de la Documentation et des Publications à l'Institut International d'Administration Publique.

: **M.** le Professeur **Auguste Viatte,** Président de l'Association France-Haïti.

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti

SA RAISON D'ETRE

Contribuer au maintien de liens amicaux entre Haïti et la France.

Collaborer à l'épanouissement culturel et à l'information économique d'Haïti.

Rendre compte de la vie et de la pensée françaises.

Tout faire pour qu'à travers le monde les hommes de bonne volonté mais différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une civilisation et d'une conscience universelles.

SES METHODES

« CONJONCTION » ne vise aucune action politique ou confessionnelle et sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

COMITE DE REDACTION

Directeurs

Pierre Pluchon, Attaché Culturel et de Coopération technique.

Jacques Barros, Professeur d'Histoire à l'Institut Français.

Rédacteurs en chef

Pradel Pompilus, Professeur de Lettres à l'Université d'Haïti.

Frère Raphaël, Professeur de Lettres.

Membres

Bernard Pomonti, Secrétaire général administratif de l'Institut Français.

Guy Robart, Professeur de Sciences naturelles à l'Institut Français.

Hubert de Ronceray, Professeur de Sociologie à l'Université d'Haïti.

Jean-Yves Mouteaud, Professeur de Lettres à l'Institut Français.

Laurore Saint-Juste, Directeur des Archives nationales d'Haïti.

Maurice Lubin, Professeur de Lettres à l'Université d'Howard.

Pierre Louis, Inspecteur de l'Enseignement Secondaire d'Haïti.

Roger Gaillard, Critique Littéraire, journaliste.

ABONNEMENT ANNUEL

(3 numéros de 100 pages

plus éventuellement des numéros spéciaux)

En Haïti : 2 dollars 50
à l'Etranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 5 gourdes ($ 1)

Les Etudiants, sur présentation de leur carte, peuvent acheter les Nos 3 gourdes au Secrétariat de l'Institut Français.

Pour la publicité, qui est strictement limitée, s'adresser à l'Institut Français.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés à M. l'Attaché culturel Institut Français — Port-au-Prince — Haïti

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus)

Découpez ici

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

Adresse.....

Ville.....

Pays.....

désire souscrire (nombre d'abonnements) :

à CONJONCTION

à compter de :

Règlement par chèque bancaire à : Institut français B. P. 131 Port-au-Prince Haïti.

Date : .....

Signature : .....

CENTRE HOSPITALIER DE L'ILE DE LA TORTUE

Reconnu l'Utilité publique
Haïti

FONDATION ROGER RIOU

STATISTIQUES DE L'HOPITAL NOTRE-DAME DES PALMISTES
1965 - 1970

Docteur Dominique Nancy

Médecin-résidant, Expert de la Coopération Technique Française

Ce travail de statistiques a été fait d'après toutes les fiches des malades ayant consulté à l'Hôpital Notre Dame des Palmistes. Chaque malade a une fiche sur laquelle est inscrit l'essentiel de la pathologie présentée et des thérapeutiques dispensées.

Nombre de fiches pour les malades de la Tortue

a) de 1962 à 1964	2792
b) de 1965 à septembre 1970	18250
Total :	21042

Nombre de fiches pour les malades de la Grande Terre

a) de 1962 à 1964	950
b) de 1965 à septembre 1970	4205
Total	5155

Total des cartes du fichier c'est à dire des malades ayant au moins consulté une fois depuis 1962 : 26 167

Les statistiques ne porteront que sur les seules cartes des malades ayant consulté de 1965 à septembre 1970, soit :

pour l'Ile de la Tortue	18250
pour la Grande Terre (Haïti)	4205
soit au Total	22455

Nous résumerons d'abord dans deux tableaux généraux les résultats globaux des diverses pathologies présentées à l'Ile de la Tortue et sur la Grande Terre pour chaque année.

Nous ferons ensuite quelques remarques générales sur l'ensemble de ces résultats. Puis, nous nous attacherons en particulier à quelques pathologies qui nous ont semblé intéressantes.

Nous rappelons que ce travail est avant tout un travail de statistiques. Les quelques remarques ou conclusions que nous ferons sont bien entendu toute personnelles et n'engagent que nous.

Hôpital des Palmistes
Ile de la Tortue
Haïti

FICHIER DE LA TORTUE : 18 250 cartes

	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Drepanocytose	20	28	64	32	26	14
Tétanos	3	4	3	7	8	16
Malnutris	76	70	71	81	147	55
Gastro-entérites	98	132	118	205	161	195
Typhoïdes	1	1	16	71	37	125
Syphilis	8	4	18	31	17	8
Gonococcies	139	116	124	97	134	74
Méningites	2	1	2	2	3	3
Tuberculoses	49	70	100	72	99	135
Paludisme	61	80	44	30	42	35
Pian	8	6	14	8	7	2
Lèpre	1 ?	0	0	0	4	1
Trachomes	74	77	84	191	140	86

Hôpital des Palmistes
Ile de la Tortue
Haïti

Parasites intestinaux -

FICHIER DE LA TORTUE

	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Ascaris	790	1072	1728	1440	2209	1539
Ankylostomes	160	201	551	564	440	226
Amibes	258	175	105	110	214	52
Anguillules	25	21	66	55	77	28
Taenia	5	10	2	17	12	6
Oxyures	9	7	15	4	12	2
Trichocéphales	418	690	380	786	700	650
Balantidium	12	3	5	24	15	4
Chilomastix	302	380	624	233	601	118

Hôpital des Palmistes
Ile de la Tortue
Haïti

FICHIER DE LA GRANDE TERRE :

4 205 cartes

	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Drepanocytose	16	9	33	6	3	2
Tétanos	1	1	3	1	1	2
Malnutris	6	2	5	3	3	4
Gastro-entérites	6	3	2	3	3	4
Typhoïdes	2	0	3	0	1	13
Syphilis	3	2	4	2	3	2
Gonococcies	23	22	40	6	14	21
Méningites	1	0	0	0	1	1
Tuberculose	167	129	188	48	66	111
Paludisme	28	22	25	8	7	6
Pian	0	1	1	0	0	0
Lèpre	0	0	0	0	0	1 ?
Trachomes	3	3	4	3	3	5

Hôpital des Palmistes
Ile de la Tortue
Haïti

Parasites intestinaux —

FICHIER DE LA GRANDE TERRE

	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Ascaris	202	235	425	381	509	363
Ankylostomes	35	48	130	136	107	53
Amibes	58	40	21	26	52	15
Anguillules	6	5	18	13	4	3
Taenia	2	1	3	1	2	1
Oxyures	2	1	3	1	2	1
Trichocéphales	105	152	89	196	182	144
Balantidium	3	0	1	5	4	1
Chilomastix	76	79	152	51	139	37

TUBERCULOSE

1965 — 1970 (janvier à septembre) : au total **1229 cas**

Ile de la Tortue : 520 cas pour 18250 cartes, soit 2,9 %

Grande Terre : 709 cas pour 4205 cartes, soit 16,8 %

Cette disproportion énorme entre le pourcentage des tuberculeux de la Grande Terre et celui de l'Ile de la Tortue s'explique en partie.

En effet, les malades consultants aux Palmistes et venant de la Grande Terre, ne se déplacent, en général, que pour une pathologie grave comme la tuberculose, vu les difficultés de voyage (entre 1 à 4 jours à l'aller).

De toute manière, ce pourcentage reste énorme. Si nous considérons que, sur le total des cartes, 16,8 % sont des tuberculeux et que ces 16,8 % consultent tous les deux mois pendant 18 mois, nous pouvons affirmer que plus de 25 % des consultants de la Grande Terre sont des tuberculeux.

Que ce soit à la Tortue ou sur la Grande Terre plus de 97 % sont des tuberculeux pulmonaires.

Moins de 3 % sont des tuberculoses rénales, génitales, osseuses, Mal de Pott, méningites tuberculeuses, etc.

Environ 30 % sont des primo-infections sévères nécessitant un traitement avec au moins deux antibiotiques.

Pour établir le diagnostic certain de Tuberculose pulmonaire, nous exigeons la connaissance des examens suivants :

— état général
— examen clinique
— vitesse de sédimentation
— numération leucocytaire
— radioscopie ou radiographie

Les bacilloscopies (recherches de B. K. de manière directe — Méthode de Ziehl) ne révèlent la présence de B. K. que dans 15 % des cas, alors que le diagnostic est évident avec les investigations citées plus haut.

Nous avons donc constaté ici, que les meilleurs moyens pour dépister une tuberculose pulmonaire étaient : la formule sanguine, la vitesse de sédimentation et les examens radiologiques associés.

L'évolution sous traitement nous a fortement encouragés dans ce sens. Par ailleurs, une vitesse de sédimentation pratiquée tous les mois et un examen radiologique tous les deux mois sont les meilleurs critères évolutifs.

Chez les malades hospitalisés au sanatorium, ces examens sont pratiqués tous les mois.

Chez les enfants, il est bien évident que nous pratiquons en plus les tests tuberculiniques systématiquement. Aussi, n'effectuons-nous de bacilloscopies (tubages gastriques, etc) que dans les cas douteux.

Si notre approche du diagnostic est longue, coûteuse et nécessite un médecin et un équipement assez complexe, elle nous paraît plus sûre et surtout nous permet de suivre plus correctement les malades.

oOo

5 % des tuberculoses pulmonaires ont présenté des épanchements pleuraux ou pneumo-thorax.

En 5 ans, nous avons traité 6 méningites tuberculeuses (tous des enfants), 3 sont décédés.

Les malades décédés dans 5 années suivant la découverte de la tuberculose sont 7 %. Il s'agit essentiellement de tuberculoses très avancées et non traitées précédemment.

Bien souvent, des maladies intercurrentes (3 %) fièvre typhoïde drepanocytose et surtout état de malnutrition, ont précipité le décès.

Sur le plan thérapeutique, que ce soit au sanatorium ou à l'extérieur, les adultes ont reçu le traitement triantibiotique classique : Rimifon, P.A.S., streptomycine. Le rimifon et le F. A. S. ont été arrêtés, en général au 18ème mois de traitement.

Chez les enfants, nous avons associé suivant la gravité 2 ou 3 de ces antibiotiques.

Dans les cas de résistance (3 % des cas) à ce traitement triantibiotique, nous avons employé le Trécator, la viomycine, la Kanamycine.

Mais ce traitement classique qui nécessite des injections intramusculaires pendant 3 mois exige pratiquement une hospitalisation. Par ailleurs, il est extrêmement coûteux ; le traitement d'un adulte pesant 70 kilos durant la première année revient à 100 dollars environ. Aussi soignons-nous gratuitement les patients de la Tortue, ce qui grève fortement notre budget.

Nous devons expérimenter incessamment un nouveau traitement ambulatoire à base de Tiazina (Smith and Mephew) qui est une association d'I. N. H. et de Thiacetazone. Nous espérons de bons résultats avec ce nouveau produit dont le prix de revient est très inférieur aux autres et dont le maniement est facile.

oOo

En conclusion, une remarque s'impose : le pourcentage des tuberculoses et des tuberculoses graves est énorme et en augmentation régulière. Cette pathologie nous semble être à l'heure actuelle en Haïti le problème N° 1 sur le plan médical national. Certains jours de consultations de la Grande Terre, (mardi et vendredi), nous avons diagnostiqué jusqu'à 8 cas de tuberculose graves au cours de la même consultation. Il est certain que la pauvreté particulière du département du Nord-Ouest, la sécheresse et la famine de 1968 sont des explications de cette hausse constante.

Il est intéressant de noter qu'à l'Ile de la Tortue, le pourcentage des tuberculoses par rapport au nombre des consultants a diminué.

1965 : 3,5 %

1970 : 2,9 %

Faut-il imputer cette diminution :

a) au nombre croissant des consultants qui viennent plus facilement et plus souvent à l'hôpital

b) à la création de centres nutritionnels dans de nombreux Villages de l'île (Caye-lait), projets P. A., F. A. O.

c) aux différentes Campagnes de Vaccination B. C. G. faites dans l'île

1965 — 750 B. C. G.

1967 — 2000 B. C. G.

1968 — 600 —

1969 — 500 —

1970 — 5000 —

Il est intéressant de remarquer une hausse importante des tuberculose en 1969 et 1970 que nous expliquons par la sécheresse et famine de 1967 dans le département du Nord-Ouest.

FIEVRE TYPHOIDE

Une épidémie de fièvre typhoïde sévit à l'Ile de la Tortue depuis le mois d'octobre 1969. En moins d'un an, nous avons diagnostiqué de façon certaine (séro-diagnostic de Félix positif) 162 cas. 40 cas ont été fortement suspectés, mais sans examen de laboratoire. Donc plus de 200 malades ont été traités par la Tifomycine en 11 mois, pour fièvre typhoïde ou paratyphoïde.

Ces fièvres typhoïdes sont venues de tous les villages de l'Ile, les uns après les autres : Ton Marin, Marouge, Montrie, Les Plaines, La Vallée, Cayonne, etc ; seul, le village des Palmistes a été épargné. Il semble donc que toutes les sources de l'Ile, ou presque, ont été infestées.

Malgré une campagne d'Hygiène importante visant à faire bouillir l'eau de boisson, nous avons chaque semaine de nouveaux cas, mais de moins en moins nombreux depuis le mois de septembre.

Tout le personnel de la mission Riou a été vacciné au début d'année (100 personnes).

Voici une petite étude sur cette épidémie :

— 200 cas suspectés
— 162 cas certains (séro-diagnostic de Félix antigènes O et H positifs

---

— Enfants : 23 %
— Adultes : 77 %
— Malades abattus, tuphos : 76 %
— Malades se plaignant du ventre ou de coliques : 65 %
— Malades venant pour fièvre (40°C. et plus) : 28 %
(38° à 40°) : 33 %
(moins de 38°) : 39 %
— Malades se plaignant de diarrhée : 48 %
— Malades se plaignant de toux, bronchites : 39 %
— Malades présentant une dissociation de pouls et de la température : 68 %

— Malades ne présentant aucun signe typhoïde : 22 %.
— 2 Malades ont présenté les tâches rosées lenticulaires spécifiques.

Examens complémentaires

— leucocytes : supérieurs à 7000 : 27 %
entre 5000 et 7000 : 22 %
entre 3000 et 5000 : 32 %
inférieurs à 3000 : 19 %

— **séro-diagnostic de Félix :**

antigène bacillaire O + + + +) 41 %
antigène flagellaire H + + + +)
antigène bacillaire O + + +) 33 %
antigène flagellaire. H + + +)
antigène bacillaire O + +) 13 %
antigène flagellaire H + +)
antigène bacillaire O + +) 13 %
antigène flagellaire H + ou —)

Nous avons interprété comme négatifs les antigènes O + seulement et les antigènes H + + seuls, avec antigènes O — (sujets vaccinés)

Nous n'avons à signaler aucun cas de forme prolongée, aucun cas de rechute.

8 femmes enceintes ont été atteintes :

7 ont accouché d'enfants normaux à terme

1 a accouché au 16ème mois d'un enfant malformé, mort-né (typhoïde au 4ème mois de grossesse.)

Nous avons à signaler 3 décès :

1 jeune homme de 20 ans, malade depuis un mois, décédé dans un tableau d'encéphalite avec coma et collapsus cardio-vasculaire ;

1 jeune tuberculeuse très grave, de 15 ans, décédée de collapsus cardio-vasculaire ;

1 personne âgée de 83 ans, décédée (troubles cardiaques et pulmonaires).

Comme complications, nous signalons :

— 3 encéphalites qui ont bien guéri, dont deux enfants,
— 4 hémorragies intestinales peu importantes,
— aucun cas de perforation intestinale,
— 2 broncho-pneumonies sévères,
— 1 ostéite (tibia droit)
— 1 défaillance cardiaque (collapsus) qui a guéri,
— 1 hépatite qui a bien guéri
— **4 orchi-épidydimites** importantes, nécessitant des ponctions répétées et qui n'ont guéri que sous tifomycine. Les 4 cas ont été admis sans diagnostic de typhoïde, seul le contage a permis de suspecter une salmonellose. Les 4 malades atteints d'orchi-épidydimites ont eu tous un séro-diagnostic de Félix très positif O + + + + et H + + + + . Après l'essai de plusieurs autres antibiotiques (pénicilline, streptomycine, Negram, terramycine, etc), seule la tifomycine a permis la guérison complète. (Dr Nancy)

Nous avons trouvé peu de cas semblable d'orchi-épidydimite au cours de salmonellose dans la littérature médicale.

— 9 malades atteints des salmonellose ont été transférés au sanatorium, étant diagnostiqués également tuberculeux par la suite,

— 3 typhiques étaient des tuberculeux en cours de traitement.

Sur le plan thérapeutique :

— 98 % ont été traités par tifomycine, chloromycétine ou thiophénicol per os :
— 2 % ont été perfusés par voie intra-veineuse : Solnicol et thiophénicol

— 22 % des cas ont eu un antibiotique associé : pénicilline streptomycine, colimycine, argicilline, gentalline, etc.

— 2 % ont reçu de la cortizone intraveineuse (encéphalite, collapsus)

— 26 % ont présenté une leucopénie inférieure à 3000 sous tifomycine vit. B12, fer, etc. et la réduction des doses de tifomycine.

Cette épidémie importante de fièvre typhoïde pose une fois de plus le problème du captage et de la surveillance des sources à l'Ile de la Tortue.

En effet, tous les conseils d'hygiène qui ont été divulgués au cours des messes, par affiches, par colloques chez les habitants se sont révélés inefficaces.

Seules les sources correctement captées pourraient éviter de telles épidémies. Ainsi qu'une Vaccination massive de la population.

Le problème de l'eau s'avère donc, à la Tortue, le problème N° 1, que ce soit sur le plan médical, hygiène ou agricole.

MALADIES VENERIENNES

Syphilis

De 1965 à 1966, nous avons relevé 102 cas (V.D.R.L. et Kahn positifs uniquement).

— une prédominance nette pour la Tortue	:	86 cas
Grande Terre	:	16 cas
— Hérédo-syphilis	:	0
— Syphilis chez les enfants de 1 à 12 ans	:	12 cas

Il existe donc une contamination transcutanée du tréponème surtout chez les enfants : 8 présentaient un chancre d'inoculation, 2 sur le nez, 2 sur la bouche, 1 sur l'oreille, 3 sur la vulve.

Chez les adultes :

— au stade primaire avec chancre : 71 %

— au stade secondaire et surtout tertiaire : 29 %
(gommes, scléroses)

— 1 paralysie générale seulement

— pas de tabès.

Les malades ont été exclusivement traités par les antibiotiques (flocilline, pénicilline).

— 8 % ont présenté une réaction de Herxeimer très nette au début du traitement, nécessitant l'emploi d'anti-histaminiques, malgré un traitement fait à doses progressives

— 6 % sont décédés, personnes âgées surtout.

Nous avons relevé 9,1 % de V.D.R.L. ou Kahn positifs chez les femmes enceintes qui ont subi cet examen.

Blennorragies, gonococcies

Ile de la Tortue	513 cas
Grande Terre	171 cas

Dans ce pays où règne une très grande promiscuité et où les mœurs sexuelles sont très libres, il n'est pas étonnant de rencontrer beaucoup de maladies vénériennes. Un fait est indéniable, ces maladies arrivent en bon rang dans le pourcentage des consultations.

Nous signalons que de très nombreuses vulvovaginites chez les petites filles sont gonococciques (vérification bactériologique en laboratoire).

Si le traitement est très efficace et rapide chez les hommes, (pénicilline, rovamycine, sulfamides, etc), chez les femmes le diagnostic est souvent malaisé et le traitement plus long (6 % d'échecs).

Nous avons à signaler 6 cas de stérilité masculine post-gonococciques (traitement trop tardif).

PIAN

De 1965 à septembre 1970 : Ile de la Tortue : 45 cas
Grande Terre : 2 cas

Sur ces 47 cas de pian, 38 étaient certains,

(lésions cutanées, « pieds-crabes », etc.), Kahn ou V.D.R.L. positifs. Ils ont tous guéri facilement, sauf 1 (enfant).

Il faut signaler à ce sujet que le 60 % de la population de l'Ile de la Tortue était pianique avant la venue du Père Roger Riou. Ce dernier a pratiquement éradiqué ce fléau en distribuant des milliards d'unités de pénicilline sur toute la surface de l'Ile en quelques années.

Aussi le pian, à la Tortue comme sur le reste de la Grande Terre, n'est-il plus qu'un mauvais souvenir à l'heure actuelle.

LEPRE

De 1965 à septembre 1970 :

— sur la Grande Terre et à l'Ile de la Tortue : 8 cas

— dont 5 certains, anciens lépreux de la Tortue, stabilisés après traitement par les sulfones-mères et présentant de grosses séquelles (membres amputés, rétractions tendineuses, etc.)

L'un d'eux, aveugle depuis 8 ans et porteur d'une cataracte bilatérale a été opéré cette année par un ophtalmologiste du F.O. C.U.S. (Dr Light) et a recouvré la vue.

— 3 cas incertains ont été traités (phase de début) et améliorés (troubles sensitifs).

— pour l'un, il a été pratiqué une biopsie musculaire et nerveuse (Dr Parent) examinée aux U.S.A. ; le diagnostic de lèpre a été récemment confirmé. Le malade avait été mis sous traitement dès les premiers jours. Après trois mois de traitement, les troubles sensitifs surtout étaient déjà très améliorés.

Le nombre de 8 cas est important par rapport au reste du pays. Mais il ne faut pas oublier que la Tortue fut longtemps le « lieu

maudit » où on envoyait tous les lépreux de la République pour les isoler ! Et, il nous semble dangereux d'affirmer que la lèpre n'existe plus en Haïti.

DREPANOCYTOSE

Sicklémie

De 1965 à septembre 1970 :

— Ile de la Tortue : 184 cas)
soit 253 cas au total
— Grande Terre : 69 cas)

Tous ces cas ont été diagnostiqués, après repérage, bien entendu, d'hématies falciformes au microscope.

Sur ces 253 cas :

— 81 % n'ont jamais présenté d'anémie notable
(hématies talciformes entre 5 et 40 %)

Sur les 19 % traités :

— 60 % avaient entre 40 et 70 % d'hématies falciformes

— 40 % avaient plus de 70 %, (record de 90 %)

— 6 sont décédés : 5 enfants

1 femme enceinte des suites d'un accouchement difficile (hémorragie)

4 des enfants décédés étaient tuberculeux.

Parmi les drépanocytoses en crise de falciformation :

— 45 % présentaient des douleurs ostéo-articulaires

— 23 % présentaient des douleurs abdominales très aiguës

— 24 % présentaient une splénomégalie

Nous n'avons jamais pu faire de transfusions.

— Traitement : hépatothérapie — repos.

PARASITOSES

de 1965 à septembre 1970

Nous n'avons noté que les malades de la Tortue et de la Grande Terre porteurs de parasites, après examen microscopique des selles ou urines.

Les Ascaris lumbricoïdes : 11 094

Ils arrivent et de loin en première place. Parmi le nombre des consultants, près de 50 % viennent pour des troubles digestifs vagues, se plaignent de la région périombilicale. Presque tous sont porteurs d'ascaris. Il est bien rare qu'un traitement adéquat (Nématorazine, Pipérazine, etc...) ne mette pas fin à une partie de leurs maux.

2 % des cas se sont présentés comme des formes sévères surtout chez les enfants : ascaris par le nez et la bouche, troubles ventilatoires dyspnée etc... et des syndromes d'occlusion intestinale aigue.

Nous imputons aux ascaris 3 décès, les 3 par occlusion, dont

Nous avons retrouvé chez un enfant décédé d'occlusion de l'intestin grêle un paquet de 555 ascaris.

Il semble cependant que des traitements systématiques répétés finissent par débarrasser plus ou moins définitivement les patients de leurs hôtes.

Trichocéphales — 4492 — et Chilomastix — 2492 —

Ils sont retrouvés en grand nombre. Ils n'ont jamais présenté une pathologie sévère.

Nous n'avons pas traité les patients porteurs de ces parasites.

Signalons cependant quelques cas d'anémie notable chez des patients atteints de trichocéphales massivement (0,8 %).

Ankylostomes : 2659

Ils sont retrouvés très fréquemment et particulièrement chez les patients venant de la campagne, tant sur la Grande Terre qu'à la Tortue. Chez les citadins nous en avons retrouvé beaucoup moins. Ceci s'explique en partie par le fait que la majorité des gens des campagnes marchent pieds nus.

— rarement les malades étaient atteints massivement : 3 %.

— mais l'ankylostomiase a été la cause d'anémies ferriprives sévères : 30 % présentant un taux d'hémoglobine inférieur à 50 %. Après traitement et cure thérapeutique martiale, le taux d'hémoglobine remontait rapidement.

— Les enfants sont fréquemment porteurs (42 %) et présentent des anémies graves ; 52 % avaient un taux d'hémoglobine inférieur à 50 %.

— 62 % des enfants malnutris hospitalisés au centre de malnutrition étaient porteurs d'ankylostomes et d'ascaris. Il est bien évident que là n'est pas l'explication de leur état hypotrophique, comme le veut la croyance populaire. Mais nous pensons que l'association de ces deux parasites chez ces enfants ne peut qu'aggraver, et parfois fortement, un état carentiel.

— signalons également une petite remarque personnelle : 70 % des malades atteints d'ankylostomiase se plaignent de douleurs de la région sacro-lombaire.

Les thérapeutiques habituelles ; tétrachlore-éthylène, Anquilocine, etc. se sont révélées largement efficaces.

Amibes : 1126

Depuis 1965, nous différencions au laboratoire les diverses amibes :

E. histolytica	22 %
Kystes histolytica	30 %
E. coli	48 %

Seulement 2 % des malades atteints d'E. histolytica ont présenté des crises véritables de dysenterie ambienne nécessitant un traitement par l'émétine.

Les autres protozoaires sont beaucoup plus rares.

Anguillose ou strongyloïdose : 310

Nous avons bien distingué les larves strongyloïdes des ankylostomes.

Il est intéressant de noter qu'ils sont très souvent associés : 41 % des cas.

Ils ont rarement entraîné des troubles importants :

— 5 % des porteurs ont présenté des douleurs épigastriques violentes.

— pas de perforation intestinale

— petits troubles digestifs, diarrhées : 60 %

— anémies : 19 %

— troubles psychiques, neurasthénie : 23 %

Le traitement généralement employé : essence de chenopodium n'a été efficace que dans 46 % des cas, et après 2 cures.

Schistosoma haematobium : 2

Signalons 2 cas certains cette année de bilharziose urinaire, avec présence de nombreux S. haematobium.

Ceci est intéressant à noter, car il est coutumier de dire qu'en Haïti, la bilharziose n'existe pas !

PALUDISME

Ile de la Tortue : 292

au total 388

Grande Terre : 96

Sur ces 388 cas diagnostiqués seulement 25 % étaient certains après examens sanguins —

— sur ces 25 %, nous avons retrouvé :

Plasmodium falciparum 90 %
Plasmodium malariae 9 %
Plasmodium vivax 1 %

Il semble donc que le plasmodium falciparum soit de loin le plus fréquent.

Nous n'avons pas remarqué une endémicité particulière au cours des saisons ; durant toute l'année, nous en voyons quelques cas.

— 4 % des malades atteints ont dû être hospitalisés pour des fièvres graves.

Il est certain que 388 cas suspectés en plus de 5 ans sur plus de 22 000 consultants est dérisoire. Le travail du S.N.E.M. s'est révélé très efficace. Cependant nous voyons régulièrement 2 à 3 cas de paludisme chaque mois. Nous les avons traités avec succès par la Nivaquine.

TETANOS

De Novembre 1969 à Septembre 1970	11 mois
	20 cas
18 tétanos ombilicaux	8 décédés
	10 vivants
2 tétanos d'enfants plus grands	1 décédé
	1 vivant

0 tétanos d'adultes

Nous nous attacherons d'abord aux

1. Tétanos ombilicaux

Sur ces 18 tétanos, 1 seul venait de la Grande Terre.

Les 10 tétanos vivants sont suivis régulièrement tous les 15 jours ; jusqu'à présent, aucun ne présente de séquelle, leur courbe de poids et leur développement psycho-moteur sont satisfaisants.

Symptômes présentés lors de l'admission :

— 18 ne têtaient plus

— 15 avaient un trismus indéniable

— 13 convulsaient et avaient l'attitude classique en opisthotonos

— 10 avaient plus de 39° de fièvre

— 1 convulsait, mais sans raideur et sans trismus.

Nous pratiquâmes une ponction lombaire qui nous donna un liquide céphalo-rachidien normal. Il était apyrétique et nous pensâmes d'abord à une hypocalcémie. Le trismus devait apparaître le lendemain.

— les 10 étaient nés à la maison.

— dans 9 cas, l'accouchement avait été fait par la « Femme sage » du coin !

— dans 9 autres cas, par les voisins ou la famille.

Le cordon ombilical avait été coupé :

— 9 avec une lame Gillette « propre »

— 7 avec un couteau ou des ciseaux.

— 2 avec des cailloux

— aucun n'a nettoyé le cordon ombilical avec de l'alcool

— 8 ont posé sur le cordon les « mixtures habituelles » : muscade râpée, feuilles, toile d'araignée, noir de fumée, cendre, etc...

— 10 avaient posé sur le cordon directement un linge «propre».

— les 18 avaient à l'arrivée un ombilic infecté.

Nous remarquons que ceux qui ont vécu sont ceux qui ont été admis le plus tôt (6 à 8 jours) ;

que ceux qui sont décédés avaient un poids inférieur en général aux autres.

8, parmi les 10 vivants, présentaient à l'entrée une température inférieure à 38,5°, alors que les 8 décédés avaient plus de 39° à

l'entrée. Ils ont tous, par ailleurs, présenté des clochers thermiques par la suite, clochers anarchiques, entre 41° et 35°.

1 enfant a présenté une complication tardive. Cet enfant présentait un trismus à l'entrée, ne têtait plus et était raide. Il était fébrile et convulsait. Nous l'avons, bien entendu, traité comme un tétanos.

Il quitte l'hôpital le 23ème jour après son admission, prend du poids, tête bien et ne convulse plus. Périmètre crânien normal.

Il revient 12 jours après, porteur d'une importante hydrocéphalie, en très mauvais état général. Le liquide de ponction lombaire et de ponction des 2 ventricules cérébraux est sanglant et très purulent.

L'enfant est aussitôt mis sous traitement antibiotique à large spectre et grosses doses, par voie intraveineuse et locale (injections dans les ventricules).

Il est décédé au 42ème jour.

Cet enfant avait reçu comme tous les tétanos, durant 15 jours, dès l'admission, des doses importantes de pénicilline et de streptomycine.

S'agissait-il au départ d'une méningo-encéphalite ou d'une hémorragie méningée surinfectée ? N'ayant pas pratiqué la ponction lombaire à l'entrée, nous ne saurions le dire.

Il est remarquable cependant que cet enfant ait présenté à l'entrée un tableau de tétanos typique, et qu'il se soit amélioré sous le traitement antitétanique.

Nous pensons qu'il s'agissait peut-être d'une méningite surajoutée ou survenue plus tard.

Sur le plan thérapeutique :

le traitement standard a été : à l'arrivée

— désinfection de la plaie ombilicale

— sérum antitétanique, 30 000 Unités en plusieurs injections, à doses progressives pour éviter les chocs. (nous n'avons jamais eu de choc).

— vaccin antitétanique (anatoxal) 1ère injection à l'arrivée ; 2ème injection 5 jours après.

— perfusion intraveineuse (15 cas) par voie épicrânienne, de sérum glucosé, salé, bicarbonaté alternativement (150 cc de liquide par kg de poids et par jour les premiers jours.)

— toutes les 3 heures nous injections par voie intraveineuse 2 cc du mélange suivant :

1 ampoule de Valium (10 mg), ancienne présentation
1 ampoule de Largactil (25 mg)
1 ampoule de Phénergan (50 mg)

Nous ajoutions la quantité de sérum physiologique suffisante pour arriver à 20 cc au total.

Injecté lentement, ce cocktail n'a jamais provoqué d'apnée. Si l'enfant restait spastique ou convulsait malgré cela, nous injections 1 cc de plus à la demande. Au contraire, lorsque les crises convulsives s'espaçaient ou disparaissaient, nous ne faisions l'injection que toutes les 4 heures, pour prendre le relais par la voie intra-musculaire ensuite aux mêmes doses et au même rythme.

— 1 fois nous avons utilisé l'association Nembutal-Valim, (diluée au 10ème) et injectée : 1 cc du mélange. Cette association s'est révélée efficace alors que le cocktail Valium-Largactil-Phénergan n'avait pas donné de résultat.

— chaque enfant recevait en plus, matin et soir, 2 cg de Gardénal intramusculaire

— nous n'avons jamais fait de lavement au chloral

Les enfants recevaient également 100000 Unités par Kg de poids et par jour de Pénicilline, par voie intraveineuse, puis intramusculaire et 5 cg/Kg de streptomycine par voie intramusculaire durant 15 jours.

En général, il y avait une amélioration nette au 2ème jour (8 cas). Nous mettions en place une sonde gastrique à demeure qui permettait de commencer à nourrir l'enfant au lait de mère

uniquement et de diminuer, puis de supprimer l'apport liquidien intraveineux.

Après l'arrêt des perfusions, le cocktail décontracturant était injecté par voie intraveineuse (injections dans les sinus veineux cérébraux) ou intramusculaire.

Chaque enfant recevait aussi du calcium (gluconate i.v.), puis per os durant 15 jours.

La majorité des enfants ont commencé à têter correctement vers le 12ème jour suivant l'admission.

Bien entendu ils ont tous été hospitalisés dans une salle noire, à l'abri du bruit et de la lumière et nous évitions le plus possible les manipulations.

Quelques-uns ont été mis sous oxygène avec sonde nasale ou tente.

Nous en avons aspiré aussi quelques-uns, mais l'aspirateur déclenchant fréquemment des crises, nous avons préféré arrêter.

Nous n'en avons intubé, ni trachéotomisé aucun.

Après leur sortie, les enfants ont tous reçu du Gardénal, de la vitamine D. et du Calcium durant 1 mois.

Ces 20 cas de tétanos nous incitent aux remarques suivantes ;

1) trop peu de gens sont systématiquement vaccinés. Cependant nous vaccinons actuellement toutes les femmes enceintes passant à la maternité.

2) sur plus de 2000 accouchements, nous n'avons jamais eu un seul cas de tétanos à la maternité depuis 12 ans.

3) nous mettons l'accent depuis quelques années sur l'hygiène de l'accouchement par

— des leçons faites aux femmes enceintes lors des consultations prénatales,

— des colloques dans l'hôpital et dans les églises à ce sujet,

— des affiches,

— lors de nos visites dans les villages, nous avons réuni toutes les femmes enceintes et les « femmes sages », et delà à plusieurs reprises,

— enfin, toutes les femmes enceintes passant à la maternité reçoivent un petit paquet contenant une lame Gilette stérile, un fil pour la ligature et deux gazes stériles.

Beaucoup de femmes qui viennent d'accoucher envoient l'enfant et le placenta ensemble à l'hôpital dès la naissance pour y faire couper le cordon. Il semble donc que peu à peu les mères réalisent les bienfaits de l'hygiène et font un effort dans ce sens.

Par ailleurs, le nombre des femmes accouchant à la maternité est chaque année plus important.

MALNUTRITION

Nous ne serons pas originaux en disant que la sous-alimentation générale, la carence en protéines et l'apport calorique journalier très insuffisant sont la cause dramatique de presque toutes les pathologies précitées, tout cela s'intégrant dans le cadre général du sous-développement.

Nous nous attacherons ici spécialement au

syndrome pluricarentiel infantile.

En effet à l'hôpital des Palmistes les causes des décès en pédiatrie les plus fréquentes ont été de 1965 à septembre 1970 :

1) Malnutrition
2) Tétanos
3) Gastro-entérites
4) Autres maladies infectieuses (infections respiratoires, etc.)

A première vue, à l'Ile de la Tortue, les malnutris observés semblent être surtout des enfants carencés en calories et en protéines ; plus rarement en vitamines et en minéraux.

Il est diticile d'étiqueter de façon rigide ces malnutris « kwiashiorkor », toutes les sortes de malnutritions se présentent et de façon différente, même dans la même famille.

En tout cas, ces enfants présentent un retard statural et pondéral important, sauf dans les cas avec oedème où il est difficile d'interpréter le poids.

Les états carentiels surviennent en général après la première année, c'est à dire après le sevrage, la mère étant souvent enceinte à nouveau. Il en résulte pour l'enfant une carence nutritionelle et affective. Par ailleurs, il est exposé aux agressions du milieu extérieur, terre, eaux et aliments souillés, infections, etc.

Sur le total des malnutris qui ont été hospitalisés de 1965 à septembre 1970, soit 340 :

— 20 % d'œdèmes importants
— 50 % présentant des œdèmes modérés
— 30 % pas d'œdèmes

Nous ne signalons pratiquement pas de cas d'avitaminoses A. (pas de xérophtalmie).

Par contre, il semble que les avitaminoses B, plus spécifiquement pour les vitamines PP et B2 soient fréquentes : en effet, plus de 73 % des enfants malnutris présentent des troubles trophiques et surtout cutanés.

Nous avons diagnostiqué quelques rares avitaminoses C— (scorbut). (douleurs osseuses, radiographies démonstratives).

Enfin les cas de rachitisme (avitaminose D sont assez fréquents (10 %).

Nous rappelons que ces enfants étaient presque tous anémiés (50 %) et porteurs d'ascaris et d'ankylostomes (62 %).

Sur le plan thérapeutique, un régime fortement calorique et correctement équilibré sur le plan protidique, associé à des multivitamines, a entraîné en général une amélioration rapide.

Cependant ces syndromes pluricarentiels ont été la cause principale des décès en pédiatrie, ces décès étant d'ailleurs souvent

précipités par des maladies intercurrentes : pneumopathies, coqueluches, rougeoles, etc.

Nous avons vu revenir souvent malheureusement, après 3 ou 6 mois, des enfants de nouveau carencés et qui avaient quitté l'hôpital en bon état.

Aussi faut-il poser le problème dans le contexte social, économique et éducatif, à savoir : augmentation du niveau de vie, apprentissage chez les mères de famille d'un régime suffisant sur le plan calorique et protéinique qui puisse être réalisé à peu de frais et avec les produits locaux.

Cela nécessite une organisation difficile visant à informer et à éduquer toute une population et à l'aider afin qu'elle puisse résoudre elle-même ce gros problème : se nourrir assez et se nourrir bien.

Mais ce problème s'inscrit dans l'immense cadre du « sous développement » et nombreux sont les facteurs qui interfèrent et doivent être améliorés pour mettre fin à ce cercle vicieux.

Si nous terminons ce rapport par la malnutrition, c'est volontairement. En effet, il résulte de ce petit regard sur la pathologie de la Tortue au cours des six dernières années 2 remarques essentielles :

1) La pathologie à l'Ile de la Tortue n'est pas précisément une pathologie tropicale ;

2) La pathologie à l'Ile de la Tortue résulte en général du sous-développement.

Pour illustrer cela, prenons par ordre d'importance les principaux diagnostics posés aux consultations, puis chez les malades hospitalisés, adultes et enfants. Nous voyons que la malnutrition et le sous-développement peuvent les expliquer presque tous.

Malades des consultations

adultes

1) troubles digestifs : parasitoses
gastrites
typhoïdes
gastro-entérites
2) affections dermatologiques : gale, exzéma, etc.
3) infections respiratoires : bronchites, pneumonies, grippes
4) tuberculose
5) maladies vénériennes
6) maladies gynécologiques
7) malaria

enfants

1) affections dermatologiques
2) infections respiratoires, O. R. L.
3) parasitoses intestinales
4) gastro-entérites
5) état de malnutrition
6) primo-infection tuberculeuse

Malades hospitalisés

adultes

1) maladies infectieuses : typhoïde, etc.
2) tuberculose
3) affections dermatologiques
4) infections respiratoires
5) gynécologie

enfants

1) malnutrition
2) infections respiratoires, O. R. L.
3) gastro-entérites

4) tétanos ombilical
5) affections dermatologiques
6) primo-infection tuberculeuse

Les grands facteurs du sous-développement et par là-même de la malnutrition à l'Ile de la Tortue sont à notre avis :

1) taux du niveau de vie moyen trop bas
2) les structures sociales mal adaptées
3) la trop forte natalité et la surpopulation
4) le manque d'esprit communautaire
5) le manque d'eau
6) l'agriculture insuffisamment développée
7) l'aspect géographique (relief accidenté)
8) l'insularisme (difficultés des communications)
9) l'analphabétisme
10) l'influence de certaines croyances et coutumes souvent néfastes (Vodou, Bocors)
11) la fuite importante des travailleurs jeunes aux Bahamas (Nassau)
12) l'absence d'industrie (artisanat, tourisme, pêche)
13) une organisation sanitaire insuffisante
14) (1 hôpital, 2 dispensaires seulement, 2 médecins pour plus de 20000 habitants.)

L'AMERIQUE LATINE RISQUE-T-ELLE DE DEVENIR SURPEUPLEE ?

Denis LAMBERT

Professeur à la Faculté de Droit de Lyon

La crainte du surpeuplement a plus souvent hanté les pays riches ou en voie de s'enrichir que les pays pauvres, parce que les premiers risquaient de perdre des avantages acquis et de connaître à nouveau la famine et les épidémies alors que les seconds se résignaient aux harmonies naturelles et espéraient accéder un jour à la puissance par leur potentiel humain. Jusqu'au milieu du 18ème siècle, les mouvements naturels de la natalité et de la mortalité n'étaient pas contrariés, aussi les guerres, les épidémies ou les famines épongeaient périodiquement le surplus de population, qui pouvait accompagner un accroissement naturel trop rapide. Ainsi la France de l'Ancien Régime et du Premier Empire, faiblement industrialisée, pouvait-elle fonder sa puissance militaire sur une importante population, tandis que l'Angleterre, renonçant à l'agriculture pour l'industrie, redoutait les inconvénients d'une population trop dense. Au fur et à mesure que l'Europe s'industrialisait et s'enrichissait, les réflexes malthusiens se renforçaient, plus particulièrement pendant la crise de maturité économique de l'entre-deux-guerres.

Les motivations n'ont guère changé de nos jours, car la crainte du surpeuplement reste étrangère aux pays non développés. Les pays riches ont maîtrisé les tendances de la mortalité et de la natalité, de telle sorte que l'accroissement naturel de leur population dans les pays les plus fortement peuplés reste inférieur à 1% par an. Or ce sont ces mêmes pays qui mettent en garde les pays pauvres contre le danger du surpeuplement. Les campagnes des organisations internationales et des pays industriels, prêteurs de capitaux en faveur d'un contrôle des naissances dans les pays sous-développés, sont parfois considérées, dans ces mêmes pays, comme l'expression déguisée de préoccupations néo-colo-

niales. A l'inverse, l'optimisme démographique de l'idéologie marxiste (**« il y a de la place pour tous au banquet de la nature »**) fournit aux responsables des pays sous-industrialisés des arguments supplémentaires à l'appui de l'idée selon laquelle l'atout principal des nations prolétaires est l'importance de leur population. En effet, si l'accroissement démographique incontrôlé devait absorber durablement l'augmentation de la production dans le tiers-monde, l'écart croissant entre pays riches et pauvres serait contraire aux intérêts à long terme des pays industriels. D'abord, sur le plan du commerce international et des intérêts mercantiles, une augmentation sensible des revenus dans les pays pauvres permettrait aux pays riches de leur vendre davantage de biens et services. Ensuite, sur le plan de l'équilibre politique mondial, le partage de l'hégémonie entre les Etats-Unis et l'URSS ne peut se maintenir que dans la mesure où la paupérisation croissante ne conduit pas de nouveaux états à se rassembler autour de la Chine, qui entend exploiter la force révolutionnaire explosive des pays pauvres. A plus court terme, cependant, l'intérêt matériel des pays riches n'est pas nécessairement le même, car les pays à forte croissance démographique, qui subissent une crise économique et une interruption de croissance, sont contraints, davantage encore, de recourir à l'aide des pays industriels. La nature de l'aide fournie n'a plus la même portée : ce sont les livraisons de surplus agricoles, les opérations de sauvetage monétaire. Ces secours permettent à un pays d'éviter la famine ou la faillite monétaire et non de produire mieux ou d'assainir le budget. Dans le pays assisté, une diminution du taux d'accroissement naturel ne saurait suffire à créer les conditions favorables au décollage **(take-off)** si de nouveaux protectorats évitent à ce pays les servitudes de l'accumulation et de l'épargne. Mais à long terme, dans tous les pays pauvres, qui n'ont pas la chance ou le désir de recevoir une assistance extérieure massive, il ne semble pas qu'une stratégie cohérente du développement économique soit susceptible de provoquer un **décollage** authentique et complet, tant que subsistent les tendances démographiques actuelles : un taux de mortalité de 15 à 20°/oo et un taux de natalité de 40 à 50°/oo.

En Europe, la crainte du surpeuplement a été surmontée dans les pays prospères depuis qu'ils ont maîtrisé les techniques de la production à grande échelle et atteint le stade de la consommation de masse. Les densités géographiques très élevées de la Hollande ne sont pas un indice de surpeuplement, en raison du niveau de productivité atteint dans ce pays, alors que les densités, pourtant plus faibles, de la Sicile sont un indice plus valable de la pression de la population par rapport aux ressources disponibles. Dans ses entreprises coloniales, l'Europe s'était rapidement heurtée en Asie à des régions très fortement peuplées, alors qu'en Afrique et en Amérique elle devait découvrir de vastes espaces inoccupés. Dès lors, l'illustration des dangers du surpeuplement restera pour l'homme blanc, la fourmilière asiatique : les 700 millions de Chinois, les 500 millions d'Indiens ou les 100 millions d'Indonésiens. A l'opposé, l'Afrique et l'Amérique continuent de représenter une illustration du sous-peuplement, ce seraient de vastes espaces vierges où les densités moyennes ne dépassent pas 5 à 6 habitants au kilomètre carré. Ce que l'on oublie c'est que les régions situées sur les voies de communications, présentant un degré d'habitabilité suffisant, en l'état des techniques, sont actuellement occupées et très fortement peuplées.

L'idée-force suivant laquelle le continent américain, au sud du Rio Grande, constitue l'une des grandes zones mondiales sous-peuplées provient de l'attachement au concept de densité géographique. En 1960, la densité brute en Amérique Latine atteint 11,6 habitants au kilomètre carré, alors que la densité mondiale est de 23 et la densité de l'Asie de 63.

Les régions de plus forte densité dans le monde sont les régions les plus anciennement peuplées : Europe, Egypte, Inde ou Asie du Sud, tandis que les régions de population clairsemée, sont des zones de peuplement récent qui furent très inégalement irriguées par les courants d'immigration du 19e siècle.

Le calcul de la densité à l'échelle d'un continent, ne peut présenter qu'une signification très réduite. En effet la carte des densités de peuplement, en Afrique, en Asie ou en Amérique montre que la répartition de la population sur le territoire est

très inégale. En Asie, la densité moyenne de l'Asie du Sud-Est ne dépasse pas 30 h/km², mais elle dépasse 100 dans l'Asie du Sud, 200 au Japon. De même en Amérique, la répartition du peuplement relativement équilibrée sur le plan géographique en Amérique du Nord ne l'est plus au sud du Rio Grande, car l'appropriation des terres a précédé la mise en valeur et empêché tout aménagement rationnel du territoire. Dans les Antilles, la densité dépasse 70 h/km², dans l'Amérique du Sud tropicale, elle ne dépasse pas 7 h/km². Mais surtout les deux tiers de la superficie restent pratiquement inhabités, dans les régions amazoniennes et andines, parce que ces régions ne peuvent abriter que quelques ilôts de peuplement, isolés par les transports de la vie nationale. La majeure partie de la population est concentrée sur une fraction réduite du territoire. La population urbaine représente la moitié de la population de l'Amérique Latine, soit près de 120 millions d'habitants, qui vivent surtout dans de grandes villes. L'autre moitié de la population vit également, en majeure partie, dans les régions agricoles les plus anciennement peuplées, si bien que l'on retrouve des densités rurales, souvent très élevées, notamment sur les zones côtières, sur les hauts plateaux andins ou dans les régions alluviales. Par conséquent à côté de l'Amérique sous-occupée, économiquement et socialement éloignée de la vie moderne, nous trouvons une zone de très fort peuplement où la densité dépasse, en moyenne, 100 h/km². Cette région correspond à l'Amérique utile, celle des grandes régions agricoles et industrielles. Le déséquilibre de la répartition territoriale du peuplement est appelé dans l'avenir à se renforcer.

La notion de surpeuplement relatif surgit en réalité aussi bien dans les régions de forte densité que dans les régions de faible densité. Dans les zones de forte densité, l'excès de la population par rapport aux ressources disponibles provient du fait que le taux d'accroissement de la productivité du travail et du capital ne suffit pas pour faire face à la progression de la demande. Dans les zones de faible densité, la production n'est que faiblement commercialisée et tout accroissement de la population tend à susciter une diminution des ressources disponibles, compte tenu de l'insuffisance du progrès technique agricole.

La première phase de la révolution démographique, à savoir la baisse de la mortalité, consécutive aux progrès de l'hygiène et de la médecine, s'est développée dès l'entre-deux-guerres dans les pays de la zone tempérée, mais elle ne s'est généralisée qu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale. En quelques années, le taux de mortalité générale et le taux de mortalité infantile a diminué de telle sorte qu'il rejoint souvent le niveau des pays de l'Europe de l'Ouest. La baisse de la mortalité s'est produite non seulement dans des pays d'immigration européenne comme l'Argentine et l'Uruguay, mais dans des pays à forte population autochtone d'économie dualiste, tels que le Vénézuéla ou le Mexique. Cette évolution est à peine entamée dans l'Amérique Andine et la zone tropicale où les taux de mortalité générale dépassent encore aujourd'hui 20 °/oo. La deuxième phase de la révolution démographique, à savoir la baisse du taux de natalité, ne s'est guère produite qu'en Argentine et en Uruguay. Le taux de natalité atteint le plus souvent 45 à 50 °/oo, si bien que l'accroissement naturel de la population sur le continent latino-américain a atteint, au cours des dix dernières années, un rythme de 29 °/oo, soit un doublement de population tous les quarts de siècle.

A supposer que l'Amérique Latine soit actuellement sous-occupée avec plus de 250 millions d'habitants, ce qui est déjà contestable compte tenu des ressources actuellement disponibles, peut-on estimer que cette région du monde pourra fournir des ressources suffisantes en 1980 à 365 millions d'habitants et en l'an 2000 à 700 ou 760 millions d'habitants ? (1)

Pour éclairer ce problème il est nécessaire de confronter les prévisions démographiques et les prévisions économiques ; les secondes sont évidemment beaucoup plus aléatoires que les premières. L'analyse démographique permet de construire, sur la base des comportements dominants (lois de mortalité et de fécon-

---

(1) Les nouvelles prévisions démographiques de l'O.N.U. pour la fin du siècle et présentées au Congrès Mondial de la Population à Belgrade en 1965, à partir d'estimations de population pour 1965 sont beaucoup plus élevées que les hypothèses de 1950/55 ; La population mondiale pourrait atteindre en l'An 2.000, 7.410 millions de personnes, celle de l'Amérique Latine 756 millions. celle de l'Afrique 860 millions et l'Asie 4.401 millions (soit plus de six Amériques Latines).

dité, composition par âge, taux de reproduction etc...) des hypothèses (qui permettent de réduire fortement l'écart entre les différents taux d'accroissement prévisionnels. Jusqu'à présent, on avait sous-estimé la progression de la population en Amérique Latine et il a été nécessaire, à plusieurs reprises de réévaluer les hypothèses fortes des instituts de recherches démographiques nationaux ou internationaux Il est fort possible que l'extrapolation des tendances démographiques 1955-65 puisse à son tour engendrer des erreurs par excès et que l'hypothèse d'une baisse de la fécondité se produise avant 1975. Cependant on peut prévoir que la baisse de la mortalité, notamment infantile, peut contribuer à relever le taux d'accroissement naturel et compenser l'effet d'une chute éventuelle de la natalité.

Les prévisions économiques, à la différence des prévisions démographiques, restent très aléatoires dans les pays à statistiques incomplètes et les économies peu industrialisées, encore dominées par des fluctuations cycliques et par la conjoncture extérieure. L'histoire économique récente de l'Amérique Latine permet cependant de fixer quelques limites aux prévisions de croissance. A l'échelle du continent, il est peu probable que le taux de croissance à long terme de la production puisse dépasser 5% par an (ce qui correspond au rythme des années de prospérité d'après guerre, 1945-55), soit une augmentation de 2% du produit par tête. Le produit par tête atteignant de nos jours environ 400 dollars actuels, pourrait alors doubler en 35 ans et atteindre 800 dollars en l'an 2000. Par contre, si l'on interprète l'interruption de croissance des années soixante comme l'indice d'un blocage du développement, on pourrait craindre que la croissance à long terme ne soit beaucoup plus faible et irrégulière. Cependant, à moins d'une crise prolongée de l'économie mondiale, il est peu probable que le taux de croissance du produit global soit inférieur à 3% par an : dans ce cas le produit par tête n'augmenterait pas. Il est possible, par contre, qu'un conflit international puisse engendrer une hausse des cours de matières premières, accroître l'effet favorable des termes de l'échange et hâter l'industrialisation d'économies aujourd'hui déprimées. A

l'échelle d'une nation, l'aléa des prévisions est beaucoup plus important, car la loi des grands nombres ne vient plus compenser les erreurs par excès ou par défaut. Or il est évident que l'avenir des pays les plus peuplés, tels que le Brésil et le Mexique, sera décisif pour le continent. Si les transformations économiques et sociales de ces deux pays se poursuivent, sans interruption et sans blocage de croissance, pendant une génération, les symptômes de retard disparaîtront et l'accroissement des ressources permettra d'éduquer et de former une population deux fois plus importante qu'aujourd'hui et surtout d'assurer un niveau de vie décent à cette population.(1)

En bref, si nous considérons la répartition actuelle du peuplement en Amérique Latine et la répartition des richesses sur ce continent et si nous évaluons le risque de surpeuplement pour la prochaine génération, il sera utile de procéder en trois étapes.

— D'abord, l'accroissement prévisible de la population risque t-il de provoquer une augmentation sensible de la densité brute : le Mexique ou le Brésil, avec leurs grands espaces vierges, pourraient-ils connaître les fortes densités de l'Amérique Centrale ou des Caraïbes ?

— En second lieu, si nous abandonnons les aspects purement quantitatifs de l'expansion démographique, quels seront les effets des changements de structure démographique (transformation de la pyramide des âges, exode rural) sur la densité économique ?

---

(1) Pour une analyse plus détaillée du rôle que pourrait jouer une expansion démographique incontrôlée dans le blocage de la croissance économique en Amérique Latine, nous renvoyons le lecteur à trois articles, qui traduisent l'évolution de nos recherches depuis quelques années :

— « les inflations sud-américaines : inflation de croissance et inflation de sous-développement » Imprimerie Nationale — Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine Paris 1959.

— « Le coût de l'urbanisation tertiaire » communication au colloque de Toulouse sur les capitales en Amériquie Latine » (in Caravelle 1964).

— « l'urbanisation accélérée de l'Amérique Latine et la formation d'un secteur tertiaire refuge » cf CIVILISATIONS (Incindi Bruxelles) 1965 n° 2 et 3 et 1966 n° I.

— « Les faux décollages et l'Amérique Latine » à paraitre in Tiers Monde - P.U.F. 1967, dans le deuxième numéro spécial consacré aux blocages de croissance.

— Enfin, le décalage entre le taux d'accroissement de la population et de taux de croissance économique ne risque-t-il pas de rendre plus coûteux l'effort de développement économique et de laisser subsister une pression croissante de la population sur les ressources ?

Le danger d'un accroissement décisif des densités brutes semble éloigné.

L'augmentation générale de la densité de peuplement en Amérique Latine ne peut se produire que dans un avenir relativement éloigné. Cependant, l'évolution démographique, depuis la seconde guerre mondiale montre que la croissance de la population est beaucoup plus rapide dans les régions de peuplement récent, celles de l'Afrique et l'Amérique, que dans les régions de peuplement ancien, telles que l'Europe et l'Asie. Dans une génération, c'est bien dans les régions de fortes densités actuelles que la densité brute de peuplement sera la plus forte : selon les prévisions de l'ONU, en hypothèse forte, la densité entre 1950 et l'an 2000 passerait de 225 h/km² à 427 au Japon, de 91 à 280 en Asie du Sud. Mais, dans ces régions de fortes densités les taux d'accroissement annuels des pays pauvres dépassent rarement 2%, tandis que dans les pays pauvres de faible densité de l'Afrique et de l'Amérique, le rythme de peuplement sera beaucoup plus rapide (en moyenne de 2,5% à 3,5% par an), si bien que la tendance peut se renverser en quelques générations.

En Amérique Latine, la densité moyenne est de 11,6 habitants au kilomètre carré (1960), elle pourrait atteindre 40 en l'an 2000, ce qui semble faible au regard des densités asiatiques. On pourrait prouver par l'absurde que la densité brute de l'Amérique Latine dépasserait dans trois siècles celle de l'Asie, par une extrapolation des taux de croissance (la population de l'Asie augmentant de 2,1% par an serait multipliée par 10 en 110 ans et celle de l'Amérique Latine augmentant de 2,9 % par an décuplerait plus vite, en 81 ans). Mais surtout, à côté de l'Amérique tropicale et tempérée de faible densité, l'Amérique Centrale et surtout les Antilles ont déjà de fortes densités. Or, à la différence

des régions de peuplement plus anciennes, la croissanse de la population est aussi rapide que dans les zones sous-occupées : la densité de l'Amérique Centrale par exemple quadruplerait en 50 ans pour atteindre 66 h/km² en l'an 2000, celle de la zone caraïbe atteindrait en moyenne 225 h/km² (la densité actuelle du Japon) Les prévisions rectifiées de la CEPAL en 1965 laissaient ainsi prévoir dans les îles les plus peuplées des Caraïbes : Cuba, Haïti ou Saint Domingue une explosion démographique aussi rapide que dans les Andes : la République Dominicaine en 1925 n'atteignait guère que la moitié de la population de Haïti, en 1960 les 3/4 et en 1980 la première moitié de l'île dépasserait 6 millions d'habitants tandis que Haïti atteindrait 6,9 Millions. Or, la mortalité reste encore très élevée et il est prévisible que de nouveaux progrès médicaux entraîneront une augmentation encore plus rapide de l'accroissement naturel.

Est-ce à dire que l'accroissement de la population ne posera pas de problèmes d'espace vital en Colombie, dans le Nord-Est brésilien ou même sur les territoires arides inoccupés du Chaco et de la Patagonie ? Il existe d'abord de très fortes densités rurales dans les régions d'agriculture pauvre (zones andines, nord-est brésilien), qui sont actuellement d'importants foyers d'exode rural. En l'état actuel des régimes agraires et des méthodes de mise en valeur, compte tenu de la faible qualification de la main d'œuvre, les densités rurales actuelles représentent déjà aujourd'hui, une limite de peuplement et l'exode de chômeurs en est l'illustration. Bien plus, les déséquilibres régionaux sont très accentués et les densités sont dans les régions développées et aménagées souvent supérieures à 100 h/km². Compte tenu des migrations régionales, il est prévisible que dans 35 ans ces densités auront doublé ou triplé. C'est ainsi que le Brésil aura une densité nationale qui restera faible, mais la majorité du surcroit de population, se concentrant dans les régions développées, vivra dans des zones de population aussi denses que l'Europe actuelle.

Les transformations des structures démographiques et l'augmentation de la densité par rapport aux ressources économiques.

Les transformations qualitatives de la population risquent

d'accentuer davantage la rareté des ressources disponibles que les incidences purement quantitatives de l'accroissement du nombre d'individus.

La composition par âge dans les économies d'Amérique Latine, à l'exception des pays d'immigration européenne, est caractérisée par l'importance de la population jeune à la charge de la population active. On pourrait logiquement espérer que ces pyramides des âges très écrasées soient progressivement épaissies par l'entrée dans les classes d'âge actives des jeunes nés depuis la guerre. Cependant ces transformations sont très longues et, pendant une longue période, une population jeune continue de rajeunir, même quand l'espérance de vie à la naissance s'accroit, du fait que l'entrée en période de fécondité des jeunes générations vient chaque année accroître le nombre des naissances. Bien plus la diminution de la mortalité infantile permet de maintenir en vie des générations plus nombreuses dans le groupe d'âge de 0 à 5 ans. Les classes d'âge actives s'accroîtront moins vite que les classes d'âge inactives, par conséquent le nombre des consommateurs s'accroît plus vite que les effectifs de producteurs. Bien plus, un écart considérable existe entre l'effectif des classes d'âge actives, susceptibles d'occuper un emploi, et l'effectif de la population effectivement employée, du fait de l'étendue du chômage total et partiel.

L'augmentation du taux d'urbanisation et les transferts professionnels qui accompagnent le phénomène urbain contribuent également à renforcer le déséquilibre entre les ressources et la population.

L'exode rural en Amérique Latine a atteint, au cours des dernières décennies, une ampleur très supérieure à ce que l'on a pu observer au cours de l'histoire de la population européenne. La révolution démographique semble jouer un rôle beaucoup plus important dans la progression du mouvement d'urbanisation que les transformations économiques ou sociales. Jadis la pression démographique, au moment du décollage, avait certes alimenté les mouvements d'exode vers les villes, plus particulièrement au

cours des crises économiques de l'agriculture, pour former l'armée de réserve des industries urbaines. Cependant les industries du dix-neuvième siècle utilisaient des méthodes permettant d'absorber les migrants ruraux, dépourvus de qualification, plus rapidement que l'industrie moderne. En Amérique Latine, les facteurs de répulsion hors du monde rural sont devenus plus intenses du fait que la baisse de la mortalité permet à un plus grand nombre d'individus de survivre, tandis que le coefficient d'absorption de la main-d'œuvre dans les activités urbaines directement productives est moins élevé que jadis. Les chômeurs totaux potentiels que les villes ne parviennent pas à employer restent très nombreux et les chômeurs partiels sont plus nombreux encore, parce que l'administration et les activités de service peu qualifiées offrent des occasions intermittentes de travail plus importantes que l'industrie. De nombreuses économies dualistes, faiblement urbanisées avant guerre, connaissent aujourd'hui un taux d'urbanisation comparable à celui des économies hautement urbanisées de l'Europe. Toutefois il est évident que le niveau de productivité moyen du Vénézuéla ou de la Colombie ne permet pas, comme en France ou en Allemagne, d'affronter les coûts croissants de la congestion urbaine et de dégager des forces de production susceptibles de satisfaire la demande des grandes agglomérations. En Amérique Latine, le maintien des tendances actuelles du mouvement d'urbanisation permet de prévoir que dans quinze années près des deux tiers de la population résidera dans les zones urbaines. L'accroissement de la densité relative dans les régions urbanisées est appelé dans un proche avenir à modifier les attitudes dominantes à l'égard du problème démographique, dans des pays que l'on croit encore sous-occupés.

Ce n'est pas tant l'ampleur du mouvement d'exode rural que l'orientation socio-professionnelle des migrants ruraux qui tend à renforcer la pression de la population sur les ressources disponibles. En effet, le coefficient d'absorption de main-d'œuvre des activités directement productives et des services à forte valeur ajoutée reste très faible, tandis que les activités indirectes de production et les services à faible qualification absorbent la majeure

partie de ceux qui recherchent un emploi. La structure professionnelle des sociétés industrielles parvenues au stade de la consommation de masse est certes dominée par une population urbaine essentiellement tertiaire, mais ces transferts furent la conséquence de progrès techniques qui ont permis d'élever la productivité dans les activités directes et de dégager des surplus de production. Au stade du prédécollage et du décollage, la pénurie reste la règle et l'abondance n'est connue que d'une minorité. Aussi l'exode vers les artivités tertiaires urbaines n'est pas l'effet d'un chômage technologique de l'agriculture ei l'industrie mais l'indice d'une émigration de misère vers les professions qui qui exigent le moins de qualification.

La prolifération des emplois de services a des répercussions profondes sur la densité économique. Les niveaux de vie urbains sont en moyenne trois à quatre fois plus élevés que les niveaux ruraux, mais la répartition des revenus entre la bourgeoisie, la classe moyenne et le prolétariat des employés et des ouvriers est d'autant plus inégale que la structure des emplois est plus improductive. D'un côté la population marginale des grandes capitales tertiaires, habitant les zones de taudis et affectée par un chômage prépondérant, participe faiblement à l'accroissement du produit national et de la dépense. D'un autre côté, la population intégrée à la vie moderne des villes est surtout employée dans les activités de services. Or, si nous considérons que le revenu moyen au Brésil correspond à l'équivalent de 300 dollars, mais que dans les grandes villes — à Rio ou à Saint Paul — le revenu moyen est 2,5 fois plus élevé, on contatera que la densité par rapport au revenu est cependant plus élevée. En effet, pour l'ensemble du Brésil la densité brute ne dépasse pas 9 h/km² tandis que par rapport au revenu moyen la densité est plus élevée : 33 habitants se partagent $ 10.000 de revenu. Dans les zones rurales de faible densité du centre brésilien la densité est très faible (1 à 5 h/km²), tandis que la densité par rapport au revenu est plus élevée que la moyenne nationale : pour un revenu moyen de $ 100, la densité économique sera de 100 habitants pour $ 10.000. Enfin dans les grandes zones d'agglomération urbaine on trouve à la fois une très

forte densité brute de l'ordre de 200 h/km² et pour une population marginale croissante une densité économique aussi élevée que dans les zones rurales, soit 50 à 100 habitants pour $ 10.000 de revenus.

Il est évident que l'élévation de la densité brute de peuplement dans les zones urbanisées ne peut constituer un facteur favorable au développement économique et au progrès social que dans la mesure où le taux d'intégration de la population urbaine et suburbaine à la vie moderne est plus rapide que le taux d'accroissement de la population marginale. A défaut, l'augmentation du taux d'urbanisation masque une reconstitution du secteur traditionnel à l'intérieur du secteur évolué ; les causes de blocage se reconstituent : faible productivité, engendrant de faibles surplus, et de faibles revenus, qui à leur tour maintiennent l'étroitesse du marché, l'insuffisance de l'épargne et du coefficient de capital. La densité du peuplement par rapport aux revenus disponibles et aux ressources aménagées risque alors de s'accroître en même temps que la densité géographique.

La stratégie à long terme du développement implique en Amérique Latine une harmonisation des taux de croissance démographique et économique.

L'histoire économique des nations, qui se sont arrachées à la pauvreté et sont parvenues à lutter efficacement contre la pénurie et les fluctuations économiques, montre à l'évidence que l'optimum de peuplement ne peut être considéré en statique, comme un optimum de croissance. Une population stationnaire ou trop faiblement croissante est un obstacle au développement économique aussi bien qu'une population trop rapidement croissante. Dans l'Amérique du Nord insuffisamment occupée, l'afflux croissant des immigrants dans le dernier quart du siècle dernier fut l'une des forces motrices essentielles, ce qui permit d'accélérer la mise en valeur, d'achever le **décollage.** En Allemagne, en Italie, dans la Russie tsariste, à la même époque, l'accroissement plus rapide de la population permet de fournir à la révolution industrielle une armée de réserve de travailleurs. Cependant le rythme d'accroissement naturel de la population restait compatible avec le taux

d'accroissement de la production et de la productivité. L'organisation de l'économie de marché, au moment de la transition entre le capitalisme de petites unités et le capitalisme de grandes unités, permettait d'accroître les ressources disponibles, notamment agricoles, plus rapidement que la population à charge ne s'accroîssait. Le principe de la population de Malthus a exercé un rôle stimulant plutôt qu'un rôle paralysant au XIXe siècle : l'élévation de la densité de peuplement dans les zones rurales représentait une cause permanente d'exode rural, mais les villes pouvaient absorber avec efficacité le surplus de peuplement dans la mesure où les transferts professionnels ont pour cause et pour effet l'élévation de la productivité. Le paysan, chassé de la campagne par le progrès technique agricole, se dirige vers des activités directes de production : la qualification du travail et la valeur ajoutée de la transformation industrielle s'élèvent. Il semble évident que, si la solution de l'émigration n'avait pas existé au moment du décollage pour les pays européens, le problème du surpeuplement relatif, notamment en Angleterre aurait exercé un effet paralysant sur le progrès économique. Les méthodes industrielles, bien qu'elles fussent moins onéreuses au siècle passé que de nos jours, n'auraient pas permis d'absorber les surplus de population active si la population avait doublé en un quart de siècle. Dès lors, ces excédents de population active, qui ont fourni les grands courants d'immigration européenne, auraient constitué dans leurs propres pays une population marginale potentielle, réfugiée au sein d'un secteur tertiaire à basse productivité.

L'harmonisation spontanée du taux de croissance démographique et du taux de croissance économique n'a plus cours de nos jours. Seule une stratégie appropriée des responsables du développement peut rétablir une harmonie entre l'expansion démographique et l'expansion économique. Or les solutions démographiques et les solutions économiques sont complémentaires et non contradictoires. A l'époque des harmonies naturelles, les disparités entre le taux d'expansion démographiqque et le taux d'accroissement des ressources se résolvaient brutalement à la suite d'un ajustement toujours appauvrissant : les périodes de surmortalité

et de crise économique. Cependant le principe libéral du **laisser faire** a été fortement ébranlé dans le domaine économique par les progrès de l'interventionnisme et de la planification, tandis qu'il reste plus vivace dans le domaine démographique.

On a souvent présenté la voie démographique et la voie économique comme exclusives l'une de l'autre. Prise isolément, la politique et la politique démographique nous semblent incapables de fonder une stratégie du décollage. — D'un côté, une politique démographique tendant à réduire progressivement ou brutalement le taux d'accroissement naturel de la population, ne saurait réduire les charges d'investissement démographique (équipements collectifs des villes, instruction, santé etc...) et la pression de la population sur les ressources que pour un avenir relativement éloigné (à 15 ou 20 ans). Une politique économique de croissance serait tout aussi nécessaire que si l'accroissement naturel restait inchangé. Certes, si l'accroissement naturel de la population dans un pays tel que le Vénézuéla était ramené de 4% à 2% par an, il serait possible, en accumulant deux fois moins de capitaux, de maintenir un taux de croissance aussi rapide que précédemment. Or, ce serait précisément le danger de la solution démographique, présentée comme la solution unique du développement, que de servir de prétexte pour maintenir le gaspillage et l'inefficacité et éviter les servitudes de la croissance. Bien plus les premiers essais de politique démographique peuvent échouer, comme en Union Indienne, et l'adoption d'une stratégie de croissance lente entraînerait une régression de la production par tête.

— D'un autre côté, la politique économique ne semble pas dans les pays à économie dualiste, susceptible actuellement de conduire efficacement au stade de la croissance autonome et soutenue. Dans l'agriculture d'abord, il n'est pas de recettes économiques magiques — aussi bien dans les méthodes libérales que dans les méthodes de la collectivisation — permettant une mise en valeur accélérée et la livraison de surplus commercialisables progressant au rythme de la croissance urbaine. Certes, la production agricole peut, au cours de bonds en avant factices, s'accroître

massivement pendant quelques années, mais elle ne saurait régulièrement progresser de 5 à 6% par an, pendant plusieurs décennies, vu le retard technologique et l'organisation sociale des zones rurales. Or, pour affronter un taux de croissance naturel de 3 à 4% par an et relever le niveau des ressources alimentaires par tête, c'est une croissance agricole accélérée qu'il faudrait obtenir. On peut mettre en équation des formules de croissance exponentielle du produit agricole, mais on ne les a pas encore apliquées avec succès dans les économies dualistes. Dans l'industrie, les possibilités de croissance de la production sont évidemment beaucoup plus larges et des augmentations de 10% par an de la production sont réalisables et ont déjà été obtenues en Amérique Latine. Cependant, le marché pour les produits industriels à l'intérieur du pays ne peut s'étendre massivement que dans la mesure où la productivité s'est propagée à tous les secteurs. Un pays ne peut pas dépenser durablement beaucoup plus qu'il n'a produit. Or, si la productivité continue de stagner dans l'agriculture vivrière et dans les activités de services et qu'elle n'augmente que dans l'industrie, la pénurie et la cherté des prix restent la règle et le pouvoir d'achat disponible est trop faible pour absorber la production des nouvelles industries.

En bref, peut-on parler d'une stratégie cohérente du développement quand les méthodes de développement adoptées ne permettent pas en réalité d'envisager un avenir meilleur, parce que l'augmentation réduite du revenu moyen est subordonnée à la couverture de charges croissantes d'investissement démographique. Bien sûr, ce serait pure démagogie que de promettre aux générations à venir du Brésil ou du Mexique que, lorsqu'elles arriveront à l'âge adulte, le niveau de vie moyen sera celui des pays riches d'aujourd'hui, car il est à craindre que la misère ne reste encore plus fréquente que la richesse. Cependant, il serait beaucoup moins aléatoire de prévoir une augmentation appréciable des ressources individuelles et collectives, si la stratégie du développement englobait la politique économique et la politique démographique. L'harmonisation du développement suppose la prévision d'un ensemble de progressions qui soient compatibles

entre elles, de façon à éviter les blocages et les goulots d'étranglement. Les méthodes de planification se sont peu à peu assouplies dans le domaine économique. On s'efforce de chiffrer plusieurs hypothèses de croissance. Si le taux de croissance retenu est élevé (5 ou 7% d'accroissement annuel de la production), il faudra investir davantage, prévoir des goulots d'étranglement internes et externes, faire face à un risque inflationniste. L'introduction des hypothèses démographiqnes modifie profondément l'étendue de la prévision, car il faudra combiner plusieurs hypothèses pour la variable démographique et les variables économiques. A titre d'illustration, si l'on admet qu'une politique démographique permet de réduire l'accroissement naturel de 3% à 2,5%, on constatera que le choix économique des responsables devient plus large : il devient possible de choisir un taux de croissance global moins élevé qui permet de réduire les tensions. L'harmonisation entre le développement de l'agriculture et celui de l'industrie et des services peut être maintenue dans une hypothèse de progrès plus rapide. De même les tensions monétaires, les déséquilibres de la balance des paiements, les disparités entre l'investissement et l'épargne pourront se résorber plus facilement si la pression de la population sur la demande s'est atténuée.

oOo

L'Amérique Latine, sortie de la domination coloniale plus d'un siècle avant l'Afrique s'est arrachée aux maladies infantiles de l'indépendance politique, elle a dû conquérir son indépendance économique et continue de la rechercher. Ce passé d'autonomie relative et l'avance acquise au cours de cette période sur le plan économique représentent à la fois un atout et un handicap par rapport aux jeunes nations. L'expérience est un atout, dans la mesure où un pays peut retirer des enseignements de ses échecs et de ses succès. Mais l'expérience est également un handicap car elle risque de conduire à traiter une situation nouvelle par analogie avec les situations du passé.

La situation démographique représente une situation nouvelle : les conceptions dominantes de la religion et de la morale conduisent à éluder le problème. Cependant, l'ampleur de la progression démographique est telle que l'issue semble inéluctable : une diminution accidentelle, provoquée ou peut-être spontanée de la pression démographique. Toutefois, en retardant le moment de la décision, on risque trop souvent d'adopter des politiques de sauvegarde, imposées par les circonstances et dénuées de toute prévision rationnelle. Or, les tentatives de régulation des naissances en Afrique et en Asie, mis à part le cas du Japon, n'ont donné jusqu'à présent que des résultats limités, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Il est vraisemblable qu'une longue période d'essais et de transition doit être envisagée avant que les politiques démographiques soient acceptées et efficaces. Dans les décennies à venir, on peut craindre que l'expansion croissante de la population ne provoque un jour une situation explosive au cours d'une crise de subsistance ; ce sont alors des solutions irréversibles que l'on risque de préférer, sans avoir auparavant introduit la moindre expérience.

Denis LAMBERT

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES :

1) Données concernant les prévisions de population et les attitudes démographiques :

— UNESCO : (Hauser) « L'Urbanisation en Amérique Latine » Paris 1962.

— ONU : « Causes et conséquences de l'Evolution Démographique » 1953.

Rapports du Congrès Mondial de la Population, Rome 1953 et Belgrade 1965 — Prévisions démographiques pour l'Amérique Latine 1950/80 : — Prévisions initiales « The population of Central America and South America » ST/SOA Séries 16 et 17 (traduit en français dans les Notes et Etudes Documentaires).

— Prévisions rectifiées à partir de recensements récents (Cepal : miméographié à paraître dans le Boletin Economico).

— Analyses démographiques de la Cepal cf Boletin Economico de America Latina : Oct. 1961-Oct. 1961 - Mars 1963 - Oct. 1965.

— PAU (OEA) — Union panaméricaine — Washington — Analyses Démographiques publiées dans une statistique périodique intitulée « Noticiero : El Censo de America ».

2) Données concernant les analyses de développement et les prévisions de croissance :

— CEPAL : — Rapport Annuel « Estudio Economico de America Latina » — Analyses et Prévisions de Développement par pays — Etudes de croissance « El Desarrollo Economico de America Latina en la Post (1945-60). Bulletin Economique.

— BIRD : Etudes de Développement publiées aux John's Hopkins Press (Cuba-Colombie-Venezuela, Amérique Centrale etc...)

ET LA LUMIERE SE FIT

Par Mireya ROBLES

D'après une traduction de Marie-Anne Marcel

Une table. Deux chaises. Un café plutôt delabré. Un comptoir à l'arrière plan. Un garçon portant un tablier et une calotte blanche plutôt humides et un peu sales. Atmosphère surchargée, dense, brûlante, sans un souffle d'air. Sueur qui colle au front. Manches de chemise repliées jusqu'aux coudes. Bras plutôt pâle. Poing fermé, en mouvement. Dans la main, un torchon qui tourne, gire et tourne sur le comptoir : il faut éliminer la graisse collante du comptoir. Mouches denses, pesantes, comme si elles étaient enceintes et avaient dépassé le terme de leur grossesse. Leurs ventres pesants les font voler bas, très bas, lentement, péniblement dans l'air dense. Mouvement mécanique et automatique de la main qui essuie. Le garçon sans âme déjà est toujours penché sur le comptoir. Regard perdu vers un point indéfini du plancher. Yeux clairs qui n'ont déjà plus le caractère insipide des êtres insipides. Yeux clairs qui ne connaissent même pas le vide de l'absence. Main blanche, parfois rougie par le savon et la pression qu'elle exerce sur le torchon. Tête à la chevelure poivre et sel, sans aucune pensée déjà, en laquelle se réfugie peut-être quelque vague reminiscence. Destin éternel ? Châtiment ?? Récompense ???

Au premier plan, un énorme paravent jette son ombre sur un groupe de tables. Elles sont toutes en ordre, toutes propres, toutes vides. Toutes non. Toutes, sauf une. Une table en fer, ronde, petite, entourée de deux chaises. Deux vieillards. Peau flasque. Corps à demi-nus, recouverts d'un pagne à la manière de Gandhi. Cheveux longs, corps âgés. Jusque-là, des traits communs. Est-ce des juges ? Ils consomment du vin ou quelque chose qui ressemble à de la bénédictine ou plutôt à un mélange de bénédictine et de cognac. Petites assiettes à dessert, vides déjà, dans lesquelles ils ont peut-être consommé de la salade et du roquefort. Verres à moitié pleins. Liqueur blonde, à l'éclat du miel, élevée de temps en temps par quatre doigts plantés dans le cristal.

Je me promène. Soleil dense qui ne brûle point, mais qui amollit. Je fixe la table depuis le trottoir d'en face. Seule la largeur de la rue nous sépare. Que sont devenus les moments qui ont précédé ces circonstances ? Je ne les retrouve point. Ils se sont perdus dans le Temps.

Je fais les cent pas sur le trottoir parallèle à la devanture du café. Seule la rue nous sépare. De temps en temps, je pose mon regard sur

la table occupée. Vieillard aux cheveux longs, tout blancs ; barbe blanche, longue. Poitrine, dos, bras, épaules, cuisses, jambes, pieds nus. Chair flasque. Os durs, laissés intacts par le Temps. Regard serein, presque indifférent d'un Homme d'affaires sur le point de conclure une transaction dans laquelle l'élément le plus important est de savourer une coupe de vin. Main posée sur le verre. Regard baissé, non pas par humilité, mais légèrement méditatif de celui sur le point de peser la proposition qui lui a été faite. Amas de chair flasque, millénaire, qui tripote un verre de vin. Attitude reposée de l'interlocuteur.

L'atmosphère dense, sans brise m'apporte la voix de celui qui parle. Vieillard millénaire. Chevelure noire, longue. Pagne à la Gandhi. Corps à moitié-nu, flasque. Couleur violacée, teint jaunâtre. Couleur violacée avec une teinte jaunâtre et subtile. Le blanc des yeux jauni par un jaune qui pique comme la moutarde. La pupille obscure, brillante, étincelante, comme blessée par les reflets d'un soleil abrasif. Je sais que s'il me regardait, il me dominerait complètement, absolument. Je sais que je demeurerais statique, rigide, immobile, enfermée dans le durcissement de ma peau.

Je sais que personne ne s'intéresse à moi, et je continue à faire les cent pas, lentement, monotonement, pesamment. Avec une impatience dissimulée, avec une curiosité dissimulée, avec une angoisse dissimulée. Je pourrais donner libre cours à mon angoisse, à ma curiosité, à mon impatience. Mais cela changerait-il mon destin ? Je ne puis que faire les cent pas et attendre, comme dans une salle de maternité où l'on fabrique des enfants, que l'on fabrique et que l'on me livre mon destin nouveau-né. Les juges — l'un actif, parlant, l'autre passif, écoutant — poursuivent leur transaction sans même se préoccuper de moi. Sans doute qu'ils négocient mon destin comme les grandes puissances négocient la destinée de quelque nation qui n'a aucune voix ni même aucun droit de vote dans la transaction.

J'attends. J'attends et je me souviens... Peut-être devrais-je intervenir ? Mais j'attends. J'attends et je me souviens... A en croire l'enseignement ancestral, je dois fuir le vieillard millénaire au regard brûlant. Dans les Livres qui traitent de ces questions, on le dit cruel, capricieux, roi actif d'une chambre de tortures. Sous quelle forme le connais-je ? Je le sais persuasif, buveur de vin. L'autre... à l'autre, je lui ai parlé plusieurs fois. Je dirai plutôt que j'ai monologué avec lui à travers ces formules qui ont été inventées pour qu'on les lui adresse, et au moyen de plusieurs autres que j'ai inventées moi-même. De celui-ci, les Livres disent qu'il est bon et juste, et qu'il s'intéresse à notre sort. A quoi le vois-je ? Je sais qu'il a livré son fils pour qu'on l'assassine. Je sais qu'il a affirmé que c'était pour notre salut. Mais on dit que très peu de gens ont été sauvés. Comment est-ce que je le sais ? Quand je commets quelque bonne action, les épines de la douleur

me lacèrent — en retour — les entrailles. J'ai tenté de créer et mes mains se sont pétrifiées, et mes œuvres ont été réduites en poussière. Je suis allée vers mes frères pour qu'ils m'accueillent, mais leurs visages sans yeux ne me voyaient pas.

Destin éternel ? Vie éternelle ? Attendre ? Dans cette atmosphère dense, ce fut comme si la foudre était tombée, et la lumière se fit. Destin éternel ? Vie éternelle ?? Attendre ??? Mais quoi ? J'aperçus tout à coup une ruelle entre deux bâtiments élevés et délabrés. J'y pénétrai. Je me sentis, pour la première fois, dotée d'une force gigantesque, herculéenne, et capable de supporter un destin qui, pour une fois, était le mien. Je me sentis comme une géante dans un monde infiniment petit. En pénétrant dans la ruelle, je pénétrais dans une existence étroite, tortueuse. Courte, décidément — heureusement pour moi, trop courte.

Je laissai là-bas, derrière-moi, les deux vieillards millénaires. L'un persuadant. L'autre écoutant. Je tentai de fixer mon regard sur eux et ne vis que l'éclatante couleur de miel de la coupe de vin.

PRICE-MARS, HAITI
LE CREOLE, ET LE FRANÇAIS :
QUELQUES TEXTES.

LANGUES D'HAITI

Ce n'est pas sans appréhension que le néophyte aborde le problème, si disputé en Haïti, du créole et du français. Mais sans doute cette méconnaissance des subtiles complexités du sujet l'aide-t-elle à s'engager sans précautions dans une voie jalonnée, dit-on, de pièges et d'embûches.

oOo

Celui qui vient de France, et qui entend parler autour de lui tantôt en créole tantôt en français, a de la peine à s'imaginer qu'il pourrait exister un conflit entre ces deux langues. Au contraire la facilité avec laquelle les mêmes personnes passent de l'une à l'autre, l'incite à penser qu'elles vivent en état permanent de connivence, de complicité.

Celui-là qui vient de France, en arrive même à découvrir entre le créole — langue française vieillie au soleil, et deux fois vernaculaire ! — et le français — langue fille, décantée du passé — une profonde *solidarité*.

oOo

Dans les Amériques la solidarité du créole et du français se manifeste d'abord par un réflexe d'indépendance. Au Québec le français constitue le support sur lequel s'appuie une ethnie pour sauvegarder sa personnalité, alors qu'à Sainte-Lucie, à la Dominique et dans certaines régions de la Louisiane le créole joue le même rôle.

Et en Haïti ! A la fin de l'époque coloniale le créole s'érige en langue de résistance et l'indépendance est proclamée en français. Plus tard, la réaction nationaliste contre l'occupation américaine donne le premier rang au français qui devient langue officielle et ranime la flamme créole.

oOo

Dans les Amériques la solidarité du créole et du français apparaît ensuite comme une *perception de civilisation.*

A Port-au-Prince, à Québec, à la Nouvelle Orléans, à Fort-de-France... même chaleur affective qu'à Paris. Peu de dépaysement : ici et là, culte du passé, décors vieux d'histoire, partout même façon de concevoir un monde à l'échelle humaine, grand goût de la vie, obstination d'être soi-même.

oOo

Dans les Amériques, la solidarité du créole et du français se manifeste enfin par le message qu'elles portent qui est essentiellement de libération.

En Haïti particulièrement. Ici, le créole se constitue un élément de communication et de solidarité nationales et par là de libération politique, tandis que le français, langue d'indépendance nationale et de relations internationales, devient l'outil de la libération sociale qui permet aux masses d'accéder à la connaissance.

oOo

Le créole : un passé, une affectivité ombrageuse, une solidarité.

Le français : une tradition, une marque d'indépendance, une fenêtre sur un monde ouvert.

Entre ces deux langues : concubinage et fidélité !

Pierre PLUCHON

DISCOURS PRONONCE PAR LE DR. JEAN PRICE-MARS,
Ambassadeur d'Haïti, à la Sorbonne le 12 Mars 1959 à l'occasion d'une séance de l'Association Internationale pour la culture française à l'étranger.

Nul privilège ne me paraît ni plus grand ni plus glorieux que celui qui m'échet, ce soir, de paraître devant vous, dans cette maison célèbre où plane l'ombre de tous ceux qui pendant des centenaires ont illustré la pensée française.

Pardonnez-moi si je m'en sens particulièrement honoré bien que je sache que mon rôle n'est autre que celui d'un simple messager chargé de vous apporter l'hommage de ma lointaine patrie.

En cette réunion où il s'agit de délibérer sur le meilleur mode de rendre plus effective la prééminence de la culture et de la langue française, Haïti est fière de réclamer sa place au premier rang de l'action parce que posée comme elle est dans la méditerranée américaine, au carrefour de deux civilisations — l'anglo-saxonne et l'hispano-américaine — elle se constitue la sentinelle avancée qui défend l'incomparable valeur de la culture et de la langue française qu'elle identifie à l'essence même du plus authentique humanisme. De fait, partout où il y a le siège d'un congrès international dans le nouveau monde, partout où doivent se discuter des problèmes de science, d'arts ou de lettres, partout où s'affrontent des compétiitons politiques ou juridiques à l'échelle mondiale, si Haïti y participe et qu'il faille choisir une langue de travail, aussitôt mon pays réclame et fait valoir que la langue française doit être désignée à l'accomplissement de cette tâche à cause des vertus cardinales de précision, de finesse, de clarté dont elle est dotée et qui font d'elle l'un des deux ou trois instruments de communication auxquels les hommes peuvent confier leur pensée sans crainte de trahison ou d'infidélité.

C'est la mission que mon peuple s'est attribuée au sortir des luttes ardentes où il a acquis sa nationalité.

N'y-a-t-il pas là un phénomène psychologique qui mérite de retenir notre attention ? Ce phénomène, n'est-il pas significatif de la pénétration féconde du génie français à travers les âmes qui démontre que même lorsque des conjonctures historiques amènent une compétition de puissance entre la France et les pays qui lui furent soumis, sa domination périmée laisse un je ne sais quoi d'indéfinissable mais d'inex-

---

(*) Texte reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Marie-Madeleine Price-Mars, à qui Conjonction prie de bien vouloir accepter ses remerciements.

tinguible qui imprime un cachet sui generis à ceux qui, à un moment de la durée, ont été marqués d'imprégnation française. En tout cas, c'est le témoignage probant qu'Haïti offre à l'appréciation du monde en s'assimilant la culture française par la langue, l'éducation et les mœurs. Non point qu'elle renie ses origines ancestrales dont la plus grande partie lui vient des pays d'Afrique noire, non point qu'elle s'affuble d'un mimetisme social dont le ridicule le disputerait à l'inefficience, mais parce qu'elle associe l'intuition, la sensibilité, l'affectuosité nègres à la clarté, la mesure, l'ordonnance de l'esprit français dont elle fait une symbiose pour façonner l'âme haïtienne. Et c'est cet état de choses dont nous sommes fiers et que nous portons avec orgueil dans les avatars de la civilisation occidentale.

Il y a mieux. Nous en faisons le point de départ d'une philosophie.

Nous croyons que tous les hommes proviennent de la même souche préhistorique, que leur évolution a dépendu de la diversité des révolutions de notre planète et qu'ils se retrouvent divers et pourtant semblables à eux-mêmes, tous pourvus des possibilités de perfectionnement intellectuel et moral selon des contingences de milieu et des hasards d'histoire

Ainsi, Haïti, acharnée à la poursuite d'un idéal de fraternité humaine, Haïti, si petite soit-elle à travers l'immensité et en face des géants qui se disputent la primauté de la force et de la grandeur dans les affaires humaines, si humbles et si précaires que soient les conditions de sa stabilité politique et économique, Haïti nourrit cependant la prétention d'incarner l'idée même de la perfectibilité de la nature humaine.

C'est là notre foi. C'est là notre apport dans la bataille des idées qui mènent le monde. Est-ce pourquoi et afin d'expliciter cette foi parmi les autres hommes, nous avons choisi la langue et la culture française comme les plus sûrs moyens de nous faire entendre et comprendre par le reste de l'humanité.

I

L'IDENTITE HAITIENNE

Car, en vérité, nous ne sommes ni les « français colorés » dont se gargarisent les attardés d'un colonialisme suranné, ni les africains dont se réclament des racistes à rebours.

---

(1) «Folklore et Patriotisme», p 12.
Conférence prononcée sous les auspices de l'Alliance Française le 24 Novembre 1951
Imprimerie «Les Presses Libres»
Grand'Rue, Port-au-Prince, Haïti.

Ce que nous sommes ?

Des haïtiens.

Je veux dire : un peuple qui, placé au centre de la méditerrannée américaine dans la conjonction de courants divers de civilisation, ajoute à ses virtualités intrinsèques ce qu'il s'est assimilé de ses progénitures européens et africains — qualités et défauts — afin de forger son propre destin.

II

LE CREOLE.

Le créole est-il un langage dont on puisse tirer une littérature originale par laquelle se consacrera le génie de notre race ? Le créole doit-il devenir un jour la langue haïtienne comme il y a une langue française, italienne ou russe ? Peut-on en faire dès à présent telles applications pédagogiques comme on se sert dans la solution d'un problème de tels termes connus pour arriver à la découverte des autres termes en puissance ?

Difficiles et intéressantes questions que nous devions fatalement rencontrer au cours de cette étude sans même que nous ayons le loisir d'en approfondir la discussion.

En tout cas, on conviendra, sans peine, que tel qu'il est, notre créole est une création collective émanée de la nécessité qu'éprouvèrent jadis maîtres et esclaves pour se communiquer leur pensée : il porte par conséquent l'empreinte des vices et des qualités du milieu humain et des circonstances qui l'ont engendré ; il est un compromis entre les langues déjà parvenues à maturité des conquérants français, anglais et espagnols et des idiomes multiples, rudes inharmoniques de multitudes d'individus appartenant à des tribus ramassés de toutes parts sur le continent africain et importées dans la fournaise de St-Domingue. Mais il n'est cependant ni le « petit nègre » dont abuse trop souvent l'imagination complaisante et servile des globes-trotters, ni la langue codifiée que voulait en faire dès à présent l'impatience des doctrinaires en chambre. Pour le moment, il est le seul instrument dont nos masses et nous, nous nous servons pour l'expression de notre mutuelle pensée ; instrument primitif à bien des égards, mais d'une sonorité et d'une délicatesse de touche inappréciables. Tel quel, idiome, dialecte, patois, son *rôle social* est donc un fait dont nous n'avons pas le pouvoir de nous dégager. C'est grâce au créole que nos traditions orales existent, se perpétuent et se transforment, et c'est par son intermédiaire que

---

(II) Ainsi parla l'oncle — Parapsychology Fondation INC. New York, 2e édition p 16 et 17.

nous pouvons espérer combler un jour le fossé qui fait de nous et du peuple deux entités apparemment distinctes et souvent antagonistes. Voyez-vous l'importance qu'il revêt dans l'étude des problèmes à laquelle nous nous consacrons maintenant ?

III

DU CREOLE AU FRANÇAIS.

Ne pensez-vous pas que si le scribe pouvait sans honte et sans faux orgueil se servir de notre langue vernaculaire, il n'aurait besoin d'aucun manuel pour exprimer en langage très clair et très compréhensif les choses dont il s'agit ?

Ah ! je vous prie, je vous supplie de bien comprendre le sens de mon exposé. Je serais désolé qu'il y ait équivoque là-dessus. Je ne demande pas, ni ceux de mes amis qui pensent comme moi, nous ne demandons pas que le créole soit substitué au français dans l'enseignement ou ailleurs. Ç'eût été une stupidité dont on peut nous faire grâce.

Nous demandons que parallèlement, simultanément il y ait un enseignement du créole et un enseignement du français et que cet enseignement élémentaire du créole soit un rapide acheminement au français pour que tout le monde sache lire et écrire et afin qu'il y ait une certaine homogénéité sociale de notre communauté quant à notre mode d'expression collective.

IV

LE FRANÇAIS ET L'INDEPENDANCE.

Cependant, en quelle langue avait-elle parlé au monde stupéfié ?

Le croirez-vous ? Eh bien, pour proclamer URBI ET ORBI le droit qu'elle s'était octroyé de la libre disposition de son propre destin, elle trouvera que nul instrument n'était plus approprié à la propagation de son évangile que cette belle langue française universellement appréciée et répandue. Elle s'en servit hautainement. Ce fut donc en français qu'elle rédigea les Actes constitutifs de sa nationalité. En outre, délibérément ,résolument elle adopta les mêmes institutions dont

---

(III) De Saint-Domingue à Haïti
Essai sur la culture, les Arts et la Littérature
Dr. Jean Price-Mars
1959 by Présence Africaine, p 116

(IV) Dr Jean Price-Mars — De Saint Domingue à Haïti. Présence Africaine, 1959. p 150.

l'explosion venait de faire sauter toutes les Bastilles en 1789 et fièrement elle claironna les principes qu'elle avait inscrits sur les drapeaux de ses armées victorieuses. Elle voulut de cette façon proclamer qu'elle était fille aînée de la Révolution française.

V

LANGUE FRANÇAISE ET CULTURE HAITIENNE.

Qui a jamais contesté l'existence de la littérature suisse, belge, canadienne, d'expression française ? Qui a jamais empêché la langue anglaise d'exprimer l'état d'âme des nègres d'Amérique dans les œuvres de James Weldon Johnson, Dubois, Booker, T. Washington, Chesnut ? Et pourquoi donc la langue serait-elle un obstacle pour que des Haïtiens apportent au monde une notion d'art, une expression d'âme qui soit tout à la fois très humaine et très haïtienne ? il faudrait que la matière de nos œuvres fût tirée quelquefois de cette immense réserve qu'est notre folklore, où se condensent depuis des siècles les motifs de nos volitions, où s'élaborent les éléments de notre sensibilité, où s'édifie la trame de notre caractère de peuple, notre âme nationale.

VI

PAUVRETE DE LA PEDAGOGIE DU FRANÇAIS.

Nous ne voulons jamais avouer, n'est-il pas vrai, que la langue française n'est pour nous qu'une langue d'emprunt. Cependant, même dans les milieux les plus raffinés, elle n'est parlée que concurremment avec notre patois indigène — lequel, comme vous le savez, est un ramassis étrange de termes français, espagnols caraïbes et africains. Le créole tient une place énorme dans notre bagage linguistique et dans notre formation mentale. C'est lui qui a créé les premiers automatismes du langage chez nous tous, car c'est lui qui fit fleurir la lors qu'à l'école nous commençons à apprendre le français, il se forme première chanson aux lèvres de nos nourrices. Il advient donc que dans notre esprit des analogies, des tournures de langage qui ne sont pas encore du français et qui ne sont plus du créole. Nous emmagasinons tout cela dans notre mémoire et il arrive que nous ne pénétrons que tard dans l'adolescence le sens des idées que nous répétons comme des perroquets.

C'est en effet du pur psittacisme.

(V) J. Price Mars — Ainsi parla l'oncle p 190, 191.

(VI) J. Price-Mars.- La Vocation de l'Elite, Imprimerie Edmond Chenêt, P-au-P., 1919, p 72 - 73.

Dois-je dire que pour beaucoup d'entre nous cet âge de la pénétration du sens des idées dépasse très souvent l'adolescence — ce qui est un désavantage incontestable quand nous nous comparons aux vrais français de France.

D'autre part, si les pédagogues, au lieu d'encombrer notre mémoire d'un tas de règles grammaticales hérissées de difficultés et d'exceptions comme ils le font inconsidérément s'étaient rendus compte que cette méthode d'apprendre une langue vivante est la plus grossière erreur qui puisse exister et s'efforçaient de nous faire parler français avant de nous enseigner le mécanisme de la langue, peut-être eussions-nous tiré plus vite un meilleur résultat de nos études.

Hélas ! nous apprenons le français comme nous apprenons le grec et ce fait ne contribue pas moins que les causes précitées à créer des tendances de verbalisme creux chez nos jeunes gens.

LA POÈSIE HAITIENNE

TENTATIVE DE SYNTHESE

(fragment)

Et c'est l'heure, ô Poète, de décliner
ton nom, ta naissance et ta race.

ST. JOHN PERSE.

INSPIRATION

La Poésie haïtienne, tout comme d'ailleurs, le tempérament haïtien, lui-même. évolue sous le fardeau de deux hérédités distinctes et contradictoires.

L'une, blanche, et nous la tenons des Européens, particulièrement des Français qui, jusqu'en 1804, exploitèrent l'Ile, connue alors sous le nom de Saint-Domingue.

L'autre noire, nous a été léguée par les Races africaines que la traite ravit à leur climat pour les jeter sur nos rives. Ces ancêtres s'accouplèrent si étroitement à nos terres qu'ils fouaillaient au profit des maîtres de l'époque qu'ils les marquèrent, jusqu'aux entrailles, de leur sueur, et, quelquefois aussi, de leur sang.

C'est à dessein que j'exclus de cet héritage ce qui nous reste encore de la civilisation indienne, nostalgique, mélancolique et douce. Ce legs est si mince qu'il en semble inexistant. On ne le perçoit que de temps en temps, comme un de ces précoces et minces fils d'argent que l'on s'étonne de voir s'égarer dans la chevelure débordante et touffue qui surmonte un jeune visage.

Dès que notre littérature commença à s'exprimer, elle ne fut que le reflet appâli de la littérature française. Imitations tâtonnantes et maladroites des classiques et des romantiques, alors, dominant ; ou pastiches élégants, plus ou moins réussis, des maîtres dont la royauté, excédant les frontières de l'Europe, entreprenait, si on peut dire, son premier voyage d'Amérique.

Et cela se comprend aisément. Peuple, à ce moment-là, encore enfant ; moins à la merci de son tempérament propre, pas encore stabilisé, et de ses goûts personnels, nullement définis ; que tyrannisé par des influences diverses, nous nous mîmes à répéter ce qui se disait et à refaire, avec plus ou moins d'habileté, ce qui tombait sous nos sens à demi vierges.

Mais peu à peu, notre culture s'éleva, se précisa, se déploya, s'étendit. L'instrument souple et ductile qu'est la langue française se plia à nos mœurs, refléta mieux notre âme ardente, exprima davantage les plaintes de notre chair lacérée par le fouet du Commandeur. Et le bruit du tambour conique, descendant de la montagne, vint alterner son rythme résineux aux battements de nos cœurs arythmiques et révoltés.

Notre poésie s'évertua à cesser d'être tout à fait un chapitre de la poésie française.

Si elle ne devint pas intégralement nègre, du moins se métissa-t-elle, jusqu'à fondre dans une musique singulière, originale et personnelle, cette double et puissante hérédité sous le souffle de laquelle elle continue à vivre et à s'épanouir, à fleurir et à fructifier.

D'Oswald Durand à Anthony Phelps, en passant par Regnor C. Bernard, Etzer Vilaire, Damoclès Vieux, Constantin Mayard, Emile Roumer, Carl Brouard, Jacques Roumain, J. F. Brierre, Janine Tavernier Louis, Mona Rouzier et les deux Philoctète, la muse haïtienne tente de se vêtir à la mode de chez nous. Elle porte avec aisance le tignon et le caraco de nos paysannes, leurs foulards aux teintes assourdissantes, sans oublier, quelquefois, les énormes verroteries qui tintent à leurs lourds poignets et sur leur poitrine rutilante de sueur, et généreuse. Et pour cela, elle n'a pas attendu que fut à la mode la négritude qui, elle aussi, nous est venue de la Sorbonne et de la rue d'Ulm.(1)

Ni intégralement blanche,
Ni spécifiquement nègre,

Elle choisit d'être elle-même, métissée et basanée tant à la surface que jusques en ses profondeurs les plus reculées, même quand elle affecte, à l'égal de notre bourgeoisie, d'être de Paris et de s'y habiller.(2)

EXPRESSION.

Il était naturel que, née dans les conditions que je viens de fixer, et n'ayant d'exutoire que le français, puisque nos ancêtres africains, pour se faire comprendre, durent abandonner leurs multiples dialectes bariolés et inventer le créole ; il était donc naturel que notre poésie adoptât, au fur et à mesure qu'elle se mit à noter ses manifestations, les différents modes d'expression de la poésie française elle-même.

---

1) Aimé Césaire, L. S. Senghor, Léon Damas.

2) Elle trouva un frère presque jumeau dans le blues revendicateur de Langston Hughes et trempa le bout de l'orteil dans les fleuves qu'il a immortalisés.

Et sans efforts cette découverte des cousins germains chez des Antillais de Nicolas Guillen.

Elle fut donc fiévreusement et triplement romantique sous l'influence d'Hugo, de Lamartine et de Musset. Elle se voila de la tristesse d'Olympio, chanta Ninon sur tous les tons et sous d'autres noms. Et il n'est aucun de ses fervents qui n'eut son lac dans un des sous-bois de l'âme.

Elle devint orgueilleusement philosophique à la suite de Vigny et de Mme Louise Ackerman, et le jour où elle découvrit Leconte de Lisle, Jupiter ne s'appela plus que Zeus ; Hercule, Héraklès ; et quant à notre pauvre lune des tropiques, on ne nous la présenta plus que sous le nom d'Hécate ou celui de Séléné.

Elle s'était, auparavant, amollie, féminisée et avait, en compagnie de Chénier, balancé, par-dessus les siècles, les rimes de douceâtres élégies, de la Jeune Tarentine à la Jeune Captive.

Mais elle s'était vite reprise. Elle avait martelé des sonnets métalliques à la façon de Hérédia et même quelques pétales fripés des fleurs du mal avaient achevé de se faner aux tercets de certains de ses poèmes à forme apparemment fixe, pétales qui, bien des fois, prolongeaient l'odorant souvenir des roses de Saadi.

Et le Symbolisme la contamina. Beaucoup de pièces de cette époque reflètent celles de Verlaine et des rêves familiers, abondants en Oarystis, Léandre et Colombine, peuplèrent nos nuits antilléennes. Et lorsque Gaspard Hauser s'éloigna de l'école qu'il reniait bruyamment et aida son cœur à excéder les barrages de règles par trop exigeantes, nos quatrains, du coup, s'assouplirent. Les larmes réapparurent aux rimes et nul ne s'étonna de rencontrer aux Muses bronzées ou dorées soulevant des traînes exagérément traînantes, des grâces de marquises jouant de l'éventail aussi dextrement que les comtesses de jadis et naguère.

Et tout cela très XVIIIe siècle et légèrement amusant.

Notre poésie, comme on voit, ne se sclérosa guère. Mais il fallut que toujours elle fut fécondée. Déroulède en fit une patriote enthousiaste, échevelée et rugissante. Puis, singeant tour à tour Banville, Rostand et Derème, elle s'adonna au trapèze et fit étourdiment de la barre fixe.

Béranger lui apprit à fignoler à la minute des couplets de circonstance. Le fait divers en quatrain.

Elle s'engagea dans le sillage hésitant et lumineux du bateau ivre, sous une de ces lunes floconneuses tombant en droite ligne des complaintes de Laforgue, ce qui ne l'empêcha pas, en même temps de s'essayer aux quatrains carrés à la Théophile Gautier. Et c'est tout juste si les alcools d'Apollinaire ne l'enivrèrent pas outre mesure en attendant qu'elle s'encanaillât et se délectât en compagnie de Jehan

Rictus dont elle répétera à tue-tête et hors de propos, l'énergique exclamation en cinq lettres. Ou en six avec le Père Ubu !

Et comme pour se reposer de tant de tours de force, elle se distraya à côtoyer, de temps en temps, la prose et le récit, derrière le brave Coppée. L'anecdote, filée en rimes plates — dans les deux sens de l'épithète, quelquefois.

Revenue à elle-même, elle affronta l'hermétisme dans la yole à jamais littéraire de Valvins et philosopha, dans du clair-obscur, avec Edmond Teste. La sentimentalité liquoreuse de Rivoire ne la laissa pas indifférente, pas plus que la préciosité déliquescente et fin de siècle de Samain.

Le rythme sinueux des odelettes d'Henri de Régnier émut sa chair. Comme pour s'en excuser, elle se romanisa, tout de suite après, en pastichant Maurras et du Plessys. Le néoclacissime à demi grec de Moréas l'asservit un instant. Et, un peu plus tard, elle donna dans la fantaisie spirituelle et cruelle de Paul-Jean Toulet et pas, sans s'être, au préalable, initiée aux balbutiements savamment puérils de Francis Jammes et avoir célébré, avec Géraldy, en vers de conversation, l'abat-jour et le thé et, avec Bataille, en vers enrichis d'images inédites, l'auto, le téléphone et les grands trains qui, le soir, rentrent, harassés, dans les gares, sous la pluie et la neige, avec, dans un de leurs compartiments de luxe, Barnabooth et ses borborygmes.

Elle entra positivement en crise à la poursuite de la trépidante comtesse de Noailles, mais réintégra les berges excédées quand un hasard lui fit découvrir André Fontainas et que la mode substitua à la tour d'ivoire des romantiques la tour abolie et très ressuscité du prince d'Aquitaine.

Les vaines tendresses de Prudhomme — Sully — l'humectèrent de quelques larmes faciles ce qui, un peu plus tard, la guida à emprunter des allures de prière à Max Jacob et à situer Dieu et la Vierge dans la liste de ses sujets élus.

Et, comme pour se racheter d'avoir cru, une seconde, aux excentricités dadaistes de Tristan Tzara et s'être, trop à fond, jetée dans les itinéraires d'infidélités successives et contradictoires de Cocteau, elle s'engagea courageusement et, sous les yeux d'Elsa, fit, en compagnie d'Aragon, le coup du franc-tireur. Aux intervalles, elle dansait le blues avec Langston Hughes, la rumba avec Nicolas Guillen, deux mulâtres en révolte, et, moins souvent, quelque bref fandango, en compagnie de Frederico Garcia Lorca que déjà la mort guettait à l'aube.

Ainsi donc, alla-t-elle du vers classique au vers libre, sans négliger un court stage dans le poème en prose ou le verset claudélien ou à la Saint-John Perse, ni sans avoir administré quelques sévères chique-

naudes à ce grand niais d'alexandrin, — et fait cela, sans ordre chronologique, bousculant même à plaisir le calendrier et les millésimes de telle manière que nul ne s'étonna que, cent ans après sa naissance la Marseillaise, elle eût le loisir d'engouffrer ses souffles puissants et cocardiers dans nos hymnes nationaux et de boursoufler jusqu'à nos saluts présidentiels, musique et paroles.

Oui, aucune école française ne fut fermée à notre Poésie. Elle trouva, dans chaque maître français, un maître. Et l'on ne saurait excepter dans cette liste qui imite le désordre même de nos imitations, André Breton, Henry Michaux, Paul Eluard, en attendant que vienne, un de ces jours, la compléter, certain chef de file doloriste ou quelque leader lettriste.

Et cela est dans la ligne. L'élément primordial de toute littérature, n'est-elle pas son moyen d'expression, c'est-à-dire la langue ? C'est elle qui lui confère son droit d'existence, dresse son acte de naissance et lui assure, si on peut dire, ses lettres de nationalité. Quelque effort qu'elle fasse, quelque révolte spasmodique ou périodique qu'elle tente, notre Poésie portera l'empreinte digitale ou le poinçon de la culture française, — et c'est heureux, — le français étant notre unique moyen d'extérioriser nos sentiments et de donner forme à notre pensée.

Sentez-vous cette souffrance
Et ce désespoir à nul autre égal
D'apprivoiser avec des mots de France
Ce cœur qui m'est venu du Sénégal,

se lamentait un de nos poètes.

Ce qu'on dit, ici, de notre poésie, s'entend aussi de notre prose, la prose n'étant qu'une poésie d'arrière-plan...

Quelque chose comme le fond du tableau.

Lacoupe, 1949

Léon LALEAU

METISSAGE

Au grand et cher André Fontainas de qui l'amitié, — affectueuse et vigilante, — fait un des bonheurs de ma vie.

IN MEMORIAM

MEPRISE

Les mots s'enflent au passage lent des brouillards...
Sous le ciel, la Nature à l'abandon, halète.
Le Printemps tropical se refuse aux regards
L'artiste des beaux jours s'est trompé de palette.

Des effeuillements gris satinent le parterre
En ruine. Bibliques et droits, les palmiers
Plongent au fond mouillé de l'heure délétère
Et rêvent aux baisers des souffles coutumiers.

L'âme, autour d'elle, sent se préciser le vide.
Le Soleil, en guenille, a rengainé ses traits.
Et l'horizon retient la minute frigide
Comme un legs erroné de quelqu' hiver distrait...

ELSY L'AMERICAINE

Elsy, vous honnissez le noir et le mulâtre.
C'est justice. N'êtes-vous pas née à Boston ?
Mais votre chair, pourtant, comme une bûche en l'âtre,
Brûle contre ma chair au rythme d'un boston.

Et, dansant, nous formons le plus svelte des couples.
Le trombone du Jazz grince comme un klaxon.
Et je me dis, jaugeant des doigts vos lignes souples,
Qu'on m'eût lynché, peut-être, au Pays de Wilson.

POLITESSE

Je ne discerne rien de ce que je désire,
Je vous le dis, en vérité.
Je vais de ce côté. Puis, de l'autre côté.
Et, partout, il y a les pleurs et le sourire.

Je porte, dites-vous, des complets de Paris
Et de Londres. Sous ces costumes
Modern-style, si vous saviez, — voyez, j'en ris ! —
Ce que j'abrite encor de sauvages coutumes.

J'évoque bien, parfois, quelque vieux coin de Rome,
Et mon bonheur rit dans les mots
Sans que vous deviniez les désirs tropicaux
Qui font alors vaciller ma pauvre voix d'homme.

D'africaines hérédités brûlent mon être
Et mon chant rythme des hivers.
Mais vous ne percevez pas, derrière mon vers,
Les cris étranglés de ces nègres, mes ancêtres...

MISE AU POINT

Ce soir, je fais tomber l'énigme de mon masque.
Pour être enfin moi-même en face des humains,
Afin que leurs regards puissent voir, et leurs mains
Toucher ma chair et l'or dont mon front dur se casque.

Je ne suis pas ce dieu qui penche sur la vasque
Ce visage aux pâleurs de rose et de jasmins ;
Et je n'ai pas, non plus, ces yeux que des gamins
Ont bandés pour mieux rire à leur prochaine frasque.

Entendez, dans la nuit, les cris de l'étalon
Saillissant sa jument, et plus loin, au vallon,
Quelques ânes en rut époumonés à braire ;

Cette femme qui geint, cet homme au geste lourd,
Qui, pour l'accouplement, ont trouvé l'ombre chère,
C'est moi qui les fais tous agir, c'est moi l'Amour...

COQ - A - L'ANE

A l'office la bonne éponge la vaisselle...
Un craquement d'étoffe exhibe son aisselle.
Mais les yeux appuyés aux roses du bosquet,
Tu nous parles encor de l'Avenue Bosquet,
Du Métro : Station Ecole Militaire,
D'un taxi, sous la pluie, emportant son mystère...

—oOo—

La cuisine, en parfums graisseux, nous monte au nez :
Mets tropicaux cruellement assaisonnés.

Mais tu dis : « Ce souper, au Ritz, tu te rappelles ?
Dans un coin, le sourire effeuillé de ces belles
De nuit, guettant quelques généreux échansons
Tandis qu'un groom fredonne opéras et chansons »...

—oOo—

Les tambours, au lointain, sont comme en brindezingue...
Le cyclone d'hier a détruit Saint-Domingue...
Une rumba trépide au phono du voisin...
Mais, nostalgique et haletant, ton cœur déborde
De regrets d'outre-mer. Tu revois la Voisin
De Mistinguett, je ne sais quel Jazz monocorde,
Et, là-bas, l'Obélisque au gracile dessin,
Planté comme un poignard au cœur de la Concorde... (1)

Léon Laleau.

TRAHISON

de Léon LALEAU

Ce cœur obsédant, qui ne correspond
Pas avec mon langage et mes costumes,
Et sur lequel mordent, comme un crampon,
Des sentiments d'emprunt et des coutumes
D'Europe, sentez-vous cette souffrance
Et ce désespoir à nul autre égal
D'apprivoiser, avec des mots de France,
Ce cœur qui m'est venu du Sénégal

PANORAMA DE LA POESIE HAITIENNE
Carlos St-Louis et Maurice Lubin
Collection Haïtiana
Editions, Henri Deschamps
Port-au-Prince 1950
Page 310

---

(1) Ce poème a paru dans le numéro de Juin 1947 de la Revue Française : « Points et contrepoints ».

NOTES DE LECTURE

Georges Corvington, *Port-au-Prince au cours des ans, la ville coloniale 1743 - 1789*, Imprimerie Deschamps, Port-au-Prince 1970, 213 p.

L'historien Gérard Laurent, préfacier de cet ouvrage, a déjà dit tout le bien qu'il pensait de son auteur et de son œuvre. Confirmons que *Port-au-Prince au cours des ans* témoigne d'un très louable effort : scientifique et certainement financier, et rendons à cet effort l'hommage qu'il mérite. Nous n'en serons que plus à l'aise pour formuler quelques suggestions.

La présentation d'abord est impeccable : texte aéré, beau papier, reproductions de qualité.

L'auteur ensuite ne s'est pas contenté d'un verbiage littéraire. Il a dépouillé un certain nombre de livres anciens et son ouvrage aura le mérite décisif de rassembler sur un seul objet, les informations dispersées sous 41 titres.

Mais ici, une première remarque. Les sources citées sont celles qu'il est possible d'exploiter à Port-au-Prince. Elles renvoient au témoignage des écrivains de l'époque (Moreau de Saint-Méry etc.) mais elles ne s'alimentent pas aux documents d'archives proprement dits. C'est que, pour la période coloniale, ils se trouvent à l'étranger et que l'auteur n'a pu y avoir accès. Pour la période suivante, il aura tout loisir d'interroger les Archives nationales d'Haïti. On aimerait, d'autre part, que des notes systématiques en bas de page explicitent les citations qui sont incorporées dans le texte sans références aux auteurs.

Mais il serait facile de multiplier les vœux (tableaux statistiques concernant la population, sa composition, ses activités, sa répartition ; statistiques du commerce etc.). En fait, ce serait énumérer les exigences d'une lourde thèse universitaire et il ne faudrait pas moins qu'une équipe interdisciplinaire pour faire le tour d'un aussi considérable sujet. Telles ne sont pas les intentions de M. Corvington qui ne s'adresse pas à un public de spécialistes mais qui souhaite, en livrant à ses compatriotes un ouvrage sérieux, susciter en eux « plus d'amour et de compréhension » pour leur capitale.

Telle quelle, son étude se parcourt agréablement et fourmille de faits pittoresques ou intéressants.

Les habitants actuels de Port-au-Prince s'amuseront de retrouver aux origines de leur ville des maux contre lesquels ils n'ont pas fini de lutter.

L'eau potable faisait cruellement défaut. Les administrés se plaignaient de ce que leurs rues fussent ou poussiéreuses, ou boueuses, suivant le temps ; que de toutes façons, la voie publique fût le dépotoir des ordures ménagères. La nuit, le peu d'éclairage favorisait les filous. Lors des grandes averses, la masse d'eau dévalée des hauteurs ravinait la chaussée, inondait la basse ville, envasait peu à peu la rade.

On assiste aussi à la naissance progressive de la ville, avec l'importance précoce du « bord de mer », la construction en arcades et galeries d'inégal niveau, les étroits couloirs qui conduisent aux « cours », hâvre des irréguliers et désespoir de la maréchaussée. Le touriste prendra plaisir à trouver mentionnés les vestiges des monuments anciens : la vieille cathédrale, l'hôtel de la Marine, le cimetière de Sainte-Anne entre autres. Comment d'ailleurs, ce touriste ne souhaiterait-il pas que ces vestiges dont Port-au-Prince est si avare, soient classés, restaurés, mis en valeur, alors que chaque jour la marée du béton et du parpaing submerge ce que la ville avait d'original (y compris les féeriques maisons de bois de Turgeau).

M. Corvington ne s'est pas contenté de mettre en place le cadre monumental. Il a voulu y ressusciter la vie, y déployer les différentes classes sociales, avec leurs mœurs, leurs usages, leurs conflits. Excellent prétexte, on l'imagine, à des tableaux hauts en couleur.

Mais que le lecteur les découvre lui-même. Nous l'engageons sincèrement à soutenir l'effort de M. Corvington et nous attendons avec un réel intérêt la suite à cette Port-au-Prince coloniale.

J. B.

—oOo—

Gerson Alexis, *Lecture en anthropologie haïtienne*, Presses nationales d'Haïti, Port-au-Prince 1970, 220 p.

M. Gerson Alexis (licencié ès-Sciences anthropologiques et sociologiques) a regroupé dans cet ouvrage un certain nombre d'études ethnologiques et principalement : « Le concept de chance dans la culture haïtienne », « Maternité et première enfance », « Monographie des danses Rara », « Aperçu sur les Mandingues haïtiens ».

Ce qui fait l'unité de ces études et leur principal mérite, c'est de nous immerger d'un coup dans la mentalité des masses haïtiennes, c'est-à-dire de 90% de la population. Et brusquement on change d'uni-

vers, d'époque, de cadres intellectuels. On est reporté au Moyen-Age français, à la magie de toutes les sociétés traditionnelles du monde. On découvre à quel point, dans un même siècle, un même pays, d'énormes masses d'hommes vivent dans un autre âge, suivant des concepts insoupçonnés, tout à fait en marge du monde d'Apollo et de la cybernétique, isolés dans leur nuit, imprégnés jusqu'aux mœlles de superstitions, ne connaissant d'autres armes pour affronter l'existence que d'extravagantes pratiques de conjuration. Dérisoires pratiques, affligeante, émouvante impuissance qui livrent des peuples entiers à tous les coups d'un monde implacablement rationnel, à toutes les exploitations de ceux qui « savent » et qui n'en profitent que pour abuser ces naïfs sans défense.

On s'explique mal la détresse de certaines sociétés, leur dénuement, leur apparente apathie, les difficultés et les lenteurs de leur développement, tant qu'on n'a pas eu l'intuition de leurs structures mentales.

Il faut avoir vu à deux kilomètres d'une autoroute, un village où tous les arbres sont « servis », où un « zombi » erre, carcan de bois au pied, où un enfant squelettique agonise, assis dehors sur une natte, parce que sa mère est persuadée qu'un mauvais esprit lui mange son âme.

Il faut lire les pratiques que rapporte Alexis. Comment tel soldat sera convaincu qu'il sera protégé par des « ouanga » ou « points ». Comment le paysan ou l'équipe de foot-ball croient qu'ils peuvent « marrer la pluie ». Comment l'aloès chassera les loups-garous et les amulettes protègeront du « maldioc ». Comme quoi il est prudent de cacher le placenta de l'accouchée pour que des « malfaiteurs » ne « vendent pas le ventre de la mère », c'est-à-dire n'acquièrent toute puissance sur elle et ses enfants. Encore faudra-t-il qu'auparavant elle se soit gardée par diverses pratiques, des sorcières armées de calumets longs de plusieurs mètres qu'elles introduisent par les trous des chaumières pour « sucer le sang des foetus ». Si l'enfant naît « coiffé », on lui fera boire cette coiffe réduite en poudre ; à moins qu'on ne lui fasse manger un peu de ses premiers excréments.

Tout cela nous renvoie à la *Sorcière* de Michelet. Et nous rappelle que les derniers loups-garous ne se sont évanouis en Bretagne et en Auvergne qu'avec l'apparition dans les villages de l'instituteur et de l'électricité.

Comme dit Gerson Alexis :

« Après plus de cent cinquante ans de vie nationale, les choses devraient avoir changé, tout au moins elles devraient évoluer à un rythme plus rapide. Mais malheureusement, notre grande majorité est

encore tributaire de l'empirisme de traditions désuètes, de sentences périmées, pour la satisfaction de ses besoins immédiats. Il en est ainsi en « Maternité » comme ailleurs.

...Pendant trop longtemps hélas, nous avons négligé de nous pencher avec la sincérité qu'il faut sur les causes de la décevante stagnation de notre « Arrière-Pays ». Pour n'avoir pas pu bénéficier des lumières de la connaissance, grâce auxquelles ces masses défavorisées pourraient saisir, formuler leurs problèmes, nous en sommes aujourd'hui à constater avec une stupéfaction bien tardive, l'immensité de l'abîme qui les sépare du progrès et de la civilisation ».

J. B.

LE MONDIALISME DE FRANÇOIS PEROUX

Par Jean-Louis FRANÇOIS, de l'Institut Français.

Liée aux nécessités d'une réorganisation mondiale des pouvoirs et des échanges, la prise de conscience des problèmes du sous-développement au cours des années de l'après-guerre a été à l'origine de nombreuses études macro-économiques des relations internationales. Parallèlement, dans le domaine politique, l'état d'esprit mondialiste qui régnait alors a suscité la création de quelques institutions et de nombreuses prises de position altruistes : Bretton-Woods en 1944, recommandations du Président EISENHOWER en 1953, propositions du Président Edgar FAURE à la conférence de Genève en 1955 etc.

En 1970, on ne peut que constater le cuisant échec de tentatives dont la générosité n'a eu d'égal que l'inefficacité. Un regard même superficiel sur le monde contemporain convainc le plus sceptique du dynamisme des nationalismes jeunes et anciens, de la multiplication des coalitions et des alliances autour des puissances dominantes. Que penser dans le long terme de l'avenir du mondialisme ? L'économie scientifique permet-elle de proposer des éléments de réponse ?

—oOo—

Chacun des deux systèmes économiques défend avec opiniatreté sa doctrine. A l'Ouest comme à l'Est est proclamé l'universalisme des valeurs et des comportements «rationnels». Liberté à défendre ou liberté à conquérir, la spécificité des moyens fonde l'antagonisme des systèmes. En fait dans leurs rapports avec le tiers monde, les Grands se sont révélés beaucoup moins dogmatiques : les recettes préconisées, n'ont jamais été utilisées. Pour ce qui concerne les politiques d'aide au développement, des slogans irréductibles ne peuvent cacher la similitude fondamentale des comportements.

—oOo—

L'Ouest préconise le développement par le jeu, libre ou plus ou moins orchestré, de la loi de spécialisation des facteurs. Selon les conclusions de la théorie classique, chaque pays doit se spécialiser dans la production utilisant surtout les ressources dont il est le mieux pourvu.

Les pays en voie de développement, peu favorisés en biens capitaux mais riches en facteur travail auraient ainsi avantage à mettre en œuvre des processus de production peu capitalistiques. L'investissement local ou d'origine étrangère doit donc nécessairement s'orienter vers le secteur agricole ou les industries légères de transformation, gros utilisateurs de main d'œuvre.

Les résultats récents de la recherche économique font douter du bien fondé de telles recommandations : ce n'est pas le niveau ou les types de ressources disponibles qui fondent le développement, mais la création volontaire d'ensembles économiques intégrés, ce que FRANÇOIS PERROUX appelle des pôles de développement. En effet seule la constitution de zones d'industries plus ou moins capitalistiques, complémentaires au niveau des produits, des hommes et des innovations est susceptible d'avoir un effet de stabilisant suffisamment prononcé pour susciter des processus cumulatifs dans le milieu sous-développé. Le bouleversement des structures traditionnelles ne peut être que la conséquence d'une polarisation géographique et d'une diversification fonctionnelle des investissements. Les flux d'échanges et complémentaires qui résultent de la mise en place de ces complexes diversifiés exercent un effet d'attraction sur un secteur pré-industriel voué à se désintégrer petit à petit.

En revanche, en raison de l'insuffisance des réseaux de transports, la prédominance accordée aux secteurs légers favorise les croissances localisées. Ces industries ne pouvant produire en série et en masse, elles ne permettent pas d'autre part d'insérer dans le circuit économique les distributions de revenus qu'elles effectuent. Bien plus, l'adoption d'une telle solution conduit assurément à l'accélération de l'exode rural, à la stagnation du produit alimentaire global, et à l'aggravation de la misère psychologique, sociale et matérielle.

—oOo—

La recette préconisée par l'Est est intellectuellement plus satisfaisante, mais elle implique des préconditions que peu de pays en voie de développement remplissent actuellement : épargne potentielle largement positive, équipes compétentes de cadres administratifs et techniques. Théoriquement la constitution d'une industrie lourde, forte utilisatrice de capital, constitue, par la rupture complète qu'elle impose à la vie économique, un véritable moteur de développement. Elle fait surgir de nouveaux types d'agents économiques, astreint la population à une discipline industrielle du travail, procure un sens à l'activité économique, provoque l'apparition d'industries complémentaires etc.

—oOo—

La pratique des relations économiques internationales prouve que les orientations théoriques n'ont jamais eu d'impact au niveau des faits. Les politiques d'aide des puissances dominantes, par delà les doctrines, ont fondamentalement suivi les mêmes orientations.

—oOo—

Le capitalisme occidental a créé des industries à forts coefficents de capital sans jamais leur donner le moyen d'avoir un effet d'entrainement sur les systèmes économiques des territoires d'implantations. Au lieu du simple échange de produits qu'envisage la théorie, le développement des investissements directs a multiplié les formules de dépendance. Le marché abstrait s'est concrétisé en un système de décisions au niveau multi-national dirigé par les puissances dominantes. Loin de profiter aux deux partenaires, le régime du libre échange a fait triompher un impérialisme structurel antiéconomique.

A l'Est, si les moyens préconisés étaient différents, les relations économiques avec les pays sous-développés ont conduit au même résultat décevant. Les trafics interfirmes ont eu principalement pour effet de faciliter l'exportation des surplus soviétiques sans qu'aient été suscités les développements locaux planifiés. Comme à l'Ouest, les liens de dépendance en ont été accrus. Ils se concrétisent de la même manière par la signature d'accords bilatéraux et l'octroi de crédits compensateurs en cas de déséquilibre de la balance des paiements.

Reflet de cette évolution, le mondialisme dans les institutions s'est constamment dégradé depuis 1945 : l'Organisation des Nations Unies n'a cessé de perdre de l'influence, le Fonds Monétaire International cherche sa vocation dans des structures sclérosées, l'action de la BIRD est marginale.

—oOo—

Ce sombre tableau se noircira encore dans l'avenir si les tendances actuelles ne sont pas contrariées rapidement. De nombreux économistes pensent que d'ici une quinzaine d'années, les trois quart de la production industrielle de l'Univers seront entre les mains de quelque dizaines de compagnies mondiales dont les centres de décision seront tous localisés dans les économies actuellement développées.

FRANÇOIS PERROUX constate que ni les capitalismes, ni les nationalismes, n'ont su répondre au vrai problème contemporain. Chaque pouvoir dominant se réserve sa zone d'échanges par sa coopé-

ration, sa monnaie, ses tarifs, ses investissements directs, ses discriminations inavouées. PERROUX nie cette réalité dialectique du monde au nom de l'économie humaine, sans toutefois négliger les difficultés auxquelles se heurterait l'adoption d'une telle solution :

« L'économie de l'entière humanité, loin d'être une réussite en bonne voie de réalisation est une entreprise avortée et d'une issue douteuse ».

—oOo—

FRANÇOIS PERROUX croit cependant discerner dans le monde actuel l'apparition de quelques conditions fondamentales de l'économie planétaire, bases d'une redéfinition des objectifs nationaux.

—oOo—

D'abord avec la concentration croissante des pouvoirs, les décisions prises à l'échelle mondiale se multiplient. Pour les sources d'énergie, les principales matières premières et quelques produits alimentaires de base, les contrôles des plans d'achat ou de production sont assurés par des groupes plurinationaux, en symbiose avec les Etats dominant concernés. Ainsi les grandes compagnies pétrolières établissent leurs plans à l'échelle mondiale et agissent sur les nations pour faciliter leur exécution.

Quelque soit la valeur de leurs objectifs, ces groupes, en adoptant des stratégies multinationales prouvent que le principe de la supranationalité n'est plus tout à fait une utopie.

—oOo—

Les techniques en second lieu universalisent les rapports humains. Il s'agit là d'une constatation banale, mais les progrès dont elle rend compte sont loin d'avoir produit tous leurs effets. Il reste encore beaucoup de mutations à attendre de l'utilisation croissante des techniques de transport et de circulation de l'information. Et de toutes façons « la réponse institutionnelle à la technique planétaire ne saurait être nationale».

—oOo—

Les progrès récents de la science économique ont permis de définir une nouvelle rationnalité : la maximisation du produit global mondial au moindre coût (y compris les coûts humains) en vue d'assurer le

meilleur épanouissement de chacun. Dans le cadre de « l'Economie Généralisée », la notion d'aide, créée par « des économies en tant que nations », devient un concept irrationnel. Elle n'est en effet qu'un palliatif couvrant de façon très imparfaite les coûts monétaires et humains provoqués par l'économie de puissance.

—oOo—

Sur ces bases FRANÇOIS PERROUX préconise l'élaboration d'un plan de développement mondial dont l'exécution serait contrôlée par une autorité supranationale :

« L'intérêt des jeunes nations dont les créations collectives ont une valeur de position et une portée économique qui débordent de toutes parts leurs frontières, et des nations impériales ou naguère impériales qui ne peuvent seules ni mettre en valeur le monde, ni gagner une guerre, crée la nécessité et ouvre la chance de la création d'une Autorité Mondiale de Développement »

Cette économie généralisée au service de l'Homme dépasse les systèmes capitalistes et communistes trop particularistes et maintenant inaptes à fournir des modèles de développement. Elle aurait pour tâche de dénombrer les ressources et les besoins de la planète, de dresser des plans plurinationaux rationnels et de contrôler leur exécution. La remise de pouvoirs aux élites scientifiques mondiales indépendantes des nations permettrait de polariser au bénéfice d'une œuvre commune les idéologies de combat en vigueur tant à l'Est qu'à l'Ouest.

—oOo—

Voilà le Projet :

Doit-on s'attendre à des prises de conscience prochaines ou faudra-t-il continuer à rêver ?

Constater que la nation constitue la plus forte base de solidarité collective ne saurait suffire. Il faut encore que les institutions sachent répondre au Problème auquel elles sont confrontées.

BIBLIOGRAPHIE

Analyse économique

— *Indépendance de la nation et interdépendance des Nations* — Aubier MONTAGNE — Paris 1969 — 302 P.

— *L'économie du XXème siècle* — Presses Universitaires de France — Paris 3ème Edition — 1969 — p 764.

— *Le capitalisme* — Presse Universitaire de France — Collection « Que Sais-Je ». 6ème Edition 1969 — p 136

Problèmes sociaux

— *Economie et Société (contrainte, échange, don)* Presses Universitaires de France — Paris — 1964 — p 186.

— *L'économie des Jeunes Nations, Industrialisation et groupement des nations* — Presses Universitaires de France — Paris — 1962 p. 252.

— *La coexistence Pacifique* — trois volumes — Presses Universitaires de France — Paris — 1958 — p. 666.

— *L'Europe Sans Rivage* — Presses Universitaires de France — Paris 1954 — p. 668.

LES VIVRES SUR UNE CAFEIERE DE SAINT-DOMINGUE (1786-1791).

Il faut la trame serrée de comptabilités de plantations, doublées de la correspondance des gérants avec les propriétaires et de bonnes séries de journaux de travaux pour voir d'un peu près comment aux îles étaient nourris les esclaves. De tels ensembles sont plutôt rares.

Pour la caféière *Andrault* établie au Fond-Baptiste, à Saint-Domingue, au Nord de la paroisse de l'Arcahaye dans la dépendance de Saint-Marc, nous avons de 1786 à 1792, les lettres à peu près complètes du gérant, *Bernard jeune,* au colon, J.-B. Andrault, son oncle, rentré depuis peu en France et une partie des réponses du colon. Nous restent aussi une douzaine de journaux mensuels des travaux, mais nul inventaire, nul plan, nul compte ne mettent la plantation sous nos yeux. L'éclairage n'est donc que partiel(1).

N'oublions pas que cet éclairage vient d'un gérant, c'est-à-dire d'un homme qui songe à se faire une bonne réputation comme administrateur d'une plantation, comme conducteur d'esclaves. Sa fortune commence. Il ne donnera pas trop de renseignements contraires à son intérêt. Son optimisme n'est pas nécessairement systématique, mais il simplifie ses jugements, ne laisse pas tout voir. Son oncle Andrault connaît les esclaves et tout le détail de la plantation qu'il a développée, sinon établie. Le gérant n'a donc pas à lui parler de tout. Bien des choses nous échapperont.

—oOo—

Trois points se dégagent : 1°) la volonté chez Andrault et chez Bernard qui est ici son écho, de disposer pour la main d'œuvre d'une réserve surabondante de vivres variés ; 2°) l'établissement d'une petite plantation annexe de la caféière, où seront cultivés les vivres ; 3°) la régularité des distributions de rations hebdomadaires.

I

Andrault veut que ses esclaves aient des vivres « *à gogo* », pour que le travail et la discipline soient faciles. Son expérience lui fait

(1) Les papiers Andrault, aujourd'hui regroupés, viennent de chez M. Pailloux, antiquaire à la Rochelle (1957) et de la librairie Lecomte, rue des Saints-Pères, à Paris (1958). Un registre de copie de lettres de J.-B. Andrault est conservé chez M. Pesme, à Montpouillon (Lot-et-Garonne) (1965).

redouter « *les cas fortuits* », les chenilles, les coups de vent et ouragans qui ont plusieurs fois mis à terre en un quart d'heure les plus beaux bananiers et les maïs[1], les sécheresses, les avalasses qui sur ces terres en pente raide entraînent les récoltes et l'humus. « *Tu ne saurais me flatter davantage que par la certitude que nos nègres sont nourris à discrétion, mais ménage le terrain pour faire durer le plaisir plus longtemps* » « *Il me semble voir cet ensemble de bananiers dans les basses raques. Mon imagination se repartait de satisfaction. Rien au monde n'est aussi cher à mon cœur que le désir de voir tout ce qui respire et surtout ce qui est autour de moi tranquille et heureux. Le bonheur des autres fait le mien* ».[2] *Il faut donner l'avantage aux vivres sur les herbes* ».[3] « *Les bananes sont en si grande abondance qu'il en mûrit beaucoup sur pied. Votre atelier ne peut suffire à les manger, auriez-vous 50 nègres de plus* ».[4] *Il se perd des vivres.* « *Les vivres en pois et en maïs sont en magasin... D'un autre côté la Colline foisonne de bananiers. Vous pouvez être assuré que vos nègres n'ont jamais été mieux nourris et plus heureux* [5]. » Cette assurance est dans chaque lettre.

Sans doute il y a là quelque complaisance à abonder dans le sens de l'oncle, quelque flatterie à l'adresse d'un colon qui se croit philantrope et bon maître. Cette répétition peut se traduire par une sensible augmentation des gages du gérant ; et beaucoup de ces lettres sont de 1790 et de 1791 où pour prévenir les remuements des ateliers menaçants on fit un peu partout effort pour les mieux nourrir. Mais nous avons une contre-épreuve, c'est l'absence des marrons. Bernard ne les fait pas figurer sur les journaux de travaux, mais il parle d'eux dans ses lettres, et ils sont extrêmement rares.

Les vivres ici sont assez variés mais sans qu'on puisse dire si c'est un trait particulier à la plantation ou à un quartier. Bernard parle sans cesse de bananiers plantés, de pois, de maïs ou de riz semés, moins souvent de petit-mil, de patates.

La préférence va aux bananes et aux pois. Si ce n'est pas celle du colon, c'est celle des esclaves. Des bananiers sont plantés partout où est un emplacement disponible dans les ravines, sur les costières, dans les basses raques, dans tous les recoins, quand on le peut par pièces planes. En juin 1788, 4 carreaux (4 ha 50) assureront 5000

---

(1) Bernard à Andrault, 12 avril 1792. Désormais les lettres de Bernard seront indiquées simplement par leur date.

(2) Andrault à Bernard, 6 janvier et 15 juillet 1790. (Registre de copie lettres).

(3) Andrault à Bernard, 2 juin 1788.

(4) 22 mars 1790.

(5) décembre 1790 ; 27 juin 1788 ; 18 mai 1790.

touffes à 3 régimes par an. C'est une centaine de régimes qui sont coupés chaque dimanche à la saison pour la provision de la semaine. Le point faible de la banane était de ne pouvoir être mise longtemps en réserve, alors que les colons s'efforçaient de cultiver surtout les vivres dont la conservation en magasin garantissait la nourriture des ateliers même en cas d'accident. « *Le sec a causé un intervalle dans la production des bananiers de manière que dans ce moment l'on ne pourrait pas trouver dans toute la Colline un régime de bananes en maturité. Je me trouve aussi dans ce cas. Je ne peux en avoir pour les domestiques et les nègres indisposés, ce qui m'occasionne une dépense plus forte en farine pour les (malades) ayant depuis quelque temps beaucoup de nègres à l'hôpital* (I). » Il s'agit ici de bananes-légume.

Bernard parle plus souvent des pois que des bananes mais c'est sans doute parce que l'atelier passe plus de temps à les semer, sarcler et récolter qu'à la plantation des bananiers et à la coupe de leurs régimes. Aux yeux du gérant, les pois sont les premiers vivres parce qu'ils donnent après quelques mois de végétation. Ils sont récoltés en août et en décembre. Au Fond-Baptiste, on n'en sème pas sur le champ récolté. C'est ici un légume précisément saisonnier.

En 1786 on en a récolté 230 barils, l'année suivante on ne recueillit qu'un tiers en plus de la semence, en 1791, 60 barils seulement. En 1789, il en est tant ramassé qu'il n'y a pas imprudence à en vendre de 60 à 80 barils. Le baril vaut sur place une trentaine de livres, mais 41 à l'embarcadère de l'Arcahaye. C'est le légume que l'on peut conserver le plus longtemps. Il n'est jamais précisé de quelle espèce il s'agit. On peut penser aux pois violets, à nègre ou à Pascal, ou d'Angola.

Les chenilles sont leur grand ennemi. « *Il y a une quantité de pieds où il n'est pas resté une seule gousse. J'en avais fait planter le double de ce qu'il fallait pour le double de la consommation de l'habitation, ce qui fait que je n'en manquerai pas. D'ailleurs je me propose d'en faire une seconde plantation où les mahys ne sont point épais, c'est-à-dire dans les cafés. Ceux du bois neuf*(1) *sont très beaux. Ils entrent en flèche. J'en ai planté dans les vieux terrains, près de la Savane. Comme ils n'étaient pas si avancés que les autres, la chenille les a tous ravagés. Je n'en tirerai pas la semence*(2). »

En leurs jardins particuliers, les esclaves font des pois leur principale récolte. Ils en vendent à Montrouis et à l'Arcahaye pour être embarqués pour le marché de Port-au-Prince. L'économe qui, sous la direction générale du gérant, a la charge particulière des esclaves,

---

(I) 10 août 1786.

(I) Sur l'emplacement d'un bois récemment défriché.

(2) 10 août 1786.

s'arrange pour leur acheter le plus possible de leur récolte. Il obtient ainsi en 1788 81 barils de l'année précédente qu'il leur prend à 23 livres. Mais se trouvant à quitter la plantation, il n'a plus d'animaux de bât pour les descendre à l'embarcadère et doit laisser ses pois sur place. Le gérant les lui rachète à 26 l. 5 sols le baril.

Il est aussi très souvent question des *mahys*, et des travaux qu'ils exigent. Il est semé d'avril à juin, et lève au bout de 8 jours. On le récolte en fin de novembre ou au début de décembre.(3) Les quantités ramassées se comptent par paniers de maïs concassé rapportés à la grand'case.

La part du riz est considérable puisque Bernard en prévoit 25 barils en 1787 qui « *l'approvisionneront grandement pendant plus d'un an* ». Il n'en ramassera en fait que 19, mais qui suffiront, même il pourra en envoyer à Sanite, l'ancienne ménagère d'Andrault, qui vit à Port-au-Prince. En 1788, Bernard annonce triomphalement qu'il en a 120 sacs, (20 novembre 1788).

Les esclaves ont leur jardin de riz à eux. *Duc*, un mulâtre, ancien affranchi de la caféière, vit sur la lisière de l'habitation où il a un terrain. « *Duc... par arrangement avec vos nègres leur a permis d'abattre* (de déboiser) *chez lui pour qu'ils se fissent des jardins à riz, ce qui leur a fait bien plaisir en ce que ce sont des terres vierges qui leur rendront beaucoup*(4). »

Il est difficile de mesurer la place du petit-mil dans l'alimentation de l'atelier de la caféière. Des provisions de petit-mil n'apparaissent pas. Par deux fois il est présenté comme un fourrage que l'on sarcle, puis que l'on enfouit comme engrais vert. Il devait aussi être utilisé comme fourrage (5 janvier 1790 et 28 juillet 1791).

Les patates semblent une culture récente à Fond-Baptiste. Leur essai ne paraît pas satisfaire les esclaves. « *Les patates pourrissent dans la pièce ne pouvant se fouiller et préférant les bananes* » (20 mars 1790). Andrault ne tient pas leurs fanes pour un fourrage bien sérieux et ne s'en sert pas comme engrais vert. Pour ses mulets et ses vaches, il préfère le petit-mil et les cannes dont il fait planter deux pièces à consommer en vert. Le rendement des patates n'est pas trouvé très

---

(3) « Dans deux jours je commencerai à faire ramasser les mahys. Il y en aura beaucoup cette année. Les pluies qui ont été abondantes... en ont fait périr au moins un sixième, mais la grande quantité fait qu'il en restera assez. Vos jardins sont très nets. Le mahy ramassé, il me restera pour 5 à 6 jours à sarcler les bois neufs, en ôter les bois mahys (les tiges débarrassées de leur épis) pour donner de l'air aux jeunes caféiers » (18 novembre 1786).

(4) Andrault de Sales à J. B. Andrault, 2 mai 1787.

sûr ; en 1780 on n'eut que 32 paniers au lieu de la centaine qu'on avait prévue[1].

L'on tente aussi la pomme de terre mais on ne sait quel fut le résultat ni combien de fois l'essai fut renouvelé. « *A la réception de de votre atelier pour faire planter une pièce de patates et 15 sacs de pommes de terre, qui me remplacera (sic) et au delà la perte de vivres qu'a ravagés le coup de vent du mois dernier* ». (9 septembre 1788).

Les tayaus ou choux caraïbes se montrent de loin en loin, ce qui fait l'effet d'une culture intermittente. Le croire serait sans doute se tromper car ils tenaient en une certaine saison une grande place dans l'alimentation des esclaves (30 août 1787 et 12 octobre 1791).

II

Nous ne connaissons pas la superficie de la caféière mais elle était grande : 183 esclaves l'exploitaient. Elle était composée de deux éléments : de la grande habitation, qui était la caféière proprement dite, ou *place principale*, et d'une *petite place* appelée la Colline, plus bas à deux heures de marche. Elle fut mise en valeur bien après la caféière.

Au début, en 1786, la plus grande partie des vivres est sur la caféière *en vieux jardins*, c'est-à-dire sur d'anciennes pièces de caféiers qui ont épuisé le sol. « *Je n'ai point, ainsi que vous le présumiez, négligé les bananiers plantés dans les vieux jardins Testu, mais ils produisent peu. Il n'y a que les nouvelles plantations qui donnent prodigieusement, mais leur travail me coûte beaucoup de détournements et qui me gênent* », *(25 août 1789)*. « *J'ai fait relever (la pièce) de l'Ouest, entre la grande case et la rivière aux Puces. Quoique vieille terre, il y a la moitié qui porte régime et aussi beau qu'une terre vierge. J'en suis dédommagé par la proximité et l'agrément d'avoir de la culture de tous les côtés de l'établissement* », *(22 mars 1790)*. « *J'avais fait planter des vivres dans les cafés et terres anciennement défrichées* » (Ier mai 1781), et sur les costières, et en des ravines qui n'avaient jamais été le paradis des cultures, mais « *qui bien entretenues doivent encore durer bien du temps* ». J. B. Andrault à Bernard, 6 janvier 1790. Quand l'année a été abondante, on essaie de refaire les sols en mettant le feu aux pailles « opération que l'on assure être à même de les renouveler ».

(I) « J'ai été obligé de faire couper 60 régimes de bananes pour donner aux nègres les vivres suffisants pour la semaine » (27 février 1790).

Mais la plupart des vivres sont plantés entre les rangs des jeunes caféiers. (I) « *Vos jeunes caféiers seront cette année soulagés, j'y ferai mettre peu de vivres, sans crainte de manquer par l'augmentation faite à la Colline et dans les vieilles terres que je ferai* (ensuite) *mettre en fourrage.* » (15 mars 1787) « *Les jeunes plantations au Nord, près le chemin de la Colline ne sont pas bien profitées pour leur âge. La grande abondance de vivres que l'on est forcé de mettre dans cette partie, à la médiocrité de cette terre en est la seule cause... Ils viendront néanmoins où le sol est bon car je me propose de n'y mettre plus autant de vivres parce que les bananiers neufs de la Colline vont donner des vivres pendant plus de trois mois* ». (30 août 1787)

D'après la correspondance et d'après les journaux de travail on voit clairement pourquoi on met tant de vivres entre les caféiers. C'est pour gagner du temps en ne consacrant pas trop de travail aux vivres. Leur plantation ou leur récolte n'étaient pas les tâches qui occupaient le plus de journées, mais les sarclaisons qui étaient incessantes. Placés entre les rangs, les vivres étaient sarclés en même temps que les caféiers.

Pour remédier à l'épuisement des sols, déjà dégradés, que l'on consacrait aux vivres à Fond-Baptiste il s'y passa ce que l'on voit faire en même temps sur nombre de plantations. Peu à peu les principales cultures vivrières quittent l'habitation principale et sont établies sur une place annexe, où les assolements seront plus lents et moins réguliers. Ces *petites places* sont depuis longtemps dans la dépendance de la grande, mais elles servaient surtout de parc à bétail, de lieu de repos pour les convalescents, d'abri de quarantaine pour ceux des esclaves qui étaient atteints du pian ou de petite vérole. Chez Andrault on continuera à planter des vivres *en haut* mais de moins en moins. En bas, on met quelques carreaux en café mais des vivres de plus en plus. Les esclaves étaient les principaux bénéficiaires de ces changements. Le fonds n'était pas très bon, mais de terre vierge. Les vivres pouvaient être plantés en *bois neufs*.

La place qu'on y réserve aux vivres va augmenter d'année en année. C'est du riz d'abord, puis des bananiers s'y installent : 2000 touffes en mai 1787, toujours sur bois neuf, du riz aussi. En 1788, 4 carreaux bananiers et 3 de riz, puis des patates et du petit-mil, à quoi sont ajoutés par la suite 4 autres carreaux, dont 1/2 mis en patates, le reste en riz, en bananiers et en caféiers (13 avril et 10 juin 1789). Le gérant présente même le projet d'un nivellement des pièces plantées

---

(I) Cette pratique est signalée et souvent combattue par la plupart des colons qui ont écrit sur l'agriculture tropicale. Ducoeurjoly, II. 7 ; Monnereau, p. 88 et 154 ; Moreau de Saint-Méry, I, 153 ; Tardif de la Borderie, p. 15 ;; Laborie, p. 28.

en bananiers pour en préparer l'irrigation, mais il le fait avec quelque hésitation car l'entreprise demande de 1200 à 1400 journées de travail et l'on ne peut songer à *détourner* pendant si longtemps le grand atelier déjà pris par les plantations, sarclaisons et cueillettes, (9 juin 1788)

A la Colline est un petit atelier, mais il n'est composé que de vieillards, de convalescents, de faibles (6 décembre 1788) qui ont des jardins à eux, c'est-à-dire qui s'entretiennent à peu près. Ce n'est pas ces esclaves qui vont cultiver des vivres pour la plantation principale. Une partie de l'atelier d'en haut descend à la Colline pour y planter les patates, le riz, les bananiers, « *ce qui m'oblige à des détournements considérables* » et « *m'arrière dans quelques travaux* », mais « *cela me procure l'avantage d'avoir des vivres en abondance pendant que beaucoup d'habitants en manquent, ce qui occasionne la désertion de leurs esclaves dont s'ensuivent des pertes considérables* » (19 juillet 1789).

III

Nous avons bien pour plusieurs mois les journaux des travaux qui furent faits sur la caféière — 5 pour 1787, 4 pour 1790, I pour 1791 — et ils devraient nous apprendre combien de temps a été consacré à la *fouille* des terres, aux plantations, sarclaisons et récoltes des vivres ; mais ces journaux ont été tenus par des économes différents. La même méthode n'a pas été toujours suivie. L'économe de 1787 donne la répartition quotidienne des équipes d'esclaves, mais sans autre détail. Les journaux tenus par celui de 1790 s'efforcent de préciser les travaux qui ont été faits, mais avant le mois d'août 1790 il n'est pas dit un mot des tâches que les esclaves accomplissaient le dimanche, le grand jour des distributions de vivres. C'est comme si les esclaves avaient toute cette journée à eux.

En fait, tous les dimanches sont consacrés à la cueillette des pois, à la coupe des régimes de bananes, à la fouille des patates ou des pommes de terre, et à la distribution des vivres. Ces jours-là, l'atelier est divisé : une équipe, toujours très forte, les deux tiers des adultes, est envoyée à la Colline d'où elle remonte les bananes ou le riz. Les autres, restés à la caféière, reçoivent du magasin des paniers de maïs concassé, comme on l'a vu dans le champ même au moment de la récolte, par l'ensemble de l'atelier qui en a préparé ainsi 720 paniers le 29 novembre 1790 — 91 esclaves —, 540 le I° décembre, etc... Ceux à qui a été distribué du maïs en donnent une part aux coupeurs de régimes et les coupeurs partagent leurs régimes avec ceux qui sont restés sur la caféière. Pendant une partie du mois d'août où il n'y a pas de bananes à couper on n'assiste le dimanche matin qu'à des distributions de maïs. A la fin

de ce mois reparaissent les bananes pour diminuer dans les rations au mois de novembre au moment où le maïs reprend de l'importance. Puis, la coupe des régimes est doublée par la fouille des travaux. Le 12 décembre 1790, 80 esclaves descendent aux bananiers, 7 reçoivent du maïs, 36 arrachent des tayaus. Le dimanche suivant, c'est 80 aux régimes, 30 aux tayaus, 13 au maïs. Pendant plusieurs semaines les tayaus remplacent à peu près complètement le maïs. Les distributions de riz doivent se faire au cours de mois dont nous n'avons pas les journaux.

Le jour de Noël 1790, qui tombe cette année là un samedi, les esclaves travaillent toute la matinée à cueillir du café. Ils n'ont de libre que l'après-midi où leur est distribuée de la morue en gratification. Les tâches d'approvisionnement du magasin et la distribution hebdomadaire sont pour le lendemain matin.

Les journées passées à semer des pois sont les plus nombreuses qui soient consacrées aux vivres : en 1790, les 2, 3, 25 et 26 mai, le 18 juin, les 7 et 8 septembre. Ils sont battus dès qu'ils sont récoltés, dans les champs, comme le maïs, qui est égréné et concassé avant d'être rentré au magazin.

Le gérant tient la clé du grand magasin général, mais c'est un esclave qui a celle du petit magasin. « *Un seul sujet, le plus fidèle, est chargé de la clé d'une très petite quantité de provisions, que je sais, par expérience, ce qu'elles doivent durer et lorsqu'elles sont finies j'en fais mettre d'autres nécessaires à la consommation.* » (20 juillet 1788)

Les journaux de travail mettent en relief la régularité des distributions et l'approvisionnement sérieux des magasins.

Des allusions aux jardins particuliers des esclaves n'apparaissent pas dans les journaux que de très loin en très loin. On parle d'eux seulement quand on a à y faire des vivres en commun à la place des plantations individuelles ou familiales retardées ou manquées par le mauvais temps. Ainsi des pois sont semés les 25 et 26 mai 1787. A l'ordinaire chacun y plante à son heure et ce qu'il entend. Ces jardins sont déplacés assez souvent, repris pour des plantations de café. Les esclaves ne paraissent travailler à leurs carrés que l'après-midi des dimanches ou au cours des deux heures qu'on leur laisse pour déjeuner.

—oOo—

Sur cette caféière le mode d'alimentation est mixte. La distribution de rations hebdomadaire assure l'essentiel de la nourriture des esclaves. Les rations s'échelonnent tout le long de l'année, changeant en partie avec les saisons. Ces vivres viennent du magasin approvisionné par des champs cultivés en commun sous la direction de l'économe, tout comme

sont plantés, sarclés et taillés les caféiers, etc... Ce sont les gros vivres, les vivres communs.- Une autre part de la nourriture, mais infiniment moins importante, vient des jardins-nègres. Elle est un apport de verdures surtout et de condiments. Les gratifications de salaisons, les jours de fête, sont insignifiantes.

D'après l'expérience, la culture des vivres en combinaison avec les denrées coloniales et leur répartition surveillée, est la meilleure garantie contre leur irrégularité, le meilleur contrôle de leur qualité. C'est ce qu'Andrault aime à répéter. Sans doute devait-il y trouver d'autres avantages. Il n'accordait pas à ses esclaves le samedi pour leurs jardins particuliers et réduisait ainsi un peu, disait-il, le nombre d'heures consacrées aux travaux vivriers, et ramenait à des sommes légères les achats de provisions à l'extérieur. Donc, davantage de temps était donné aux caféiers, au revenu.

G. DEBIEN.

DOCUMENTS D'HISTOIRE

En 1967, dans le N° 105 de cette revue, nous rappelions l'importance des archives pour la reconstitution de l'Histoire d'un peuple. Nous souhaitions que les papiers subsistant en Haïti fussent mis au jour ou confiés à des organismes d'intérêt public qui en assureraient la sauvegarde. Nous annoncions que l'Institut Français donnerait l'exemple en constituant un fonds haïtien qu'alimenteraient des dépôts, des dons ou des achats, fonds qui aurait le mérite de ne pas quitter le pays. Et nous ajoutions que les acquisitions les plus intéressantes seraient publiées, étant mises ainsi à la diposition des curieux et des chercheurs.

Le fonds de l'Institut vient de s'enrichir d'un lot de documents inédits en provenance d'une collection privée(1), et nous en commençons la publication qui se poursuivra dans les livraisons suivantes de « Conjonction ».

Il s'agit aujourd'hui du Mémoire laissé par le chevalier de Suger Bras, commandant la « Station » de Saint-Domingue, à son successeur. La pièce détenue est la copie de ce Mémoire présentée en 1786 au Maréchal de Castries qui fut ministre de la Marine de 1780 à 1787. Elle est complétée par une lettre autographe du Maréchal où il exprime son avis.

On a respecté l'orthographe de l'original, mais on a rétabli les majuscules en début de phrases.

Le commandant, comme on le verra, traite successivement cinq points : l'Interlope ; les doléances des habitants contre le commerce de France ; l'établissement de marine le plus souhaitable ; le service particulier de la division et les instructions qu'il a prescrites ; il note enfin la conception qu'il se fait de son rôle et de son métier.

Le ton du Mémoire fait paraître un caractère de « chevalier », altier, sévère et sourcilleux.

La grosse affaire est évidemment la contrebande. Elle se fait avec les Etats-Unis, — principalement — avec la Jamaïque, Curaçao. Le commandant l'estime au dixième de la valeur totale du commerce. La pression en sa favur est si forte que la rigueur des autorités fléchit. Suger Bras aura particulièrement surveillé les « Amériquains » dont il prophétise l'avenir avec une admirable clairvoyance : cette nation dominera toute l'Amérique le jour où elle aura de l'argent.

---

(1) Ces documents ont été achetés en 1889 chez E. Dufossé, libraire 27 rue Guénégaud, à Paris.

A propos des plaintes que formulent les colons contre les commerçants, le chevalier note rudement qu'il n'en a « trouvé aucune dans laquelle ils fussent fondés ».

Il explique pourquoi les esclaves de la traite française valent plus cher que ceux de la traite anglaise. L'une des raisons intéressantes en est la prospérité du café.

Il pense, somme toute, que le commerce s'enrichit par le prêt et les commissions plus que par l'importation et l'exportation des marchandises.

Les considérations qui suivent sont plus techniques. Le commandant opine sur les meilleures rades de la colonie et rapporte comment il a organisé le service de la division.

La conception qu'il se fait de son métier est très haute, hautaine. C'est un noble soldat qui met le devoir au-dessus du lucre, estime peu les « écrivains » et les comptables, et garde ses distances vis-à-vis du Gouverneur.

Cet important rapport livre au passage bien des remarques utiles. On y apprend les ruses de la contrebande, l'indulgence des tribunaux et des autorités à son égard ; que ce qu'on appelle comptant est à trois mois de terme. On y retrouve la prospérité du Cap, « source des richesses de Saint-Domingue », grande ville, où la débauche « donne aux équipages des maladies de tout genre » et, par contraste, la pauvreté du Môle Saint-Nicolas. On note que les hôpitaux de la colonie sont mauvais, que 5% de pertes en 20 mois parmi les équipages est considéré comme heureux, que les rades sont pleines d'ancres perdues, que seul le fouet pouvait maintenir quelque discipline parmi les navires marchands. On lit que l'avidité remplace la raison chez les habitants et l'on a confirmation de la corruption des fournisseurs contre quoi luttaient les vérifications de Marbois.

Bref, le chevalier de Suger Bras, commandant de la Station de Saint-Domingue, aura si exactement rempli son devoir que l'on comprend à la fois qu'il n'ait pas laissé de regrets dans la colonie et que le Maréchal de Castries lui ait marqué sa satisfaction.

Jacques BARROS,
professeur d'Histoire à l'Institut français

MEMOIRE POUR MON SUCCESSEUR A LA STATION DE ST. DOMINGUE.

Je me suis occupé pendant toute la Durée de ma station, à diminuer autant que je l'ai pu le commerce interlope : persuadé qu'il nuit infiniment au commerce national, et par conséquent à la Nation. J'ai osé écrire à Monseigneur le Mal de Castries que l'arrêt du conseil du 30 août 1784 qui introduit les Etrangers dans les grands ports de nos colonies deviendront la source de la perte de notre commerce et de ces mêmes colonies qu'il croit seulement protéger. Ma prédiction se vérifie, et si mes succésseurs ne tiennent pas la main à l'Exécution rigoureuse de cet arrêt du conseil, le commerce des Amériquains avec la seule colonie de St-Domingue qui s'est monté à huit millions en 1785 augmentera beaucoup ; et il ne sçauroit croître sans que le nôtre ne diminue d'autant. Il est à observer que le commerce de St-Domingue ne s'élève pas audessus de quatre vingt à quatre vingt dix millions ; nous en avons cédé un dixième aux étrangers ; et àquels étrangers : à une nation déstinée par sa situation géographique à être un jour souveraine de toute l'amérique ; ce jour sera celui où elle aura de l'argent. Voila sous quel point de vuë je me suis opposé à toutes les entreprises qui ont été faites pour augmenter le commerce des Amériquains.

Je n'ai pas pu empêcher l'introduction du Blanc de Baleine, des voitures, des chaises de bois, et de plusieurs autres objets manufacturés, prohibés par l'arrêt du conseil ; sur lesquels Mrs les administrateurs se sont relâchés : il est fort à craindre qu'ils ne se relâchent sur d'autres, ce qui seroit un grand mal'heur ; mais la volonté générale qui entraine tout entrainera aussi leur opinion.

Je me suis opposé avec plus de fruit à ce que les Amériquains fussent reçus dans d'autres ports que ceux d'entrepôt : si on les admet indifferemment partout, ils fairont le Cabotage : ce qui sera un nouveau moyen de faire la fraude. Un navire americain expédié du Cap pour porter du sucre au port de paix ou ailleurs dans la Colonie, donnera dans les débouquements, et ira à l'amerique sans qu'on puisse l'empecher.

J'ai tenu la main Exactement au commerce interlope qui se fait avec la jamaïque ; mais il a moins d'inconvenients que celui des amerriquains, en ce qu'il prouve que les Cultures de St Domingue augmentent considérablement, et c'est une consolation. Ce commerce est fort difficile à Empecher, tous les navires qui le font sont en regle, voici comment. Un premier navire s'expédie d'un des ports de la partie du S. pour le

Cap, et va à la Jamaïque, où il achette des Nègres ; à l'Epoque où ce navire a son chargement à bord, un second navire s'expédie avec un Chargement de Nègres pour un autre port ; il débarque ses nègres avant de partir, et va remettre son nouveau congé au premier navire qui l'attend à la Jamaïque, d'où il revient dans un port de St Domingue sans courir le risque d'être arreté. Si l'on ajoute à cette considération la protection ouverte que les habitans en général, et plus encore les tribuneaux accordent aux contrebandiers on verra qu'il est impossible d'empêcher cette fraude : mais celle qui est la plus dangereuse est celle qui se fait au Cap où les navires ameriquains mouillés pelle melle avec les françois, ont la plus grande facilité de faire les uns chez les autres des versements frauduleux. Il est hors de doute qu'on n'en fasse d'immenses.

J'ai fait arrêter deux navires ameriquains sortis du Cap depuis deux jours. ils se sont trouvés chargés de sucre et de caffé ; ils ont été relâchés, sous le prétexte qu'ils avoïent étés arrettés trop loin de la Çoste : on a pretendu même que je n'avois pas le droit de les faire arrêtter. J'ai pensé et je pense encor qu'un navire qui sort de Nos ports est toujours soumis à être visité par Nous.

Des ameriquains destinés pour Curacao viennent souvent en relâche au port-au-prince chargés de farine, sous le prétexte de voye d'eau : j'ai fait plusieurs fois des réclamations inutiles à cet égard : enfin le dernier qui y est venu a été traité si rigoureusement que je pense que cela n'arrivera plus : mon succésseur ne sçauroit les traiter avec trop de Sévérité.

Si des Circonstances nous ont engagés à traiter les ameriquains avec faveur, il suffirait de leur laisser l'entrepôt du Môle qui auroit entretenu un Cabotage immense avec le reste de la Colonie, Etabli cette Ville, et donné à vivre à des Caboteurs qui sont obligés pour subsister de faire l'interlope à la jamaïque. Voila le résultat de toutes mes dépêches au Ministre.

Je partirai de la Colonie sans emporter les regrets des Collons : mais j'en emporterai la satisfaction d'avoir rempli mes devoirs. Je desire que mon succésseur soit plus heureux ; mais je crains s'il se relâche qu'il n'empèche ni l'un à l'autre.

J'ai pensé que la sévérité sur le fait de la contrebande, étoit nécessaire même pour l'intérêt des habitans. Car si mes succésseurs se négligent jusques à un certain point elle augmentera téllement que les fermiers généraux demanderont une diminution de la ferme des droits d'occident, pour laquelle ils payent 7100000 Livres. Or le jour où ils fairont cette Demande les Ameriquains seront chassés impitoyablement des colonies : où ils n'auroïent jamais dü être reçus. Ainsi il est nécessaire pour que les habitans jouissent paisiblement des avantages que

le Commerce Etranger leur procure qu'ils n'en abuse pas. Si quelque habitant des Colonies ne se rend pas à cette vérité, c'est parce que l'avidité chez lui remplace la raison.

Il convient que mon succésseur soit prévenu de ma façon de penser sur les plaintes des habitans contre le commerce. Le premier objet de plainte, et le plus spécieux, est celui de la cherté des négres qui valent à St Domingue un tiers de plus qu'à la Jamaïque. La principalle cause de ce mal vient de la grande dépense de Notre Navigation. J'ai proposé à Monseigneur le Mal de Castries d'en diminuer les frais, et je pense que ce ministre ne sçauroit trop s'en occuper. Il conviendroit aussi de Faire aux frais du Gouvernement, ou de faire par une compagnie de Négotiants des comptoirs sur la Côte d'afrique, comme ont fait les anglois : qui alors n'auroient plus d'avantages sur nous que dans le Bas prix des Marchandises de l'inde ; prix dont notre nouvelle compagnie des indes nous rapprochera, et il nous restera l'avantage que la nature nous a donné ; celui des Eaux de Vie que les nègres préfèrent au Rum que les anglois donnent en échange. Si Monseigneur le Mal de Castries prend ce parti le prix des nègres de traite Françoise se rapprochera de celui des traites angloises : mais ils seront toujours vendus plus chers dans nos colonies tant que le caffé qui n'est point cultivé à la Jamaïque vaudra vingt sols à St Domingue : parce qu'un Caffetier qui perd trente millions de caffé faute de bras pour les coeuillir donnera toujours six cents livres de plus d'un nègre qui lui produira deux mille livres dans les deux premiers mois ; — cet inconvenient tient à la prospérité de nos colonies ce qui est fort consolant — il est à observer qu'on n'achette jamais les nègres au comptant ce qui les rencherit encore. L'usure de la part du commerce dont se plaignent les habitans tient à la difficulté de faire les recouvremens. On ne paye jamais ici en achetant. Ce qu'on appelle comptant est à trois mois de terme.

Les denrées de France sont à meilleur marché ici que dans nos places de Commerce. Pendant la dernière dicette occasionnée par les vers, les farines de seconde qualité n'ont pas Excédé au Cap le prix de 55. à 60. argent des colonies. Ce prix est au dessous de celui de Bordeaux, et même de celui de l'amerique, et si les ameriquains en apportent, C'est parce qu'ils ont besoin d'argent pour Exporter du sucre en fraude. Ils perdent sur leurs entrées ; dans ce même tems le Riz n'a pas Excédé au Cap le prix de quarante livres argent des Colonies.

Il me paroit démontré que le commerce vend ici à perte, et achette les sucres assez cherement pour faire de mauvais retours ; il ne se tire d'affaire que par le prêt et les commissions d'où il résulte que la concurrence est en faveur des colonies : et qu'il est faux que la Nation

ait plus de Colonies que de commerce, comme l'ont avancé les habitans ; il faut prendre l'inverse.

Enfin dans les plaintes que j'ai oui proférer aux habitans je n'en ai trouvé aucune dans laquelle ils fussent fondés. Et j'espère que je suis impartial.

Il me reste à rendre compte à mon successeur de mon opinion sur un Etablissement de Marine à St Domingue — les personnes qui ont proposé de le faire au Fort Dauphin n'ont pas fait réflection que les brises de terre y sont si faibles, et si courtes qu'on ne peut gueres se promettre d'en sortir dans une brise, une escadre un peu nombreuse ; mais ce qui doit faire rejetter absolument ce projet c'est que les ennemis peuvent bloquer cette Baye du mouillage de Mancenille que nous ne pouvons pas fortifier, parce qu'elle ne nous appartient pas : et quand même les Espagnols nous le cederoient les Ennemis mouilleroïent encore partout depuis la grange, jusques aux sept frères.

La Rade du Cap a été préférée jusques à ce moment et elle mérite cette préférence par l'immencité de la ville qui seule dans la Colonie peut servir à l'avitaillement d'une armée. Elle a le deffaut de ne pouvoir en sortir par la brise du large, et un autre plus grand encore qui est celui-ci. Le Roi ne s'est conservé aucun terrein propre à y enfermer ses ouvriers qui sont tirés de l'ouvrage par les jouissances d'une grande ville dans laquelle ils vont se perdre de debauche ce qui allonge infiniment les travaux des armées, et donne aux Equipages des maladies de tout genre.

La Baye de la Cul a tous les avantages de celle du Cap dont elle n'est distante que de six lieues, une frégate mouillée au port françois suffiroit pour en conserver la communication avec le Cap d'où l'on fairoit venir tout ce que l'on voudroit, cette Baye est grande commode. Et suffit à l'établissement du Roi ; des que l'armée seroit sortie elle verroit le convoy sorti du Cap. Enfin je pense qu'il faut la préferer parce qu'elle a les avantages du Cap, sans en avoir les inconvenients. La pointe a Bely est susceptible de recevoir un Etablissement tel qu'il nous convient. C'est à dire qu'en fermant cette presqu'île par un mur ou par un fossé il nous resteroit un très grand Emplacement fermé dans lequel on Batiroit telle quantité de cases à nègres qu'il en faudroit pour servir de magasins et d'hopitaux, il y a assez de fond pour y faire un carénage, et il seroit aisé d'y faire venir de l'eau.

J'y ai été sur le fanfaron, j'avois le projet d'y aller avec mon vaisseau, mais ma chaloupe s'est trouvée si avariée dans le moment où je voulois y aller que j'ai été obligé de la mettre à terre pour la réparer. Je suis ensuite parti trop promptement pour Exécuter ce projet. J'avois pensé d'abord qu'il falloit faire l'Etablissement au pied du morne Rouge dans l'habitation qui a apartenu à M. Lombard mais la

pointe à Bely doit être plus saine, étant exposée directement à la Brise. Si mon succésseur veut y aller je pense qu'il fera bien de voir un nommé Maturin, Patron de la Goelette qui fait les charrois de la Baye de la Cul au Cap, il m'a paru un fort bon homme — Mr. le Cap. ne de port du Cap, le connoit, et pourra le lui envoyer.

L'Etablissement de Marine à la Baye de la Cul seroit fort bien déffendu par une fortification au morne rouge qui entre dans le plan de deffense de la plaine du Cap.

L'Etablissement du Môle St-Nicolas, ne sçaurait avoir de ressource pour un navire avarié. Il ne faut pas l'abandonner mais il ne faut pas non plus compter sur un port d'un accès si difficile, et dont les environs ne produisent aucunes des denrées nécessaires pour la subsistance des armées, situé à trente lieues sous le vent du Cap qui est la source des richesses de St Domingue. Ce port n'est bon qu'à servir de retraite à nos croiseurs.

Il faudroit faire un Etablissement au Cap Dame marie sous le même point de vuë : il suffiroit de renforcer la Batterie d'hennery, et d'en faire une nouvelle sur le faux Cap Dame marie. Nos Croiseurs y seroient alors à l'abri des entreprises des ennemis : et ils seroient à portée de voir tout ce qui passe dans le Canal.

Qu'and au service particulier de la Division ; j'ai toujours tenu un des plus gros batimens au Cap, un autre àu port-au-prince, et un troisième aux Cayes. Ces Batimens avoient à leurs ordres chacun deux Chaloupes Biscayennes, et un ou deux des petits Batimens de la Division. J'ai changé les stations tous les six mois, ainsi que les Capitaines des petits Batimens dont le Traitement étoit de six livres par jour argent de france au dessus de celui qu'ils avoient à leurs bords. Les Capitaines des chaloupes Biscayennes ont joui du même traitement, et ont étés relevés tous les quinze jours.

J'ai tenu constamment un petit Batiment et quelques fois deux sur le Cap tiburon. Il correspondoit avec l'officier en station aux Cayes. J'emporte avec moi la satisfaction d'avoir été parfaitement secondé ; et de n'avoir que du bien à dire au ministère de tous les officiers qui ont servi sous mes ordres.

Mon successeur Trouvera cijoint les instructions que j'ai donné.

Je n'ai Envoyé des malades aux hopitaux que le moins que je l'ai pu : et dans les seuls moments où j'ai craint la Contagion. Ils ont été traités assés généralement à bord, où ils ont été visités deux fois par jour par un officier de garde : les hopitaux de la Colonie ne sont pas bien montés. Je n'ai perdu jusques à ce moment que trente hommes par maladie sur un Equipage de six cents, et il y a vingt mois que je suis dans la colonie.

Il y a toujours eu à bord deux officiers de garde et deux gardes de la Marine. Il y avoit entre les officiers deux tours, les quatre anciens, et les quatre moins anciens, j'ai exigé constamment qu'il y eut un des quatre anciens, et un des quatre autres pour la garde. Le moins ancien a été toujours vetu et en hausse-col dès huit heures du matin. Un Garde de la Marine habillé faisoit toujours au mouillage le quart de la Diane. Le lieutenant chargé du détail me remettoit tous les matins à neuf heures le Billet de garde qui comprenait les noms de M.ers les officiers et gardes de la Marine celui des Sergents, le nombre de soldats, et l'Etat des malades divisés en deux colonnes soldats et matelots. Ce Billet remis je n'ai jamais souffert aucun chargement parmi les officiers je n'ai eu de peine pour soutenir cette regle que dans les premiers jours.

Je n'ai jamais voulu employer de garde de la Marine en second sur les petits Batimens quelques prière que m'en ayent fait ceux qui les commandoïent. J'ai pensé qu'un officier se croiroit plus tenu de son affaire qu'and il seroit seul que qu'and il pourroit s'en rapporter à un second. Il m'a paru qu'en général les Gardes de la Marine ne devoïent jamais être chargés de rien. Il y a quelques fois des Exceptions à faire, mais je n'ai pas été dans ce cas. D'ailleurs le Traitement des officiers commandant ces petits Batimens est trop modique pour qu'on puisse les Surcharger d'une Table quelque petite qu'elle soit.

J'ai entretenu une correspondance très suivie avec les officiers destachés. Je n'ai point souffert qu'ils en entretiennent aucune avec le Gouverneur qui n'a jamais eu à faire qu'avec moi. J'ai toujours eu egard à ses Demandes mais je n'ai pas souffert qu'il se mellat de mes affaires, le commandement de la Division m'étant absolument dévolu : j'ai toujours couru au devant de leurs désirs, et j'ai eu auprès d'eux le rang qui me convenoit, ils ne m'ont jamais contrarié parceque je ne suis jamais sorti de la regle. Et j'espère que nous sommes contents les uns des autres.

J'ai eu plusieurs fois occasions d'envoyer à la Jamaïque je les ai saisies j'ai envoyé aussi à portobello, et à Cartagennes : ainsi qu'à la havanne, si mon successeur a l'occasion d'y Envoyer je le previens que D. Galves qui y commandoit alors, que je connaissois, et à qui j'avois recommandé M. le Comte d'Agoult, me repondit que c'etoit à ma seule considération qu'il n'avoit pas mis une garde à bord de la Ceres ; qu'il avoit été fort aise de me donner cette marque d'amitié mais que les ordres de S. M. C. etoïent si positifs qu'il ne doutoit pas que son successeur ne les Exécutat à la rigueur ; ainsi depuis le depart de D. Galves nous devons Craindre que les Batimens du Roi qui iront à la Havanne ne soïent forcés de recevoir une garde ou de faire une Tracasserie.

Je dois encore donner à mon successur une idée de ma manière de voir les differents détails confiès aux soins, et à la surveillance du Commandant de la Station.

J'ai proposé à M.ers les administrateurs de reformer la qualité de Capitaine de port qu'ils ont donné dans tous les petits ports à un habitant du second ordre ; qui s'en orgueillit d'un titre qui lui donne quelques privilèges sans appointemens, et qui est incapable de remplir ses fonctions — je pense que le titre de Maitre de port, ou de quay suffiroit ; qu'il faudroit le donner à un ancien pilote côtier avec deux mille livres d'appointemens, et le soumettre à l'entretien d'un Canot qui fut aux ordres des administrateurs particuliers. Ce maitre de port, ou de quay emploiroit son canot à la pêche, on pourroit concéder à la place les cinquante pas du Roi sur lesquels ils pourroïent faire tel Etablissemnt lucratif qui leur conviendroit — en les avertissant bien que ce bienfait ne leur seroit accordé que pendant leur vie seulement. Je crois que M.ers les administrateurs s'occupent de ce plan.

J'ai obtenu que les Capitaines de port de la colonie Pussent faire relever à leur profit les ancres perdues dans leurs Rades il y en a plusieurs qui en sont si remplies que les navires n'y sont pas en sureté.

La police des rades m'a paru avoir besoin d'être menée avec beaucoup de sévérité l'usage dc fouët m'a fort bien reussi, la licence sur les navires marchands est portée au comble, les matelots y sont véritablement insubordonnés, et ce n'est qu'avec le fouët que je suis parvenu à y mettre de l'ordre.

Les navires qui arrivent dans les rades ont reçu des ordres de remettre leurs poudres dans les depôts, il convient que mon successeur tienne la main à cette police. Si le feu prenoit à un navire dans le port-au-prince il incendiroit le port et la ville. J'ai fait d'inutiles représentations à M.ers les administrateurs sur les inconvénients de permettre que les poudres fussent mises en magazin dans la ville, dans le dernier incendie qu'il y a eu au port-au-prince en 1784 plusieurs magazins ont fait Explosion ce qui a arretté tout court les gens destinés aux secours — ils ont fait une ordonnance à laquelle on ne tient point la main c'est leur affaire et non la nôtre.

J'ai deffendu que la demi ration en viande fut donnée aux officiers mariniers sur les navires marchands, c'est une depense pour les armateurs. J'en ai écrit au ministre, et j'espère qu'il aura fait passer des ordres dans les places de commerce.

J'ai pensé que pour mettre de l'ordre au commerce interlope, et l'arreter il falloit d'abord exiger que chaque Batiment naviguant sur la Côte eut un N° et une lettre qui indicassent le lieu auquel il appartient, et le nom du navire. J'ai pris cette idée dans les ordonnances de la Martinique et de la Guadeloupe. Si chaque Batiment de la Division avoit un tableau de ces numeros et de ces lettres il seroit facile quand un batau est rencontré de le reconnoitre. Et la certitude d'être reconnu rendroit plus rares les envois à la Jamaïque.

La police que Monseigneur le M.al de Castries vient de faire des amirautés de la Colonie, rendra ces tribuneaux plus circonspects je désire qu'elle change leur Esprit.

Le métier que nous faisons ne sçauroit nous convenir que par le désir de remplir Exactement nos devoirs : l'idée du lucre l'avilit infiniment c'est sous ce point de vuë qu'il est à désirer que les officiers n'ayent aucune retribution des prises, je compte proposer à Monseigneur le M.al de Castries de l'annoblir par ce moyen.

L'ordonnance pour les tables est d'autant plus convenable que Monseigneur le M.al de Castries a donné de quoi vivre convenablement à tout le monde je ne m'en suis relaché absolument que dans la permission que j'ai donnée à M.rs les officiers de debarquer et de vendre les rations qu'ils avoïent epargnées. Je ne scai comment ont fait mes gardes de la Marine ; ils ont été si économes et si intelligents qu'ils ont bien vecu et qu'ils auront un partage à se faire à la fin de la campagne.

J'ai été fort aise de voir établir des Ecrivains à bord des vaisseaux, ils nous ont soulagé d'un travail auquel nous n'étions point propres. Un officier de la Marine ne doit mériter que par son Service de Mer, s'il a plus de capacité que cela tant mieux. Mais il me paroit qu'il étoit ridicule d'Exiger que nous fussions aussi comptables — si nous faisons bien notre Metier ce sera asses. Quand à l'Economie j'en ai mis partout et autant que je l'ai pu, mais nous ne sommes tenus qu'aux quantités — il a été fait des vols si prodigieux sur les prix que la Division coutera fort cher. C'est sur mes reclamations que M. de Marbois a fait des recherches qui ont indisposé contre moi tout le Corps de l'administration. Mon succésseur s'en apercevra.

Je laisse à mon successeur l'etat de revuë d'inspection que j'ai passé au Magazin du Cap avec la depêche du Ministre sur cet objet, l'arrêt du conseil du 30 aoust 1784, les lettres patentes de 1787, et une copie des instructions générales que j'ai données à tous les Batimens de la Division.

Lors de mon arrivée dans la Colonie les regiments faisoient le service des Rades, et on leur payoit une gourde par jour pour chaque homme Employé à bord des navires Etrangers. Il m'a paru juste que le service Extraordinaire des soldats fut payé ; j'ai maintenu cet usage il a été souvent fait des réclamations à cet egard, auprès de M. de Belle Combe, qui a ordonné aux correspondants des Etrangers de payer ces frais ; je dois prevenir mon succésseur qu'on fera de nouvelles tentatives.

J'ai toujours été mécontent des Biscuits qui m'ont été apportés de France. J'ai proposé à Monseigneur le M.al de Castries de l'envoyer en farine, il ne coute pas cher à Boulanger dans la colonie.

ETAT et position des differents Bâtimens de la Division des Isles sous le Vent que je laisse à M. le Vicomte de Vintimille Capitaine des vaisseaux commandant le Reflechi.

Noms des Batimens	*Noms des Capitaines*	*Lieux où ils sont*
	MM ;	
L'Active	La Roque	au port-au-prince
La Ceres	d'Agoult	au Cap
La Sauvette	Rochegude	port-au-prince en route pour le Cap
La Chevre	d'Assas	au Cap
La Cigogne	Barentin	au Môle
La Belette	du Boubée	aux Cayes
Le Fanfaron	Grimaldi	au Cap
Le Cerf Volant	Taillard	au Cap
La Témérité	de Mons	au Cap tiburon
Lantelope	St Vincent	à St Marc
Le Piverd	petit-thouars	au Cap
Deux Biscayennes		au Cap
Deux idem		aux Cayes
Deux idem		au port-au-prince

Direction générale

A Versailles le 31 Décembre 1786.

J'ai lu avec attention Monsieur la Copie du Mémoire que vous avez laissé à votre Successeur à la Station de St Domingue. Les détails qu'il contient lui seront surement très utiles ; ils embrassent toutes les parties importantes du Service. Les moyens que vous avez employés pour réduire à de justes bornes le commerce étranger aux Isles de Sous le Vent, et à le concentrer dans les seuls ports d'Entrepot, m'ont paru ne rien laisser à désirer. Je n'ai pas été moins satisfait de vos observations sur la marche à suivre, pour tirer un parti avantageux des forces du Roi affectées à la Station, et en général je ne puis que donner des Eloges au Zèle éclairé que vous avez développé.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le M.al de Castries.

(Note en marge) : Le mémoire laissé au successeur de M. le Ch.er de Suger Bras, à la Station de St Domingue, est très bien rédigé.
M. le Cher de Suger Bras.

UNE LETTRE DE CHARLEMAGNE PERALTE AU MINISTRE DE FRANCE EN HAITI

1. Le document que l'on va lire, nous a été obligeamment envoyé par M. Maurice A. Lubin, actuellement professeur à l'Université Howard, à Washington.

A notre demande, notre confrère effectue des recherches, à la Bibliothèque du Congrès, sur les activités militaires et politiques de Charlemagne Péralte contre l'Occupation américaine (1915-1934).

2. Le document que nous avons sous les yeux (et que nous reproduisons intégralement) est une photocopie d'un texte de deux pages dactylographiées. Le paquet dont il fait partie, porte au verso la mention suivante : *COPY from the National Archives. Record Group No 121. Box 6.*

3. C'est la copie d'une lettre adressée, de son Camp général, le 27 juillet 1919, par Charlemagne Péralte, leader des *cacos*, au Ministre de France en Haïti.

4. Sur la première page du document, un fonctionnaire américain a écrit : *FILE. This is a copy of letter of Peralte. Over one hundred signatures on original and all made by same person.* (a)

5. La lettre est adressée au *Ministre Français résidant en Haïti,* et commence par les mots : *Honorable Ministre.*

Vers la fin, l'auteur de la missive s'adresse *à Monsieur le Consul.* Les salutations finales, logiquement, s'adressent aux deux personnalités, qui sont appelées *Messieurs.* Ceux qui ont établi la copie du message, ont ajouté, après ce terme, un *sic* ironique, mais qui, en fait, ne se justifie pas.

6. Charlemagne Péralte, ancien général des armées de la République, arrêté à Hinche le 11 octobre 1917 par les forces de l'Occupation, condamné aux travaux forcés en janvier 1918, s'était évadé de la prison du Cap le 3 septembre 1918, et avait déclenché contre les occupants la guerre de « guerilla ».

(a) **A classer. C'est une copie d'une lettre de Péralte. Plus de cent signatures sur l'original, et toutes de la même main.**

La lettre que nous reproduisons, datée du 27 juillet 1919, dit donc, avec raison, que son auteur est en lutte depuis dix *mois* contre les forces étrangères.

Charlemagne Péralte, rappelons-le, sera abattu par l'officier américain Hanneken, le 1er novembre 1919, dans un guet-apens tendu dans les hauteurs de la Grande-Rivière-du-Nord.

7. Il nous est difficile, pour l'instant, de situer la position, le 27 juillet 1919, du *camp général* de Charlemagne Péralte. Mais, à cette date, son mouvement se développe avec succès. Ainsi le 23 août 1919, Walter N. Hill, commandant du Département de la Police de Port-au-Prince, publie un communiqué annonçant des peines d'emprisonnement pour deux gendarmes déserteurs.

Le 7 octobre 1919, Charlemagne Péralte attaquera Port-au-Prince, la capitale, et sera repoussé avec peu de perte de vies humaines. Il se repliera alors le long de la frontière dominicaine, dans les *mornes* au-delà de Lascahobas.

8. L'existence du document que nous reproduisons ci-dessous, n'a été mentionnée dans aucune des histoires de l'occupation que nous avons consultées.

L'ouvrage « *Garde d'Haïti* », de James McCrocklyn, fait état d'une lettre de Péralte à la Légation britannique, avant l'attaque de Port-au-Prince du 7 octobre 1919. Le texte de cette missive malgré nos recherches, demeure introuvable.

9. Nous reproduisons la lettre au Ministre de France, avec tout son déchaînement de violence (à propos de laquelle il serait absurde qu'un historien présentât des regrets), et telle qu'elle se présente dans la copie dont nous détenons la photographie. On remarquera que le message est formé d'un seul paragraphe, ce qui est inhabituel chez Péralte (d'autres documents de sa main en font foi).

10. Est-il besoin d'ajouter que Charlemagne Péralte ne recevra pas de réponse ? Il était officiellement assimilé à un « bandit », et sa tête avait été mise à prix.

Mais le « guerillo » croyait encore à une justice régissant les rapports internationaux.

Roger GAILLARD

Copie

Camp Gal, le 27 Juillet 1919.

CHARLEMAGNE MASSENA PERALTE

Chef Suprême de la Révolution
en Haïti

au Ministre Français résidant en Haïti
Port-au-Prince

Honorable Ministre,

Contrairement aux principes généralement admis par les nations civilisées et aux règles du droit international, le Gouvernement américain, profitant de la grande guerre européenne, est intervenu dans les affaires de la petite République d'Haïti en lui imposant une convention dont une occupation militaire devait assurer la ratification par les Chambres haïtiennes. Malgré les atteintes portées à notre autonomie et à notre dignité de peuple libre et indépendant, nous étions disposés à accepter cette convention et à exécuter les obligations qu'elle comporte pour nous, mais les promesses fallacieuses faites par les Yankees en débarquant sur notre sol se réalisent, depuis tantôt quatre ans, par des vexations perpétuelles, des crimes inouis, des assassinats, des vols et actes de barbarie dont seuls, dans le monde entier, l'Américain a le secret. Nous venons aujourd'hui, à bout de patience, réclamer nos droits méconnus, bafoués par l'Américain sans scrupule qui, détruisant nos institutions, dépouille le peuple haïtien de toutes ses ressources et se regorge de notre nom et de notre sang. Cruels et injustes, les Yankees ont depuis quatre ans promené la ruine et la désolation sur notre territoire. Aujourd'hui où, à la conférence de la paix des nations civilisées, ils ont juré, à la face du monde entier, de respecter les droits et la souveraineté des petits peuples, nous réclamons la libération de notre territoire et avec les avantages reconnus par le droit international aux Etats libres et indépendants. Nous vous prions, en conséquence, d'observer que nous luttons depuis dix mois dans cet unique but, et que nos armes jusqu'ici victorieuses nous permettent de vous demander de reconnaître notre belligérance. Nous sommes disposés à tous les sacrifices pour libérer le territoire haïtien et faire respecter les principes affectés par le Président Wilson lui-même, concernant les droits et la souveraineté des petits peuples. Et notez, Monsieur le Consul, que les troupes américaines, en vertu de leurs propres lois, n'ont nuls droits de guerroyer contre nous.

Veuillez agréer, Messieurs *(sic)*, nos salutations distinguées.

(Suivent plus de 100 signatures.)

Le Chef Suprême de la Révolution,
Signé : Ch. M. Péralte

Nos lecteurs haïtiens voudront bien nous excuser de cet article qui ne leur apprendra rien et qui ne se propose que de réveiller des mémoires étrangères.

Le ton non plus de cette étude n'aurait pas été le même si elle leur avait été destinée en priorité.

J. B.

HAITI ET LA FRANCE

SAINT-DOMINGUE, L'OUBLIEE

Non, Haïti n'est pas Tahiti, comme le croient beaucoup de nos postiers. Oui, Haïti est située dans la mer des Antilles, entre Cuba et Porto-Rico, elle a environ la superficie de la Belgique, elle est plus peuplée avec 5 millions d'habitants qu'aucune de nos anciennes colonies d'Afrique noire et elle est la seule République francophone indépendante d'Amérique (oui, le français est la langue officielle d'Haïti).

L'histoire de ce pays est étroitement liée à la naissance de la France moderne. Il est peut-être temps que les Français l'apprennent.

Ne disons qu'un mot des premiers Français qui rendirent célèbre, d'une façon un peu particulière, ce coin de terre. Il s'agit des flibustiers qui firent leur repaire d'une petite île située au Nord d'Haïti : l'île de la Tortue, que protégeaient des falaises verticales et un canal infesté de requins. Tandis qu'aujourd'hui les livres d'aventures de nos enfants prolongent l'écho de leurs exploits, seuls quelques canons rouillés marquent sur place les fondations de l'Auberge du « Rat qui pète » où l'Olonnois et autres « Frères de la Côte » dilapidaient les trésors de la Mer des Caraïbes, pillée du Venézuéla au Mexique et à la Floride. Un tonitruant et truculent curé breton, digne émule — mais vertueux — des Borgnefesse et Gueule-de-raie de jadis a fondé sur l'île un hôpital qui lui a valu le titre de « Schweitzer des Caraïbes ».

Mais « jambons le canal » et « revenons à la « Grande Terre ». Les Indiens l'appelaient « Haïti » ou l'« île montagneuse ». Pour les colons français elle fut Saint-Domingue, comme sa voisine espagnole Santo-Domingo, aujourd'hui République Dominicaine.

Saint-Domingue atteignit son apogée au XVIIIe siècle.

Et voici ce que les Français ont oublié.

Saint-Domingue, à la veille de la Révolution de 1789, était l'une des colonies les plus riches et les plus convoitées du monde. C'était « l'isle à sucre » par excellence, mais aussi la grande productrice de ce café qui excitait si fort nos philosophes.

Elle fournissait la moitié des produits coloniaux que la France revendait à l'Europe. Environ dix mille établissements quadrillaient ses plaines et ses mornes. Cinq cents navires assuraient son commerce avec la métropole. Plusieurs millions de Français vivaient indirectement de Saint-Domingue. On n'explique pas autrement la prospérité de nos grands ports à la fin du XVIIIIe siècle, les quartiers résidentiels et l'industrialisation de Nantes, la Rochelle, Bordeaux, l'opulence de leurs bourgeoisies. Jaurès devait dire plus tard :

« Par une triste ironie de l'histoire de l'humanité, les fortunes nées à Bordeaux et à Nantes de la traite des esclaves, donnèrent à la Bourgeoisie cet orgueil qui exigeait la liberté et contribuait à l'émancipation humaine ».

Quantité des plus grands noms de notre aristocratie possédaient « habitations » et redoraient leurs blasons dans la « Perle des Antilles », et les colons pouvaient dire au roi : « Sire, votre cour est créole ». Au XVIIIe siècle le mouvement ne fit que s'amplifier. Les Ségur, les Noailles, les La Rochefoucauld, les Rohan, Les Gouy d'Arsy, les d'Estaing, ne dédaignèrent pas de se « créoliser ». Le père de Chateaubriand lui-même fut « négrier » à Saint-Domingue. Que l'on se reporte au passage des *Mémoires* où le jeune vicomte évoque les effrayants et vagues récits de voyage que lui faisait son père. Même les ancêtres du Président Pierre Mandès-France possédèrent semble-t-il, des propriétés dans le Sud de l'île, près du Petit-Goâve (les habitants de la rue du Petit-Goâve, à Bordeaux, savent-ils encore ce que signifie cette appellation ?).

On a peine à imaginer quelle fut l'apparence de la Saint-Domingue coloniale, malgré l'importance des vestiges qui en subsistent, et qui s'écroulent ou que l'on détruit peu à peu.

Le Cap-Français (aujourd'hui Cap-Haïtien) était appelé « le petit Paris des Antilles. » Beaucoup de maisons y sont encore couvertes d'ardoises d'Anjou, de tuiles plates, et assises sur des pierres de granit breton qui servaient à lester les navires venant de France. Au milieu des broussailles s'élèvent partout les ruines des anciennes habitations. Les plaines étaient fertilisées par des travaux d'irrigation dont une part est toujours en service.

La comédie parisienne se donnait dans les principaux bourgs. Des troupes de voltigeurs et de prestidigitateurs venaient de Versailles. Des artificiers tiraient des feux sur commande. On dansait avec fureur.

Malheureusement, cette société et cette prospérité reposaient sur des fondements intolérablement vicieux. Trente mille colons blancs, trente mille affranchis gouvernaient une troupe de cinq cent mille esclavés qu'une flotte spécialisée arrachait inlassablement aux côtes d'Afrique.

Dans l'énorme poudrière que représentait St-Domingue on comprend l'effet que produisit cette bombe : la nouvelle de la Révolution française, la proclamation des droits de l'homme. Une gigantesque insurrection jeta les esclaves contre leurs maîtres. Lorsque Napoléon, dépêchant des troupes d'élite, voulut les soumettre par la force, la lutte devint inexpiable : colons sciés entre deux planches, esclaves dévorés par des dogues commandés tout exprès à Cuba. Les Noirs s'étaient donné un chef génial, Toussaint-Louverture, qui s'adressait à Napoléon : « le premier des Noirs au premier des Blancs ». Toussaint fut arrêté par trahison, déporté au Fort de Joux dans le Jura. Mirabeau y était passé avant lui : « Je sus donc que j'allais être relégué parmi les frimas et les ours du mont Jura ». L'Africain ne tarda pas à y mourir de détresse et de froid.

Les Mémoires d'Outre-Tombe condamnèrent le sort fait à Toussaint. Napoléon, lui-même, reconnut son erreur à Sainte-Hélène :

« J'ai à me reprocher une tentative sur cette colonie lors du consulat ; c'était une grande faute que de vouloir la soumettre par la force, je devais me contenter de la gouverner par l'intermédiaire de Toussaint.» Dans le calendrier positiviste d'Auguste Comte, Toussaint figure parmi les héros de l'humanité.

La guerre d'indépendance dura quatorze ans (1790-1804). Elle mit littéralement le pays à feu et à sang. En reprenant le nom d'Haïti les insurgés vainqueurs voulurent rompre avec le passé. Cinq cent mille esclaves se retrouvaient libres un siècle et demi avant toute décolonisation, en butte à l'hostilité générale, sans cadres, sans aucun système d'enseignement. La métropole demeurait menaçante. Il fallut pendant vingt ans maintenir sur pied de guerre une armée de 50.000 hommes, hérisser l'île de forteresses. En 1825 enfin, Charles X consentit à reconnaître officiellement l'indépendance... moyennant une indemnisation de 150 millions de franc-or, desquels 90 millions furent finalement versés par un pays exsangue dont les recettes suffisaient à peine à couvrir les dépenses. Cet énorme effort ne fut possible que par une série d'emprunts, puis de nouveaux emprunts destinés à payer les intérêts des premiers. Il y fallut tout le XIXe siècle.

SURVIVANCES FRANÇAISES

De la période française que restait-il ? Une influence si profonde à vrai dire qu'elle n'a pas fini de s'effacer. Et d'abord, la langue. L'acte d'indépendance, très violent, fut rédigé en français. Depuis 1804, le français est demeuré la langue officielle, la langue de l'administration, des débats politiques, de l'éducation, lors même que la masse paysanne ne parle que le créole. Mais le vocabulaire du créole n'est pour une large part qu'un succulent vieux français. Aujourd'hui encore, tel paysan du fond des mornes dira d'un voisin vaniteux : « Li prend tête li pou Duc d'Oléans », « Il se prend pour le Duc d'Orléans ».

Les coutumes, les mœurs ont gardé comme un reflet d'ancien régime. Dans la plaine du Cul-de-Sac, parmi les cheminées en brique des anciennes sucreries, les grands bœufs « macornés » sous le joug tirent toujours les « cabrouets » grinçants, chargés de canne. Les « quartiers » s'appellent Nouvelle-Touraine, Nouvelle-Gascogne, Trou-Bonbon, Arcachon ; dans les villes, les rues sont d'Aunis, des Miracles, Bonne-Foi, Traversière, de Rohan. Les mesures sont l'aune et le gallon, la toise et le carreau. Certaines communautés paysannes dansent encore dignement le quadrille ou le menuet. Le Code rural a longtemps consacré le système colonial de distribution d'eau dans les habitations. Un syndic fait la police de l'irrigation, convoque les habitants en octobre pour le curage des canaux.

« La veille du jour choisi, au coucher du soleil, il monte sur la « dalle » (aqueduc) pour faire le « hèle ».

— Dinmain, crie-t-il, n'apé monté nan tête canal pour nettié ! »

Et, ajoutant quelques menaces à l'adresse des récalcitrants éventuels :

« Ça qui pas vini, tant pis pour yo ! » (Eugène Aubin, *En Haïti, planteurs d'autrefois, nègres d'aujourd'hui,* 1910).

Pendant tout le XIXe siècle, nous le verrons, Haïti devenue indépendante et surmontant les blessures du passé, vécut tournée vers la France, épousant avec passion ses querelles politiques et littéraires. Faire ses études à Paris, y vivre seulement de temps à autre, fut de tradition pour son élite. Cela s'appelait : « aller se retremper là-bas ». Le Noir nostalgique et grelottant du *Petit Chose* d'Alphonse Daudet, est Haïtien.

LIBERAUX ET AMNESIQUES

Face à son ancienne colonie, quelle fut de son côté l'attitude de la France ?

En fait, un malentendu fondamental a toujours séparé la France d'Haïti : c'est que nos dirigeants ne l'ont jugée que sur ses apparences. Ils constataient les convulsions de ses luttes intestines, son anarchie, sa faillite économique, et ils modelaient leur attitude en conséquence. Trop rares les esprits qui se souciaient d'analyser les structures profondes : cette naissance sur des ruines, sans capitaux, sans l'encadrement culturel, scientifique, moral des anciennes civilisations. Et bien entendu, moins on aidait ce peuple (Haïti fut même le paradis des étrangers véreux), plus il s'enfonçait et devenait dérisoire.

Chez nos intellectuels le double courant n'a cessé de courir : de sympathie et de sarcasme. Comme toujours, ce fut grâce aux plus généreux que l'amitié dut de ne pas mourir.

Dès les débuts du soulèvement, face aux planteurs, à la bourgeoisie maritime et aux marchands, nos Révolutionnaires commencèrent de sauver l'honneur. Les Haïtiens n'ont pas oublié Robespierre préférant que périssent les colonies plutôt qu'un principe.

« Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! Ces paroles furent prononcées en France ; elles attestent une grandeur d'âme, une générosité extraordinaires ; nous croyons qu'elles n'auraient jamais été prononcées ailleurs qu'en France et c'est sans doute pour cela que nous aimons la France de cet amour désintéressé, puéril et religieux » (Emmanuel Edouard, *Solution de la crise industrielle française,* 1884).

Ils n'ont pas oublié non plus la proclamation de la liberté des esclaves par la Convention en 1794.

Saint-Domingue avait délégué trois représentants : Bellay, noir, Mills mulâtre, Dufay blanc.

Le député Camboulas se leva :

« Depuis 1789 l'aristocratie de la naissance et celle de la religion ont été détruites, mais l'aristocratie de la peau reste. Mais sa dernière heure aussi est venue et l'égalité a été consacrée ».

Les trois citoyens de Saint-Domingue firent leur entrée dans la salle des séances. Le visage noir de Bellay et le visage brun de Mills furent accueillis par de longues salves d'applaudissements. Le député Lacroix, d'Eure-et-Loir, déclara :

« L'Assemblée attendait avec impatience le moment de compter dans son sein quelques-uns de ces hommes de couleur qui ont souffert depuis tant d'années. En voilà deux. Je demande que leur entrée soit marquée par l'accolade fraternelle du président ».

Le lendemain, Levasseur (de la Sarthe) présenta une résolution :

« Lorsque nous avons tracé le projet de Constitution du peuple français, nous n'avons pas fait attention aux malheureux nègres. La postérité nous en fera grief. Réparons cette erreur, proclamons la liberté des nègres. Monsieur le Président, ne souffrez pas que la Convention se deshonore par une discussion ».

L'Assemblée se leva en l'acclamant.

L'abbé constitutionnel Grégoire salua le décret d'affranchissement comme « une nouvelle grande éclaircie dans la forêt des abus ». L'enthousiasme très romantique des Conventionnels reflétait les sentiments du peuple :

« Domestiques, paysans, ouvriers, journaliers agricoles, tous, partout, manifestaient une haine vigoureuse de « l'aristocratie de la peau ». Il n'était pas rare de voir des gens si profondément affligés du sort des esclaves qu'ils cessaient de boire du café, comme s'il était imprégné du sang et de la sueur d'hommes ravalés à la brute « (F. Carteau, *Les soirées bermudiennes,* 1802).

En 1819, le Conventionnel Billaud-Varenne vint finir ses jours en Haïti.

Tout demeurait donc possible à cette époque entre Haïti et la France. La Révolution avait pris le tournant. Mais la Révolution fut vaincue. C'est Napoléon qui voulut rétablir l'esclavage. C'est la monarchie qui imposa l'indemnité. La ferveur révolutionnaire des origines ne se retrouva jamais.

Les Haïtiens en ont longtemps conservé le culte :

« Découvrons-nous donc tous, tant que nous sommes, enfants de la négresse, dans l'ancien et dans le nouveau monde, devant les grands noms de Grégoire, de Brissot, de Condorcet, de la Fayette, de Robespierre. Le souffle puissant de ces hommes passant sur la France, en a fait la nation grande et glorieuse entre toutes » (Hannibul Price, *De la réhabilitation de la race noire,* 1901).

On ne s'étonnera pas que ce soit nos écrivains libéraux qui aient continué à 'se soucier d'Haïti. Le généreux Lamartine écrivit pour le théâtre un *Toussaint-Louverture.* Lit-on encore le premier roman du jeune Hugo, *Bug Jargal,* qui a pour toile de fond la révolution de Saint-Domingue ? Victor Hugo devait d'ailleurs donner plusieurs preuves de son amitié aux Haïtiens. Il leur écrivait en 1860 :

« J'aime votre pays, votre race, votre liberté, votre République. Votre île magnifique et douce plaît aux âmes libres... Haïti est maintenant une lumière ».

Aux murs de l'hôtel de ville de Jacmel est pieusement encadrée sa photographie avec cette dédicace de sa main :

« A Jacmel, phare de la liberté ».

L'abolitionniste Schoelcher écrivit abondamment sur Haïti. Mais aussi Michelet. Celui-ci, dans son livre à la gloire de *la Femme*, rendit après bien d'autres, hommage à l'Haïtienne. Il assura son confrère, l'historien Thomas Madiou, de son « estime sympathique et fraternelle ». Madiou était d'ailleurs pour une part d'ascendance bretonne. C'est Michelet surtout qui inventa cette appellation anti-raciste de la « France noire ». Elle serait peut-être, aujourd'hui, suspecte de néo-colonialisme. Elle n'était à l'époque qu'un témoignage courageux d'affection :

« Mille vœux pour la France noire ! J'appelle ainsi Haïti... Reçois tous mes vœux, jeune Etat... Puisses-tu développer ton libre génie, et celui de cette grande race si cruellement calomniée et dont tu es l'unique représentant civilisé sur la terre ».

Citons encore ce Gragnon Lacoste, membre de l'Académie de Bordeaux, philanthrope et ami des Noirs, qui ouvrait en 1876, à Bordeaux et en Haïti, une souscription pour « élever un petit monument où seront déposées les cendres de Louverture dont j'ai la garde ». Grangnon Lacoste avait consacré un livre à Toussaint-Louverture. Il était l'ami intime d'Isaac Louverture,. fils de Toussaint, mort à Bordeaux.

Il fallait citer ces noms pour rappeler qu'il y eut toujours chez nous des amis d'Haïti, mais emportés en général par un flot d'indifférence, de railleries ou d'hostilité méprisante.

Il est en effet très facile de ridiculiser Haïti. Le caricaturiste Cham fit les beaux jours du *Charivari* en éreintant la cour de l'empereur Soulouque qui se voulait à l'image de celle de Napoléon III. Marx lui-même, pour désigner un satrape bouffon, disait alors « un Soulouque ». Mais Schoelcher prétendait que Cham était le petit-fils du comte de Noé, l'ancien propriétaire de Toussaint-Louverture. Anatole France non plus ne fut pas tendre pour Haïti dans le recueil *Jocaste ou le chat maigre.*

UNE AMITIE OBSTINEE

Les Haïtiens cependant ne se lassaient pas de donner les témoignages les plus émouvants de leur attachement à la France. Les manifestations en sont si régulièrement renouvelées qu'on a peine à faire un choix dans la production intellectuelle et les actes politiques du XIXe siècle. L'élite, nous l'avons dit, vivait tournée vers Paris :

« On n'a plus idée du prestige dont jouissait — quelques années avant la guerre de 1870 — ce grand pays à l'étranger, et Paris surtout, sa capitale. Ce n'était pas par l'attrait du plaisir, de la mode seulement que cette vile était la reine du monde. Elle l'était sans rivale aussi

dans le domaine de l'intelligence, de l'art, de toutes les choses de l'esprit » (Frédéric Marcelin, *Au gré du souvenir*, 1913).

Plusieurs Haïtiens s'y distinguaient honorablement. Et bien entendu, le plus célèbre d'entre-eux, Alexandre Dumas, descendant du Marquis de la Pailleterie, colon français de Jérémie, et de la négresse Dumas dont il préfèra le nom, fils d'un colosse légendaire qui était mort, en France, général de Napoléon.

Toutes les modes littéraires françaises avaient leur écho en Haïti. Les invites à une assistance privilégiée se succédaient. En 1871, il y eut des protestations unanimes de sympathie en faveur de la France vaincue. Le poète hugolien, Oswald Durand, écrivit une *Ode à la France* qui provoqua la venue d'un navire de guerre allemand, l'humiliation du drapeau haïtien et une « amende » de 15.000 dollars :

« Nous jetâmes l'argent, le front haut, l'âme fière,

Ainsi qu'on jette un os aux chiens ! »

En 1885, Léon Laroche y revenait encore :

Le gouvernement haïtien doit « neutraliser la prépondérance germanique en favorisant les autres puissances, la France principalement, qui nourrit nos cerveaux, dont le sang est mêlé au nôtre, dont nous parlons la langue, dont nous avons les lois, les mœurs et les modes » *(Haïti, une page d'Histoire)*.

Mais la France faisait la sourde oreille :

« Le Français daigne à peine coloniser l'Algérie ; il oublie que la Martinique et la Guadeloupe existent... » (Louis-Joseph Janvier, *Les Constitutions d'Haïti*, 1886).

Frédéric Marcelin déplorait aussi que la France se désintéressât de plus en plus d'Haïti, que celle-ci y fût de plus en plus mal connue, défigurée. Il la considérait pourtant comme « une seconde patrie » pour les Haïtiens :

« ... j'aime la France de toute mon âme, de toute la puissance affective que Dieu m'a départie. Je l'admire comme la première nation du globe, si la générosité des sentiments, l'élévation des idées, la grandeur morale, peuvent donner le premier rang parmi les peuples. Elle est et restera le flambeau, l'inspiratrice du monde, celle vers qui tous les cœurs, toutes les mains se tendent dans un danger suprême ou dans la conception d'une haute pensée » *(Choses haïtiennes*, 1896).

Mais déjà une autre puissance montait à l'horizon des Caraïbes et l'aigle américain commençait à tourner autour d'Haïti en cercles qui iraient se resserrant. Les Haïtiens en eurent aussitôt conscience et publièrent inlassablement leurs préférences pour la France.

Delorme *(Les théoriciens au pouvoir)* le faisait dès 1870 :

« Tout dans l'esprit de ce peuple diffère du génie des Etats-Unis, ses voisins ».

L'Angleterre et les Etats-Unis envahissent le monde par le commerce. « Il appartient à la nation française de contre-balancer cette tendance matérialiste par la propagation de sa langue ». Les gouvernements français devraient s'occuper d'un pays qui pourrait fonder une civilisation française en Amérique.

Quatorze ans plus tard, Louis Joseph Janvier reprenait la même idée dans les journaux parisiens :

« Le Président Salomon qui a longtemps vécu à Paris et dont la femme est une blanche, née Française, veut donner et donne le plus possible, en Haïti, la prépondérance aux idées, aux mœurs et aux intérêts économiques français. En ce moment où l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Angleterre ont les yeux tournés vers la Grande Antille indépendante, c'est aux politiques du Palais Bourbon et du Luxembourg de resserrer les liens d'amitié qui unissent la nation noire à son ancienne métropole, de faire en sorte que sur la route de Panama, non loin de ses possessions antiléennes, la France puisse exercer, mieux que jamais, la salutaire et légitime influence à laquelle elle a droit en qualité de première émancipatrice et d'éducatrice de la race noire » (Louis Joseph Janvier, *Les affaires d'Haïti,* 1885).

Mais déjà certains s'impatientaient :

« C'est (...) pour sa mauvaise foi, pour sa rapacité, pour son manque absolu de scrupules, son étroit égoïsme, que la nation haïtienne éprouve une profonde antipathie contre la race anglo-saxonne. Nous ne nous entendrons avec elle — puisque, tout sérieusement considéré, nous ne pouvons rien sans l'étranger — qu'après avoir adressé à la France une invitation énergique et suprême » (Emmanuel Edouard, *Solution de la crise industrielle française,* 1884).

Si la France n'entend pas cette invite :

« l'influence française effective et féconde sera morte pour toujours dans notre pays et la France aura perdu une occasion inespérée qui ne se représentera jamais ».

On a le regret de dire qu'à cette sorte d'appels faisaient écho chez nous les propos d'un Pierre Leroy-Beaulieu, éminent économiste :

« Un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'il soit réglé à l'amiable ou autrement, le destin d'Haïti est fixé. On ne saurait guère s'insurger contre cette extension des Etats-Unis. Elle est inéluctable et il est certain que quelques centaines de mille d'individus à demi-barbares,

habitant des terres qui pourraient en nourrir plusieurs millions, n'ont pas le droit d'en empêcher la mise en valeur par d'autres pays plus civilisés qu'eux ».

Anténor Firmin qui rapporte ces phrases dans *M. Roosevelt, Président des Etats-Unis et la République d'Haïti,* commente : « Heureusement, M. Pierre Leroy-Beaulieu n'est pas la France ».

Les premières années du XXe siècle fournirent encore l'occasion aux francophiles de se manifester avec chaleur. Une question en effet passionna toute l'élite intellectuelle de l'époque : lequel était préférable pour Haïti, du modèle humaniste français, ou de l'enseignement pragmatique à l'américaine. Il y eut de beaux ferraillements. Mais déjà les tendances se regroupaient qui bientôt s'affronteraient. C'est un futur Président de la République d'Haïti, Sténio Vincent, qui écrit en 1910 :

« ... Haïti pays d'origine, de mœurs et de langue françaises, où toutes les sympathies vont à la France, mais où les intérêts français sont presque nuls, où grandissent au contraire de plus en plus les intérêts allemands, américains, anglais, italiens et où les intérêts belges vont bientôt prendre une place importante, Haïti devient aujourd'hui l'exemple que l'on cite le plus fréquemment sinon de la faillite de l'énergie française, mais de l'infériorité actuelle de la France dans la grande lutte économique entre les nations pour la conquête des marchés du monde » *(La République d'Haïti telle qu'elle est).*

Auguste Magloire renchérissait en citant à l'appui de la décadence de la France, l'académicien français Xavier Marmier :

« C'en est fait probablement à jamais de l'héritage que nos pères nous avaient préparé dans le Nouveau-Monde. Nous avons (je ne puis me lasser de le dire) possédé pendant deux siècles, sur le continent américain, l'immense espace qui, du golfe du Saint-Laurent s'étend, par les lacs du Nord, par les rives droites de l'Ohio et du Mississipi, jusqu'au golfe du Mexique. Nous avons eu dans l'archipel colombien la riche terre de Saint-Domingue, les îles de la Trinité, Tabago, de Grenade, de Saint Vincent, celles de Sainte Lucie, de Montserrat, de la Dominique, et celles de Saint Christophe et d'Antigue. De tous ces domaines découverts ou conquis et peuplés par nos ancêtres, il ne nous reste sur le continent que les plages insalubres de Cayenne ; à Terre-Neuve, l'île de Saint-Pierre et Miquelon ; et dans les Antilles, la Guadeloupe et la Martinique. Le trajet que j'ai fait depuis Québec jusqu'ici est comme un voyage à travers les ruines de l'ancienne France. Partout les traces d'une domination qui n'est plus, d'un empire plus grand que celui d'Alexandre, — dont les Américains et les Anglais se sont partagé les dépouilles » *(Les Etats-Unis et le Canada).*

Mais la Guerre de 14 recouvrit ces querelles qui s'envenimaient. L'élite se considéra en guerre, la colonie allemande devint l'ennemie. Dans certaines maisons, l'on cessa de jouer du piano en signe de deuil. Des volontaires s'engagèrent qui devaient se couvrir de gloire. Les journaux écrivirent :

« Nos poilus sont partis ».

Et les femmes commencèrent à tricoter des chaussettes contre le froid des tranchées et à organiser des soirées patriotiques. Cependant la situation politique et économique d'Haïti n'avait cessé de se dégrader. L'aigle en profitait pour voler de plus en plus bas.

L'OCCUPATION AMERICAINE

En 1915 l'irréparable dès longtemps redouté se produisit : les Marines débarquèrent en Haïti. Cette période de « l'Occupation » qui marque une coupure dans l'histoire haïtienne ne devait prendre fin que vingt ans plus tard.

On a dit que les Etats-Unis avaient profité des difficultés de la France et des puissances européennes pour opérer. Sans doute. Mais il y a aussi la déclaration du Ministre français des Affaires étrangères, Viviani, faisant savoir à Washington que

« la France se désintéresse définitivement des affaires haïtiennes ».

Or c'est paradoxalement en s'appuyant sur leur culture française que les Haïtiens résistèrent à l'anglo-saxonisation forcée qui les menaçait. La résistance armée fut en effet rapidement brisée. Mais les fonctionnaires de l'Occupation se heurtèrent très vite à une sorte d'union sacrée de l'intelligentsia qui leur opposa sans défaillir, au long de vingt ans, sa préférence pour une formation latine, une sorte de culte impertinent de la France, et son mépris d'un certain matérialisme. Les Haïtiens qui avaient perdu à peu près tout contrôle sur leurs affaires, défendirent farouchement l'Education qu'on avait oublié de leur enlever. Le symbole de la résistance fut ici le ministre Dantès Bellegarde, personnalité de grande élévation et noblesse, qui devait devenir le « deuxième orateur de la Société des Nations après Briand ».

Il est juste d'ajouter que c'est aussi l'époque où Price Mars, « Père de la Négritude », retournait aux sources africaines du peuple et en faisait un deuxième pôle de résistance à l'américanisation. Mais ceci est une autre histoire. On évoquera plus loin l'écho prolongé de cette redécouverte de l'Afrique.

Cependant les manifestations francophiles se succédaient. Le 14 avril 1929, le Comité haïtien de l'Alliance française organisait une

grande fête en l'honneur du maréchal Foch. Le Président du Comité recevait la légion d'honneur. Dantès Bellegarde, parlant une heure sans notes, envoûtait l'assistance. La Marseillaise était chantée par une dame, « vêtue d'une tunique aux couleurs françaises ».

Paul Morand qui fit escale à la même époque en Haïti, ne tarit pas sur l'empreinte française de l'élite :

«Je suis invité à dîner au bord de l'eau, au club de tennis franco-haïtien, par de charmants Noirs, très clairs de peau. De vrais chauves, de grosses joues, des barbes, des opinions, des montres en or, des snobismes, des indignations, d'heureuses digestions. Ce n'était pas la peine de venir si loin. Ces convives n'ont rien d'exotique, du moins à la surface ; très boulevardiers, lisant le *Canard enchaîné* (...). La bonhomie de ces bourgeois si exactement copiés sur ceux de chez nous, leur esprit de blague, leurs histoires croustillantes et drôles, l'organisation épicurienne de leur vie, leur culte de la table et de la bouteille, viennent droit de France (...). Non contents de leurs querelles politiques, les Haïtiens épousent volontiers les nôtres. Tous les jeunes gens d'ici sont camelots du roi ou rouges (...). Jamais on ne m'aura autant parlé de Paris et de la France... Les Haïtiens aiment sincèrement la France : ils la comprennent et sont Français de culture et de sentiments ».

Faisant le portrait du Haut Commissaire américain, il note au contraire :

« Politesse officielle qui ne parvient pas à cacher le mépris complet, profond, implacable de ce haut fonctionnaire américain pour les gens de couleur ». (*Hiver Caraïbe* 1929).

Finalement, revenus à de meilleurs sentiments, irrités par la résistance qu'ils rencontraient sur place, harcelés par leurs libéraux, gênés dans leur propagande vis-à-vis de l'Amérique latine, les Etats-Unis se retirèrent d'Haïti et lui rendirent sa liberté.

L'ELOIGNEMENT

C'est alors que l'on commença de mesurer, dans l'entre-deux-guerres, le rapide déplacement du centre de gravité du monde. Que pouvait désormais peser, quel enthousiasme pouvait susciter la France déclinante et vieillissante, face au jeune géant d'Amérique du Nord ?

Il devint de bon ton, dans certains milieux, de brûler ce qu'on avait adoré. La lecture de *l'Assaut*, revue qui se présente en 1936 comme « la voix de la génération de l'Occupation », est à cet égard significative : maintenant que les Américains sont écartés, on peut reconnaître leurs mérites. Pour les Haïtiens, y lit-on, l'Occupation fut

un « choc » salutaire. En s'accrochant à la latinité, ils tournaient le dos à leurs véritables intérêts. Priorité doit être donnée à la technique, au réalisme. La mentalité a changé. Elle est moins sentimentale et plus pratique. Même la langue française est contestée. On lui reproche d'isoler Haïti au milieu d'un monde espagnol et anglo-saxon. D'ailleurs Haïti s'est tournée pendant 130 ans vers la France sans que la France s'intéresse à elle. Il est temps de quitter Athènes pour Washington :

« Les peuples d'Europe en général et la France en particulier ne sont plus des points de mire, des archétypes auxquels il faille éternellement aspirer ».

Désormais, lorsqu'on voudra tourner en dérision quelqu'un qui jouera à l'intellectuel mais ne sera en fait qu'un miséreux dont on ne pourra rien tirer, on dira :

« Pas occupé M'sieu, cé la France l'fait » (Ne faîtes pas attention à ce Monsieur, il fait la France).

Cette désaffection se trouva renforcée par le triomphe du mouvement indigéniste. Price Mars a réhabilité l'Afrique. Il a fait honte à ses compatriotes de leur « bovarysme ». Il reproche à l'élite de n'être qu'une classe exotique, coupée du peuple. Et chacun, dès lors de pleurer son déchirement :

« Oh ! ne plus savoir ce que c'est
D'avoir la peau d'un nègre, un cerveau de Français
Et le cœur de l'Afrique au fond de la poitrine !

Car tout le mal est là, tout le mal.
Il est trop de contraires pour notre sang charriés,
Tout le mal,
Tout le mal est d'être trop proche de la brousse,
Tout le mal est d'être un être d'élection.
De s'émouvoir du cuir heurté d'un tambour
En même temps que des Chopin et des Corot,
De goûter l'onomatopée et les palabres
Et de mourir aussi des sanglots d'un Verlaine »
(Louis Duplessis-Louverture, *Avec et sans rimes*, 1944)

Sans doute y a-t-il dans ces nouvelles attitudes quelque provocation d'une part, quelque affection de l'autre. Elles sont cependant révélatrices de changements profonds.

La défaite et l'invasion de la France survenant dans ces conditions aggravèrent le divorce qui s'esquissait. Certes, bien des Haïtiens en souffrirent. Tel le père d'un de nos amis qui, apprenant que les Alle-

mands étaient entrés à Paris, s'enferma dans son bureau et y pleura tout le jour.

Dans le grand silence de la France occupée, qui entretint le souvenir ? Dès l'appel du 18 juin 1940, un Comité de la France Combattante — le premier — s'était formé à Port-au-Prince. Les Haïtiens furent gaullistes. Ils le sont encore. En mai 1941, Jacques Soustelle en tournée de ralliement pour la France libre fut très chaleureusement accueilli. Le ministre Dantès Bellegarde le présenta au public devant lequel il prononça une conférence. De Londres, le Commandant J. Escarra, Chef du Service des Affaires Extérieures, écrivit à Dantès Bellegarde au nom du Général de Gaulle :

« Dans la lutte que nous mènerons jusqu'à la libération de la France, un témoignage de sympathie comme le vôtre, venant d'une île qui nous est unie traditionnellement par tant de liens, et exprimé par une personnalité si hautement qualifiée, a pour nous la plus grande valeur ».

L'APRES-GUERRE

Dès 1945, une imposante Mission française, présidée par le docteur Pasteur Vallery-Radot vint à Port-au-Prince où elle fut reçue avec enthousiasme. Vallery-Radot écrivit :

« Je n'ai jamais entendu parler de mon pays d'une façon si émouvante ».

La culture n'avait pas été tout à fait absente. Les foules de Port-au-Prince s'étaient pressées pour voir jouer devant elles le grand Jouvet. Elles firent des triomphes, après la guerre, à André Breton qui prononça une conférence fracassante, à Jean-Paul Sartre qui ne put protéger son incognito, à Jean-Louis Barrault pour lequel l'auditorium de l'Institut Français nouvellement fondé, se révéla si insuffisant qu'il fallut installer des haut-parleurs à l'intention de la foule demeurée dehors. Il se chuchote même, à Port-au-Prince, que la mystérieuse « Nadja » y avait rejoint Breton. L'un des meilleurs amis du « Pape », le surréaliste Magloire Saint-Aude, y entretient pieusement son culte.

Quelques autres, nouveaux Colomb, firent leur découverte d'Haïti. Daniel-Rops, par exemple :

« Ce paquet de livres qui m'arrive, portant de beaux timbres inconnus, c'est le signe d'une lointaine mais solide amitié. Combien, parmi les Français, savent qu'il est, au cœur de la mer antillaise, une République noire où leur langue est parlée avec une délicatesse et une pureté remarquables, où leur civilisation, leur histoire, leurs traditions

sont l'objet d'une fidélité très émouvante ? Qui donc, parmi nos écoliers, apprend que Haïti est terre de culture, d'âme française, autant et même plus que certaines terres où flotte notre drapeau ? »

Etienne Gilson, lui, découvrait le passé tragique et en avait honte :

« Je veux espérer que nous ferons quelque chose pour nous faire pardonner, et je pense que nos prêtres le font ».

Jacques de Lacretelle, venu remettre une médaille de l'Académie française à Dantès Bellegarde, promettait de faire connaître Haïti en Europe. Il faut d'ailleurs dire que jusqu'à Maurice Génevoix, les appels en faveur d'Haïti ont toujours trouvé leur écho à l'Académie française.

Mais tout ceci date de l'immédiat après-guerre. L'histoire, depuis, a connu comme une accélération foudroyante. Tout a changé. Haïti vit aujourd'hui à l'heure du Tiers-monde. Elle est devenue un véritable laboratoire du sous-développement. Dans ce pays, isolé de l'extérieur par son insularité même, les forces qui entravent ailleurs les progrès des pays pauvres se déchaînent avec une sorte de violence ingénue. La « Perle des Antilles » (dont l'atmosphère créole du XVIIIe siècle continue de ravir les heureux touristes par son charme indicible) est devenue un enfer pour les malheureux qui s'y sentent pris au piège. La désespérance a gagné les élites dont l'obsession est de s'expatrier : Haïti, comme le monde entier, contribue largement à fournir l'Amérique du Nord de techniciens (100.000 Haïtiens résident, sans doute, à New-York ; il y a plus de médecins Haïtiens à Montréal qu'en Haïti). Cette élite, hier francophone et si francophile, s'américanise rapidement. C'est de New-York et non plus de Paris qu'affluent aujourd'hui les faire-parts de mariage (le Noir haïtien, parce que de culture française, est d'ailleurs beaucoup mieux considéré, aux Etats-Unis, que son congénère américain). L'hémorragie ne cesse pas. Il n'est pas sûr que 5% de la population haïtienne utilise encore le français. Le créole est devenu omniprésent. On ne s'étonne pas dès lors, de ce propos récent :

« Au train où vont les choses, dans vingt ans, on ne parlera plus français en Haïti : l'anglais lui aura succédé ».

Pourtant, les amis de la France luttent encore. Il demeure en effet, mais chaque jour moins nombreuses, beaucoup de bonnes volontés, un grand capital de sympathie, comme les braises d'une nostalgie : celle d'une amitié qui aurait pu être privilégiée.

C'est Price Mars lui-même, déclarant peu avant sa mort, alors qu'on lui remettait à Paris le Prix des Caraïbes pour couronner l'ensemble de son œuvre :

« Ce que j'ai essayé de faire au cours de ma vie, ce à quoi j'ai consacré plus d'un demi-siècle de travail, plus d'un demi-siècle de

labeur, c'est d'abord de glorifier ce qu'on appelle les droits de l'homme. Car, lorsqu'après 14 années de lutte, Haïti a voulu acquérir son indépendance, ce n'est pas contre la France immortelle, la France qui est en même temps la beauté et la lumière du monde, ce n'est pas contre la France que mes aïeux ont surgi, mais c'est contre cette légion napoléonienne qui était venue rétablir l'esclavage chez nous. Nous voulions à ce moment là, contester le droit d'asservir l'homme. Nous avons conservé pour la France un amour filial, car nous sommes ce que l'on a dit d'une façon très exacte, nous Haïtiens, nous sommes les fils aînés de la Révolution française, mais nous n'avons pas voulu non plus oublier l'Afrique ancestrale, et alors, placés comme nous sommes à l'intersection de deux blocs, le bloc anglo-saxon, le bloc hispano-américain, nous avons voulu, tout de même, représenter quelque chose d'original, j'entends dire que nous avons assumé le fardeau colossal de ce que Michelet a appelé, au commencement du XIXe siècle, la *France noire*. C'est ainsi que nous avons conservé l'héritage de la culture française, nous l'avons défendu, nous l'avons honoré dans les manifestations internationales et ce que j'ai essayé de faire c'est toujours de rendre évident, de rendre vivant notre attachement à la culture française (...) Ce culte, cet amour de la culture française je voudrais l'illustrer en vous racontant que nous autre Haïtiens, nous sommes tellement attachés à la culture française qu'il est arrivé que deux hauts magistrats de notre Cour de Cassation, il y a quelque temps, ont voulu se battre sur terrain d'honneur. Croyez-vous qu'il fût question de quelque chose d'important ? Mais non, il s'agissait de la rédaction d'un arrêt à propos d'un accord de participes. »

DERNIER ADIEU ?

Il faut pourtant que l'on sache que nous assistons sans doute, aujourd'hui, aux derniers appels, plus angoissés que les autres mais, aussi, d'une amertume jamais égalée. L'un des plus émouvants fut, en 1967, l'article que Roger Gaillard, diplômé de la Sorbonne, professeur et journaliste haïtien, consacra dans cette revue au *Destin de la présence française en Haïti*. La presse de France lui accorda quelque place :

« Nous avons, tout au long de notre histoire, fourni la preuve de notre attachement (souvent unilatéral) à la France, à sa langue, à sa culture. De fait, de vocation, et tout simplement de désir, nous sommes francophones. Nous sommes *encore* francophones et *voulons*, de tout notre cœur, le rester.

Mais face à nos problèmes économiques, pédagogiques, démographiques, politiques (qui sont tous des problèmes de développement), nous avons, dans le cadre de la francophonie, à poser, à notre tour, une question. Une question qui, depuis 163 ans, attend sa réponse :

« Et la France, veut-elle, de son côté, que nous gardions la langue française ? »

La parole nous paraît être aujourd'hui à Paris. C'est à lui de décider si la première République francophone de l'histoire pourra demeurer fidèle à la France et, par la même occasion, fidèle à elle-même ».

Pour une initiation rapide aux réalités haïtiennes :

Pierre de VAISSIERE, *Saint-Domingue, la société et la vie créoles* sous l'ancien régime (1629-1789), Paris, 1909

Docteur J. - C. DORSAINVIL, *Histoire d'Haïti,* Port-au-Prince, 1959

Paul MORAL, *L'économie haïtienne,* Port-au-Prince, 1959

Jacques BARROS

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

L'Université de Sherbrooke (Québec, Canada) a lancé, sous le titre « *Présence Francophone* », le Numéro 1 (automne 1970) de sa revue semestrielle.

C'est un fort volume de plus de 300 pages dont un tiers est consacré à des « études » sur des aspects précis du monde francophone ; un autre tiers (sous forme de dossiers) s'intéresse à des auteurs et à des œuvres précis ; un dernier tiers enfin présente un abondant compte-rendu de lecture.

Parmi les études, nous tenons à signaler une dizaine de pages extrêmement denses de M. Auguste Viatte qui, sous le titre modeste « Coordonner et distinguer », trace les grandes lignes d'un domaine nouveau de la critique : « *l'étude des littératures francophones, discipline intermédiaire entre celle de la littérature française et de la littérature comparée* ».

De toutes les réflexions pénétrantes de M. Auguste Viatte, retenons un développement autour de la distinction, au cœur de la francophonie, entre « *les peuples d'ethnie française et les peuples simplement francophones* ». Il y a là, pour nous, Haïtiens, ample matière à philosopher.

Haïtiens est d'ailleurs représentée, dans cette gerbe d'analyses et de témoignages, par une brève étude de Jean Civil (étudiant à l'Université de Sherbrooke) sur « Le roman haïtien d'après l'Occupation », et un message du Président à Vie François DUVALIER, reproduit en *fac-similé*, et formulant des souhaits pour le succès du Centre d'Etude de la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke.

Signalons que, de plus, la même Université vient de publier sous le titre « Camus 1970 », les interventions faites à l'Université de Floride (Gainesville) au cours d'un colloque sur l'œuvre du grand écrivain contemporain.

On peut se procurer la revue et le recueil au « Centre d'Etude des Littératures d'Expression Française » (CELEF) Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada.

R. G.

—oOo—

ORGANISATION CULTURELLE DES AMERIQUES FRANCOPHONES

O. C. A. F.

3 Avenue Franklin Roosevelt PARIS (VIIIe)

L'O.C.A.F. se propose de développer les liens de toute nature, en particulier culturels et humains, et d'accroître les échanges entre les communautés francophones des Amériques (continentales et insulaires) d'une part, entre celles-ci et la France d'autre part.

A cet effet, elle entreprendra auprès des opinions publiques toutes actions susceptibles de favoriser une meilleure connaissance de ces communautés et rendre ainsi leurs liens plus étroits et leurs échanges plus nombreux.

—oOo—

« RENCONTRES », la tribune des pays francophones

20 rue du Louvre, PARIS (1er)

Cette revue, fondée en 1962, se veut un des carrefours de la francophonie. Elle en fait le bilan tous les mois, publiant bonnes adresses, projets, comptes-rendus des séminaires ou congrès, activités des pays francophones, reportages, analyses de livres du Liban au Québec, etc.

Dans son numéro de janvier 1971, « Rencontres » lançait cet appel :

« Ecrivains, journalistes, économistes, pédagogues, techniciens, sociologues... les colonnes de cette revue vous sont ouvertes pour que vous vous fassiez connaître de nos lecteurs.

Envoyez-nous des articles d'intérêt général : tourisme, économie, sociologie, art littérature, sciences, à condition qu'ils soient exempts de toute tendance politique ».

LES 25 ANS DE L'INSTITUT FRANÇAIS

L'Institut Français a célébré, durant les derniers jours de l'année 1970 le vingt-cinquième anniversaire de sa création — l'un des derniers numéros de Conjonction s'efforçait de dresser le bilan de nos activités pendant ce quart de siècle — Celui-ci voudrait faire une place à la célébration de cet évènement. Il n'y eut pas à l'Institut de discours pompeux, mais des manifestations sincères d'amitié, ce qui est mieux. Pour qu'il en soit de même ici, nous sommes heureux, en raison de son intérêt historique et de la sympathie qu'il témoigne à l'égard de notre institution, de reproduire l'article que Roger GAILLARD publia dans la presse locale à l'occasion de cet anniversaire.

BONNE FETE A L'INSTITUT FRANÇAIS

Par Roger GAILLARD

Je ne saurais passer sous silence le vingt-cinquième anniversaire de la création, dans notre pays, de l'Institut Français.

Mes cadets s'imaginent, sans doute, que cela a été chose facile. C'est pour eux que j'écris ces souvenirs. Pour leur rappeler combien il faut parfois d'artifices pour faire accéder à l'existence les projets les plus nécessaires, les désirs les plus manifestement naturels.

Je pense, en cette occasion, à deux personnages ; à un Français et à un Haïtien.

Il me semble que, par-delà les volontés dont ils recevaient les ordres, c'est leur quotidienne et chaleureuse amitié qui a, rapidement, renversé les obstacles, précipité les signatures, matérialisé le rêve.

LES ANNEES AMERES

La guerre venait de se terminer. Comme chaque fois qu'elle souffrait, nous nous étions sentis concernés ; avec l'humiliation de la France, une partie de nous-mêmes avait, en effet, éprouvé la honte ; et, à notre façon, nous avions essayé de conjurer l'irréparable.

Des Haïtiens, des Français de passage chez nous, se donnèrent ainsi pour tâche d'entretenir la flamme, de rappeler sans cesse ce que représentait, pour le monde, la pensée française. Ce que cette langue et cette culture nous avaient, à nous-mêmes, spécialement apporté.

Vint la victoire.

Il parut alors à la France qu'elle ne devait pas oublier ceux qui, en ses années de tourment, l'avaient, l'angoisse au cœur, assistée.

Le Dr. Pierre Mabille fut l'opiniâtre avocat de la cause d'un élargissement en Haïti de la présence française, par l'intermédiaire d'une organisation officielle appropriée.

Du côté haïtien, un jeune homme simple, attentif aux manifestations les plus diverses de la culture, le Secrétaire d'Etat Gérard Lescot, jeta, dans la balance, le poids de sa fonction de Ministre des Affaires Etrangères, et celui de fils du Président de la République.

Des négociations, des piétinements, des accords successifs, je ne dirai rien, puisqque tout cela m'est inconnu. Mais le jour où l'Institut ouvrit ses portes, parmi les personnalités alors rayonnantes, celles que je viens de citer, paraissaient à juste titre, les plus manifestement satisfaites.

DONNER ET RECEVOIR

Dès sa naissance, grâce au sens de l'universel qui caractérisait l'ethnologue Pierre Mabille, l'Institut Français se voulut (et parfois on eut tendance, par la suite, à l'oublier) non une simple source de propagande de la pensée française, mais encore un point de croisement pour la rencontre et le rapprochement de deux cultures, pour le constant enrichissement de l'une par l'autre.

Lorsque (déjà) je mettais en doute, en présence du Dr. Pierre Mabille, l'éventualité d'un apport spécifique d'Haïti à la vaste (et légitimement fière d'elle-même) civilisation française, cet écrivain, admirateur et ami de notre pays, protestait de toutes ses forces.

Il citait alors les noms de nos grands classiques :

— Un Hibbert, un Firmin, un Janvier, affirmait-il, tout en prolongeant la pensée française, lui ont attribué une dimension, capable de féconder, en retour, la réflexion des auteurs de France. Nous devons aider ces derniers à vous connaître, afin que nous en profitions.

DIALOGUE DANS LE CIEL

Mais surtout le Dr. Pierre Mabille (sensibilisé, par son érudition dans le domaine des beaux-arts) fut du petit nombre d'étrangers et d'Haïtiens, qui, dans les années 40, découvrirent la peinture primitive haïtienne, s'enthousiasmèrent, et, malgré le dédain amusé de la société »

d'alors, soulignèrent la portée absolument générale de ces créations de notre religion populaire.

« Haïti a beaucoup à donner, par l'originalité de son affectivité, et par la vitalité de ses créateurs », répétait le Dr. Mabille.

Il fournit la preuve de sa confiance, en donnant pour titre à la revue de l'Institut Français, le nom évocateur de « Conjonction ».

Et, comme s'il voulait confirmer visuellement sa pensée, le premier attaché culturel français en Haïti fit dessiner sur la couverture des premiers numéros de la gazette, une constellation, où des astres, rapprochés, croisaient leurs lumières.

A sa naissance donc, l'Institut Français manifestait clairement sa vocation de doublement servir. Sa vocation de s'honorer en nous honorant.

HEUREUX QUI, COMME ULYSSE...

Si ce programme (sous ses deux aspects) ne fut pas constamment appliqué, on doit reconnaître que l'assistance culturelle de la France à Haïti ne fut, pour sa part, jamais abandonnée.

Du Dr. Pierre Mabille à M. Serge Braudo, dernier en poste jusqu'à la nomination de l'actuel attaché culturel, le gouvernement de la République Française a accordé, par exemple, un intérêt particulier à l'augmentation et à la diversification des bourses d'études supérieures et de spécialisation.

Les deux premières promotions (1945 et 1946) furent particulièrement brillante : MM. Hervé Boyer, Pierre Cauvin, Joseph Chatelain, Jean Claude, Timothée Paret, Pradel Pompilus, Jean-Baptiste Romain, ouvrirent la voie aux phalanges studieuses qui, pendant ces derniers vingt-cinq ans, ont parfait leur formation dans les grandes cités intellectuelles de France.

Ayant moi-même fait partie du groupe des commencements, c'est avec émotion que j'évoque chaque fois, le Paris si difficile de l'après-guerre, avec le froid de nos chambres d'étudiant, l'alimentation précaire, les vêtements hors de prix, et, autour de nous, cette neuve et entrainante ardeur de nos camarades innombrables.

Aujourd'hui, cinquante deux boursiers du gouvernement français poursuivent leurs études là-bas. Je ne crois pas qu'un autre Etat, ami d'Haïti, puisse s'enorgueillir d'un tel chiffre.

La France est seule encore à avoir érigé un immeuble pour loger son propre Institut. Bureaux administratifs, discothèque, bibliothèque,

salles d'exposition, auditorium, ont été généreusement donnés au public de Port-au-Prince, et spécialement aux étudiants, aux jeunes, pour une connaissance accrue de la civilisation française, en même temps que pour le développement de la culture nationale.

MAIN DANS LA MAIN...

Il semble qu'aujourd'hui, nous assistons à un retour conscient et enthousiaste (du fait, peut-être, de la francophonie) au programme des premiers temps.

La France ne veut pas seulement donner ; elle cherche ardemment aussi à recevoir.

Parmi nos artistes, parmi nos écrivains, parmi nos spécialistes et techniciens, l'élite intellectuelle française s'est mise passionnément en quête d'hommes et d'œuvres capables de l'enrichir, et méritant dans son pays un rayonnement plus large.

La voix qui vient de là-bas, résonne aujourd'hui sans les inflexions protectrices (et donc désagréablement supérieures) de jadis.

C'est une voix fraternelle. Une voix attentive aux valeurs que nous portons. Quand on aime, il n'y a plus de différences de races et d'origine. Il n'y a plus de différences de taille. Quand on aime, on est à égalité.

Ce long chemin ne s'est pas développé tout seul.

Un Mabille et un Lando en furent les défricheurs.

Aujourd'hui, sous la direction avisée de M. l'Ambassadeur Koenig, M. l'attaché culturel Pluchon et ses collaborateurs (parmi lesquels nous détacherons le nom de M. J. Barros) consolident, élargissent, et prolongent, dans la bonne direction, la voie si pieusement ouverte il y a vingt-cinq ans.

—oOo—

En lui disant merci pour tout ce que je lui dois, et merci pour tout ce qu'il nous a donné et s'engage à nous donner encore, je souhaite donc « bonne fête » à l'Institut Français !

Roger GAILLARD

Mouvement du personnel.

L'Institut vient de bénéficier d'un arrivage de jeunes coopérants qu'au regard de nos effectifs habituels nous pouvons qualifier de « massif ». Il s'agit d'abord de Monsieur OUDRY Bernard, interne des hôpitaux de Rennes et de Brest, qui a rejoint les Palmistes de l'Ile de la Tortue.

— de Monsieur Pierre LOMENECH, ingénieur des Arts et Métiers, spécialisé dans le génie civil, qui met actuellement ses compétences au service de la Société des Ciments d'Haïti.

— et enfin — quelle manne ! — de six nouveaux enseignants : Jean Pierre PIROVANO soulage notre historien Jacques BARROS en assurant des cours de géographie à la Faculté des Lettres et à l'Ecole Normale. Jean-Pierre Bary, instituteur, s'est vu confier le soin d'organiser le Centre de Documentation Pédagogique de l'Institut.

Quant aux quatre autres, ils ont permis à l'Institut d'élargir de façon importante le cadre de ses activités par la création de deux équipes pédagogiques dans les deux capitales du Nord et du Sud d'Haïti. Jean François GAUDONEIX et Guy MONTEILLET sont au Cap-Haïtien; Serge KUHN et Jacques MAJEWSKI aux Cayes. Pour eux tout spécialement nous formons des vœux de réussite dans leur travail.

Visiteurs de marque.

Monsieur Féquant, ministre plénipotentiaire, directeur du secteur américain au Ministère des Affaires Etrangères, Monsieur Sallusse, maître des requêtes au Conseil d'Etat et directeur de la caisse nationale des Monuments Historiques, et Monsieur Fesquest, haut fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères, ont séjourné en Haïti. Monsieur Féquant a été reçu par le Président de la République et les membres du Gouvernement haïtien. On peut voir dans le séjour à Port-au-Prince de ces personnalités, le signe d'un intérêt croissant du Gouvernement Français à l'égard d'Haïti.

— Mission Juridique : Monsieur Jean KAHN, doyen des commissaires du Gouvernement au Conseil d'Etat, et Monsieur Philippe BARRIERE, docteur en économie, ont donné pendant le mois de janvier un cycle de conférences à la Faculté de Droit de Port-au-Prince. Monsieur LAMARQUE, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux leur a succédé au mois de Février.

— Représentants du livre français :

— Messieurs CALVY, directeur des Editions Hachette pour la zone

des Antilles et KARSENTY, conseiller pédagogique aux mêmes éditions, sont venus faire une présentation de manuels scolaires.

— L'Institut Français vient d'accueillir dans sa bibliothèque une exposition de manuels scolaires et de matériel pédagogique présenté par Monsieur Jean-Pierre BOUTONNET, attaché à la direction des éditions classiques Fernand Nathan Antilles — Guyane.

— Enfin, nous attendons pour le début du mois d'avril la visite de Monsieur Jean DELAS, directeur des Editions de l'Ecole, où paraîtra, le manuel de Géologie de Monsieur Fritz PIERRE-LOUIS inspecteur général de l'Education Nationale haïtienne, et professeur à l'Institut Français.

— Venant de Guadeloupe, où ils ont eu le bonheur de trouver des lettres de TOUSSAINT LOUVERTURE, le professeur Debien, spécialiste de l'histoire de Saint-Dominuge, et sa femme, ont séjourné un mois à Port-au-Prince. Ils n'ont pas hésité à abandonner plusieurs fois leurs consultations d'archives pour aller, bien loin dans les mornes, retrouver la trace d'anciennes habitations dominguoises.

— Signalons enfin la visite de Jacques CHARRIER qui s'est aussi passionné pour Toussaint Louverture et les héros de l'histoire haïtienne, se disant sans doute qu'il y aurait là un beau sujet de film.

Théâtre et Expositions.

LA COMPAGNIE JEAN GOSSELIN a passé à Port-au-Prince la dernière semaine de janvier. Jean et Madeleine GANNE étaient accompagnés de Jacqueline CHABRIER, Roger MUNI, Robert KIMMICH et Marcel COMTESSE. En dehors des matinées scolaires, toujours fort appréciées, ils nous ont offert deux soirées, rose et noire. Le mercredi 27 : « Le plaisir de rompre » de Jules RENARD, et « La fausse suivante » de MARIVAUX. Le vendredi 29 « La Voix Humaine de Jean COCTEAU (interprété par Jacqueline CHABRIER) et « Zoo Story » d'Edward ALBEE. Cette dernière pièce plus difficile, a bénéficié de l'interprétation de Robert KIMMICH et Roger MUNI, tous les deux excellents, et a remporté un vif succès. Mais Jean GOSSELIN veut faire encore plus pour le théâtre en Haïti. Grâce à lui, les galas KARSENTY-HERBERT nous ont présenté au Capitol les 16 et 17 février, le dernier succès de BARILLET et GREDY « Quatre pièces sur jardin ». Anne VERNON et Jean RICHARD, qui interprêtait le rôle qu'il avait si magnifiquement créé à Paris dans la mise en scène de Jacques CHARON, nous ont fait passé une délicieuse soirée. Il faut cependant regretter que l'acoustique médiocre de la salle du Capitol, et surtout la présence de PELE et du F. C. Santos dans les murs de la capitale aient nui au succès de la

pièce. Il semble heureusement que Jean GOSSELIN ne soit pas découragé et il nous a promis une autre surprise.

EXPOSITION « CHARLES DE GAULLE ». Les sentiments éprouvés à l'égard du Président de la République Française, et dont le précédent numéro de « Conjonction » apportait déjà certains témoignages, se sont manifesté de la même façon, émouvante pour nous Français, à l'occasion de cette exposition organisée dans le hall de l'Institut, et que Monsieur Pierre PLUCHON, Attaché Culturel et de Coopération Technique, présenta en ces termes :

« En ce mois de novembre qui célèbre dans le deuil l'anniversaire de la naissance du Général de Gaulle, l'Institut Français invite Haïtiens et Français à visiter, à partir de vendredi matin, 27 Novembre, l'exposition consacrée au Fondateur de la Vème République.

A travers photos et extraits des Mémoires de l'ancien Chef de la France Libre, tous verront une page de l'Histoire indivisible de notre pays. Les plus anciens redécouvriront l'Homme du 18 Juin, le Héros du solstice, celui qui au diktat sut opposer l'appel. D'autres, plus jeunes, se rappelleront l'Homme de Mai 1958 qui, ramassant un pouvoir tombé en quenouille, sut rendre la France à la France.

Juin 1940, Mai 1958, dates d'émotion retrouvée où le Guide légitime recouvra, au nom de la France, envers et contre tous, le message perdu des Rois et des Jacobins, celui de la nation aux mains libres.

Les images exposées ressuscitent ces événements auxquels de Gaulle a imprimé sa marque au point de se les incorporer et répètent sa leçon exaltée et froide, de risque et de fierté. »

Deux autres expositions ont également été présentées au public dans le hall de l'Institut Français : « L'Electronique Française » et « Claude Bernard ».

Association des Professeurs Français exerçant en Haïti.

En décembre 1970 a été constituée une Association des professeurs français exerçant en Haïti. Cette association est affiliée à la Fédération des professeurs français résidant à l'étranger qui compte des milliers de membres répartis à travers le monde entier.

L'Association des professeurs français d'Haïti se propose notamment de servir à renforcer l'amitié franco-haïtienne ; ses membres souhaitent établir les contacts les plus cordiaux et les plus utiles avec leurs collègues haïtiens.

Le Président en est Jacques BARROS, professeur d'Histoire, et le Secrétaire-trésorier Guy ROBART, professeur de Sciences naturelles. La totalité de la mission enseignante française y est inscrite.

Dans une motion adoptée à l'unanimité par le Congrès de la Fédération, en juillet 1970, l'Association d'Haïti a demandé que l'opinion publique française soit mieux informée des réalités profondes de ce pays, et qu'une aide accrue lui soit accordée.

L'Association se tient à la disposition des professeurs haïtiens pour tous échanges de vues pédagogiques et confraternels.

Du Nouveau à la MAISON DESCHAMPS

Pour vos Documents, Imprimés de toutes sortes,

Un APPAREIL - PHOTOCOPIE des plus perfectionnés.

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 2 heures.

Comme toujours, A VOTRE SERVICE !

Claude Duval

RUE DES CASERNES

« Active member of Automotive Engine Rebuilders Association »

Reconditionnement de moteurs à essence et Diesel
Cônes d'embrayage et de débrayage — Freins
et tous les travaux de mécanique automobile.

Vente de pièces détachées
pour voitures et camions européens et américains.

Banque Nationale De La Republique D'Haiti

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES - FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDEPENDANCE

ET EN TOUTE SECURITE

AVEC DISCRETION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.

Le Centre d'Art

BERCEAU DE L'ART HAITIEN

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et d'objets d'Art.

Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.

D'AVANCE, BIENVENUE A TOUS.

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sentation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.
Distributeur Exclusif

REGIE DU TABAC

Voilà enfin des Cigares merveilleux

COURONNE — VEVEY

PALME

POPULAIRE — CREME

RODOLPHE SOLAGES

PROPRIETAIRE DU

«MARKET ST. PIERRE»

Angle des rues Darguin et Grégoire,

Pétionville

vous offre les articles suivants :

Provisions alimentaires, Poisson,

Volailles, crustacés.

Boucherie — Charcuterie — (Self-Service)

CONSUL - CORTINAS S. W.

En vente à la Maison

LES MOTEURS REUNIS, S. A.



Boîte Postale
No. 746

Prix très avantageux

Rue du Magasin de l'Etat, No. 124 **P-au-P., Haïti W.I.**

CHAUSSURES HAITI, S.A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

Ateliers Marcel Clermont

159, RUE DU MAGASIN DE L'ETAT

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Se recommandent pour tous travaux de : ferronerie, fer forgé, ajustage mécanique, construction de charpentes métalliques, conduits « casing » pour puits artésiens, réservoirs métalliques de toutes capacités, machines pour boulangeries et divers, machines pour l'industrie agricole : broyeurs, expellers etc... Réparation de pompes à eau pour usages domestiques et industriels.

Epicerie Rigaud

28, Angle des Rues Grégoire et Darguin

vous offre les articles suivants :
Vins, Conserves, Provisions alimentaires
toutes sortes de produits de beautés.

PRIX AVANTAGEUX

GALERIE HERVE MEHU

RUE PAN AMERICAINE NO. 27
PETION-VILLE

expose en permanence, une collection d'œuvres des plus grands peintres primitifs haïtiens.
Amateurs, connaisseurs, ou tout simplement curieux d'art et de peinture, passez à la Galerie d'Art de Pétion-Ville admirer ses tableaux qui étonnent les touristes du monde entier.

Hervé MEHU
Directeur

PHARMACIE
SEJOURNE

Fondé en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1964-1889)
FREMY SEJOURNE
(1889-1937)
RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées

Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA
FRAICHEUR BIENFAISANTE
D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

Téléphone : 2092 **BOUCARD & Co. — Distributeur**

LA SOCIETE HAITIENNE D'AUTOMOBILES S. A.
est fière de présenter au public haïtien

Decathlon

DECATHLON, une conception complètement nouvelle en matière de pneu.

DECATHLON, le pneu dont la caresse est en cordes de Polyester, ceinturé de Fibre de Verre.

Exigez « DECATHLON le pneu » de durée imbattable

Exigez « DECATHLON » de Goodyard à la societe Haïtienne de Goodyear Haïtienne d'Automobile.

L'ATELIER

INSTITUT DE DESSIN ET DE PEINTURE

33, Rue José Marty et Bellevue, 33

Boite postale 181, — Port-au-Prince, Haïti, W. I. — Téléphone : 5-2101

GALERIE D'ART — STUDIO NEHEMY

Cours de Dessein, de Peinture et Histoire de l'Art

Mardi — Jeudi de 4 h. 30 à 6 h. • Samedi 8 : 30 à 10 : 00

Tableaux des meilleurs artistes du pays



Haïti

L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES

Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :

HAITI

LA REPUBLIQUE DE LANGUE
FRANÇAISE DU
NOUVEAU MONDE

Haïti Tourist Information Bureau

Pour tous renseignements :
le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

LA GALERIE D'ART
« THE RED CARPET »
« LE TAPIS ROUGE »

PETION - VILLE — RUE AMERICAINE — TELEPHONE 7449

PRESENTE EN PERMANENCE

la promotion des peintres et sculpteurs les plus celèbres d'Haïti.

Par la danse, la musique, les expressions, les traditions, les mystères, toutes les réserves culturelles haïtiennes sont exprimées avec une intensité rare dans des coloris magiques par des artistes de toutes les provinces, appartenant aux écoles typiques du terroir.

Des styles inédits, sensationnels contribuent dans un ensemble extraordinaire à la plus grande gloire d'Haïti.

Avant de laisser Haïti ne manquez pas de visiter

«BALIND'JO» SHOP

l'endroit où vous pourrez faire le meilleur usage du dollar

On y vend les articles suivants :

Paille, pite, écaille de tortue et acajou etc.
On y vend également des poupées indigènes,
Nous avons un Service d'emballage, et nous prendrons soins de l'embarquement, si cela peut vous aider.

FABRIQUE ET MAGASIN

47, RUELLE WAAG, 47
PORT-AU-PRINCE, HAITI.

Mme Blémur MAIGNAN,
Directrice.

IBO-TOURS

AGENCES DE VOYAGES

35, AVENUE MARIE JEANNE, 35
CITE DE L'EXPOSITION
PORT-AU-PRINCE, HAITI

Commerçants, Etudiants, Résidents, Touristes pour un service rapide, pour un voyage sans problème voyez IBO-TOURS où un personnel courtois et entraîné vous aidera à éliminer tous vos soucis.

IBO-TOURS : COMPETENCE • SERIEUX • RAPIDITE

Coin d'Art Paintings

Exposition Permanente
Travaux d'Art en tous genres
Joseph JACOB — Dir. Propriétaire
Artiste Peintre

Société Anonyme Darbouco

185, Rue du Quai, Téléphone : 2310 Port-au-Prince, Haïti

Equipement et Fournitures Agricoles
Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »
Moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »
Charrues RANSOMES
Séchoirs à Café ADS
SEMENCES KEYSTONE
Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement et parois d'office et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.